



## **Cantal Ingénierie & Territoires**

### **Compte rendu de l'Assemblée Générale**

#### **Liste des délibérations examinées lors de la réunion du 20 février 2026**

---

L'an deux mille vingt-six et le vendredi vingt février, à dix heures trente, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

#### **Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)**

##### **Présents :**

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,  
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental,  
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,  
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,  
Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,  
M. Alain Delage, Conseiller départemental,  
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,  
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,  
Mme Magali Maurel, Conseillère départementale,  
M. Florian Morelle, Conseiller départemental,  
Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale.

**Nombre de membres présents : 14**

##### **Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,
- M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,

- Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
- Mme Céline Charriaud, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Vincent Descoeur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Stéphane Frechou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Magali Maurel, Conseillère départementale,
- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean Mage, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- Mme Valérie Semeteys, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 14**

Absents excusés :

M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,  
Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale.

**Nombre de membres excusés : 2**

Communes

**(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 238 communes < 3 500 habitants : 1 voix)**

Présents

M. Philippe Rosseel, Maire d'Allanche,  
M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,  
M. Michel Cabanes, Maire d'Arnac,  
M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,  
M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,  
M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,  
M. Patrice Faliès, Maire de Freix-Anglards,  
M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,  
M. Georges Ceytre, Maire de la Chapelle Laurent,  
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,  
M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrès,  
M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,  
M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafeuillade-en-Vézies,  
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,  
M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,  
M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,  
Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,  
M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,  
M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,  
Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,

M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,  
M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,  
M. David Ernest, Maire de Prunet,  
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,  
M. André Molenat, Adjoint au Maire de Quézac,  
M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,  
M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès,  
M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Illide,  
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,  
M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,  
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,  
M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,  
M. Michel Baissac, Maire de Sansac-de-Marmiesse,  
M. Guy Mespoulhès, Maire de Siran,  
M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thiézac,  
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,  
Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,  
M. Christophe Baumelle, Adjoint au Maire de Val d'Arcomie,  
M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Vézac,  
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,  
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie,  
Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,  
M. Louis Estèves, Maire de Yolet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,  
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres présents : 43 + 2**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Pascal Terrail, Maire d'Ally-Drignac, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
- Mme Olivia Gueroult, Maire de Brezons, ayant donné pouvoir à Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
- M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade, ayant donné pouvoir à M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,
- M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Coltines, ayant donné pouvoir à M. Daniel Gin hac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
- M. Clément Rouet, Maire de Ladin hac, ayant donné pouvoir à M. David Ernest, Maire de Prunet,
- M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux, ayant donné pouvoir à M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,
- M. Roger Ribaud, Maire de Meallet, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
- M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
- Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant, ayant donné pouvoir à M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
- M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,
- M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.

- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 11 + 1**

Absents excusés :

M. Alain Vantalou, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,  
M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze,  
M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,  
M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers,  
M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,  
M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,  
M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,  
M. Yves Magne, Maire d'Arches,  
M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,  
M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,  
M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens,  
Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,  
M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,  
Mme Nadine Antignac, Maire de Besse,  
M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Mairie de Boisset,  
M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,  
Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,  
M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,  
M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,  
Mme ou M, le représentant de CIT, Maire de Celles,  
Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,  
M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,  
Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,  
Monsieur Jérôme LUSSET, Conseiller Municipal de Chalinargues,  
M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chavignac,  
M. Sebastien Doucet, Conseiller Municipal de Champagnac,  
M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,  
M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle,  
M. Christophe Soulier, Maire de Charmensac,  
M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,  
M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,  
Monsieur Daniel BERTHEOL, Maire de Chaussenac,  
Mme Monira Chirol, Conseillère Municipale de Clavières,  
M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,  
Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,  
Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,  
Mme Arlette Gasquet, Maire de Cros-de-Montvert,  
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,  
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,  
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,  
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,  
M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse,  
M. Franck De Magalhaes, Maire de Ferrières-Saint-Mary,  
M. Richard Blancharel, Conseiller Municipal de Fontanges,  
M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont,  
M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,  
M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,

Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,  
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdièges,  
M. Aurélien Pojolat, Adjoint au Maire de Jabrun,  
M. Jean Rongier, Maire de Joursac,  
M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,  
M. Christian Guy, Maire de Junhac,  
M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,  
M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,  
M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,  
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,  
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,  
M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,  
M. André Vaur, Maire de Lacapelle-del-Fraisse,  
M. Pascal Lorenzo, Maire de Lanobre,  
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,  
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,  
M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,  
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevieille,  
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,  
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,  
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,  
Mme Claire Teissedre, Maire de Laveissenet,  
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,  
M. Denis Delpirou, Maire de Lavigerie,  
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,  
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Monteil,  
M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,  
M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Trioulou,  
M. Christian Fournier, Maire du Vaulmier,  
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigean,  
Mme Sylvie Portal, Maire des Ternes,  
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,  
M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,  
M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,  
M. Robert Boudon, Maire de Lieutadès ,  
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,  
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,  
M. Hervé Brugeaille, Conseiller Municipal de Madic,  
M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,  
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,  
Mme Colette Ponchet-Passebard, Maire de Marcenat,  
M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,  
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,  
M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,  
M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,  
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,  
M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet,  
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Mentières,  
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,  
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,  
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,  
M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,  
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmurat,

M. Eric Parmentelot, Conseiller Municipal de Montvert,  
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,  
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,  
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac,  
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,  
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère,  
M. Gérard Troupel, Maire de Nieudan,  
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,  
M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,  
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,  
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,  
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,  
M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,  
M. François Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,  
M. Philippe Echalié, Maire de Rezenzières,  
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,  
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,  
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,  
M. Alain Seriès, Maire de Rouffiac,  
M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux,  
M. Denis Vieyres, Maire de Rouziers,  
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,  
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes,  
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,  
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,  
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condât,  
M. Claude Ribeyrotte, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,  
M. Bruno Filiol, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,  
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,  
Madame Fabienne Farradeche, Maire de Sainte Anastasie  
M. ou Mme Le représentant , Commune de Sainte-Eulalie,  
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,  
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,  
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,  
M. Sébastien Veyssié, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,  
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,  
M. Michel Canches, Maire de Saint Gérons,  
M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,  
M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,  
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,  
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,  
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,  
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,  
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,  
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,  
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,  
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,  
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,  
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,  
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,  
M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaude Aigues,  
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,

Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,  
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,  
M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers,  
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,  
M. Michel Laporte, Maire de Salins,  
Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes,  
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,  
M. Léon Perrier, Maire de Senezergues,  
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulages,  
M. Serge Viallemonteil, Maire de Sourniac,  
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,  
M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,  
M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,  
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,  
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,  
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,  
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,  
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,  
M. Eric Job, Maire de Valjouze,  
M. Dominique Lafon , Conseiller Municipal de Valuégols,  
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,  
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,  
M. David Geneix, Maire de Vernols,  
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,  
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vèze,  
M. Jean-Luc Turlan, Maire de Vezels-Roussy,  
M. Didier Irlande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,  
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,  
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.  
M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes.

Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac,  
M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

**Nombre de membres excusés : 184 + 2**

**E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)**

Présents :

M. Christian Poulhes, Vice-Président d'Aurillac Agglomération.

M. Antoine Grichois, Vice-Président de Carladès Communauté,  
M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté,  
M. Éric Moulier, Vice-Président de Sumène Artense Communauté,  
M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers,  
M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

**Nombre de membres présents : 6**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,
- M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2**

Absents excusés :

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentiane.

**Nombre de membres excusés : 1**

**Autres organismes publics de coopération locale (25 membres : 1 voix par membre)**

Présents :

M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,  
M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,  
M. Daniel Ginhac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,  
M. Éric Gomme, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,  
M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,  
M. René Lavergne, SIVU de la Doire,  
M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigean.

**Nombre de membres présents : 7**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0**

Absents excusés :

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,  
M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,  
M. Jean-François Cabezou, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,  
Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,  
M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,  
M. Alain Falières, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,  
M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,  
M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint Santin – Montmurat,  
M. Gilbert Mommaller, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,  
M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,  
M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,  
M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,  
M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Artense,  
M. Gaëtan Flamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet – Moussages.  
M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes,  
M. Jean-Claude Cheymol, Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets de Mauriac et de Salers.

**Nombre de membres excusés : 18**

## **Centres communaux d'action sociale (31 membres : 1 voix par membre)**

### **Présents :**

M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,  
M. Jean-Michel Faubladier, Centre communal d'action sociale de Lascelles.

**Nombre de membres présents : 2**

### **Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- Mme Colette Jammet, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Malbert, ayant donné pouvoir à M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 3**

### **Absents excusés :**

M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac,  
Mme. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,  
Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,  
Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,  
Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,  
Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,  
Mme Claudel Malherbes, Centre communal d'action sociale de Lanobre,  
M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,  
Mme Nathalie Roques, Centre communal d'action sociale de Leyhnac,  
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,  
Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,  
Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie,  
M. Laurent Malvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,  
M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat,  
M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux,  
M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,  
Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,  
M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux,  
Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,  
M. David Bonis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,  
Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon,  
M. Albert Rochette, Centre communal d'action de Sainte-Eulalie,  
Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,  
M. Philippe Letangdu Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,  
Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Ytrac.

**Nombre de membres excusés : 26**

L'Assemblée Générale prend les décisions suivantes sur les affaires inscrites à l'ordre du jour de la réunion :

---

**DELIBERATION N° 26AG02-01 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MARS 2025**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** le procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 Mars 2025, tel que présenté en annexe.

**DELIBERATION N° 26AG02-02 – RAPPORT D'ACTIVITE ET BILAN FINANCIER 2025 DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES**

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition ci-dessous :

**DECIDE** : d'approuver le Rapport d'Activité et le Bilan Financier de l'année 2025 de Cantal Ingénierie & Territoires.

**DELIBERATION N° 26AG02-03– ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026 DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES**

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition ci-dessous :

**DECIDE** : de prendre acte de la tenue du débat sur les Orientations Budgétaires 2026 de Cantal Ingénierie & Territoires.

**DELIBERATION N° 26AG02-04– ADHESION AU C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement)**

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions ci-dessous :

**RENOUVELLE** l'adhésion de Cantal Ingénierie & Territoires au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal.

Le coût de l'adhésion annuelle 2026 est de 600 €.

**DESIGNE** Madame Marie-Helene ROQUETTE Conseillère départementale pour représenter CIT au sein des instances du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal.

**DELIBERATION N° 26AG02-05– PROPOSITION D'ADHESION AU CEREMA**

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions ci-dessous :

**APPROUVE**, à compter de 2026 , l'adhésion de CIT au CEREMA.

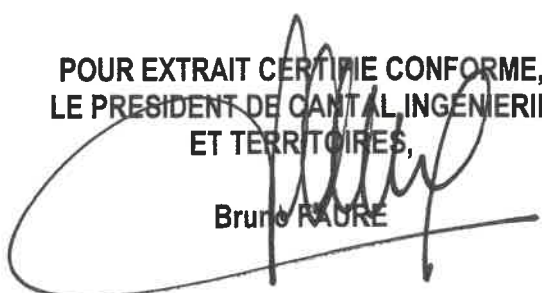
La période d'adhésion s'étendra de 2026 jusqu'au 31 décembre de 2029 (4 ans).

Le coût de l'adhésion annuelle est de 500 € pour les Agences départementales.

**DESIGNE** Monsieur Bruno FAURE - Président du Conseil départemental et Président de Cantal Ingénierie & Territoires ou son Représentant Monsieur Didier ACHALME – Vice-Président du Conseil départemental et Vice-Président de Cantal Ingénierie & Territoires pour représenter CIT au titre de cette adhésion au CEREMA.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE PRÉSIDENT DE CANTAL INGENIERIE  
ET TERRITOIRES,**

**Bruno FAURE**



**Date de publication : 27 FEV. 2026**

**Toutes les délibérations peuvent être consultées dans les bureaux de Cantal Ingénierie & Territoires.**





## **Cantal Ingénierie & Territoires**

### **Extrait des Délibérations de l'Assemblée Générale**

**Réunion du 20 février 2026**

-----

**N° de la délibération : 26AG02-01**

L'an deux mille vingt-six et le vendredi vingt février, à dix heures trente, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

#### **Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)**

##### **Présents :**

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,  
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental,  
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,  
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,  
Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,  
M. Alain Delage, Conseiller départemental,  
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,  
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,  
Mme Magali Maurel, Conseillère départementale,  
M. Florian Morelle, Conseiller départemental,  
Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale.

**Nombre de membres présents : 14**

##### **Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,

- M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,
- Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
- Mme Céline Charriaud, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Vincent Descoeur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Stéphane Frechou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Magali Maurel, Conseillère départementale,
- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean Mage, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- Mme Valérie Semeteys, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 14**

Absents excusés :

M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,  
Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale.

**Nombre de membres excusés : 2**

Communes

**(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 238 communes < 3 500 habitants : 1 voix)**

Présents

M. Philippe Rosseel, Maire d'Allanche,  
M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,  
M. Michel Cabanes, Maire d'Arnac,  
M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,  
M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,  
M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,  
M. Patrice Faliès, Maire de Freix-Anglards,  
M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,  
M. Georges Ceytre, Maire de la Chapelle Laurent,  
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,  
M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrès,  
M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,  
M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafeuillade-en-Vézie,  
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,

M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,  
 M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,  
 Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,  
 M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,  
 M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,  
 Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,  
 M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,  
 M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,  
 M. David Ernest, Maire de Prunet,  
 M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,  
 M. André Molenat, Adjoint au Maire de Quézac,  
 M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,  
 M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès,  
 M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Ilhde,  
 M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,  
 M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,  
 M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,  
 M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,  
 M. Michel Baissac, Maire de Sansac-de-Marmiesse,  
 M. Guy Mespoulhès, Maire de Siran,  
 M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thiézac,  
 Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,  
 Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,  
 M. Christophe Baumelle, Adjoint au Maire de Val d'Arcomie,  
 M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Vézac,  
 M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,  
 M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie,  
 Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,  
 M. Louis Estèves, Maire de Yolet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,  
 Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres présents : 43 + 2**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Pascal Terrail, Maire d'Ally-Drignac, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
- Mme Olivia Gueroult, Maire de Brezons, ayant donné pouvoir à Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
- M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade, ayant donné pouvoir à M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,
- M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Coltines, ayant donné pouvoir à M. Daniel Gin hac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
- M. Clément Rouet, Maire de Ladinhac, ayant donné pouvoir à M. David Ernest, Maire de Prunet,
- M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux, ayant donné pouvoir à M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,
- M. Roger Ribaud, Maire de Meallet, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,

- M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
- Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant, ayant donné pouvoir à M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
- M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,
- M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.
  
- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 11 + 1**

Absents excusés :

M. Alain Vantalou, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,  
 M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze,  
 M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,  
 M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers,  
 M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,  
 M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,  
 M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,  
 M. Yves Magne, Maire d'Arches,  
 M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,  
 M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,  
 M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens,  
 Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,  
 M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,  
 Mme Nadine Antignac, Maire de Besse,  
 M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Maire de Boisset,  
 M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,  
 Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,  
 M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,  
 M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,  
 Mme ou M, le représentant de CIT, Maire de Celles,  
 Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,  
 M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,  
 Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,  
 Monsieur Jérôme LUSSET, Conseiller Municipal de Chalinargues,  
 M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chavignac,  
 M. Sebastien Doucet, Conseiller Municipal de Champagnac,  
 M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,  
 M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle,  
 M. Christophe Soulier, Maire de Charmensac,  
 M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,  
 M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,  
 Monsieur Daniel BERTHEOL, Maire de Chaussenac,  
 Mme Monira Chirol, Conseillère Municipale de Clavières,  
 M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,  
 Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,  
 Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,

Mme Arlette Gasquet, Maire de Cros-de-Montvert,  
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,  
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,  
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,  
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,  
M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse,  
M. Franck De Magalhaes, Maire de Ferrières-Saint-Mary,  
M. Richard Blancharel, Conseiller Municipal de Fontanges,  
M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont,  
M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,  
M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,  
Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,  
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdièges,  
M. Aurélien Pojolat, Adjoint au Maire de Jabrun,  
M. Jean Rongier, Maire de Joursac,  
M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,  
M. Christian Guy, Maire de Junhac,  
M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,  
M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,  
M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,  
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,  
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,  
M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,  
M. André Vours, Maire de Lacapelle-del-Fraisse,  
M. Pascal Lorenzo, Maire de Lanobre,  
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,  
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,  
M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,  
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevieille,  
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,  
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,  
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,  
Mme Claire Teissedre, Maire de Laveissenet,  
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,  
M. Denis Delpirou, Maire de Lavigerie,  
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,  
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Monteil,  
M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,  
M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Trioulou,  
M. Christian Fournier, Maire du Vaulmier,  
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigeon,  
Mme Sylvie Portal, Maire des Ternes,  
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,  
M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,  
M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,  
M. Robert Boudon, Maire de Lieutadès ,  
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,  
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,  
M. Hervé Brugeaille, Conseiller Municipal de Madic,  
M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,  
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,  
Mme Colette Ponchet-Passemard, Maire de Marcenat,

M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,  
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,  
M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,  
M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,  
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,  
M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet,  
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Mentières,  
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,  
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,  
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,  
M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,  
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmurat,  
M. Eric Parmentelot, Conseiller Municipal de Montvert,  
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,  
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,  
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac,  
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,  
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère,  
M. Gérard Troupel, Maire de Nieudan,  
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,  
M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,  
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,  
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,  
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,  
M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,  
M. François Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,  
M. Philippe Echalié, Maire de Rezenzières,  
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,  
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,  
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,  
M. Alain Seriès, Maire de Rouffiac,  
M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux,  
M. Denis Vieyres, Maire de Rouziers,  
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,  
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes,  
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,  
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,  
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condat,  
M. Claude Ribeyrotte, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,  
M. Bruno Filiol, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,  
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,  
Madame Fabienne Farradeche, Maire de Sainte Anastasie  
M. ou Mme Le représentant , Commune de Sainte-Eulalie,  
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,  
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,  
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,  
M. Sébastien Veyssièr, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,  
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,  
M. Michel Canches, Maire de Saint Gérons,  
M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,

M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,  
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,  
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,  
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,  
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,  
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,  
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,  
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,  
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,  
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,  
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,  
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,  
M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaude Aigues,  
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,  
Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,  
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,  
M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers,  
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,  
M. Michel Laporte, Maire de Salins,  
Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes,  
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,  
M. Léon Perrier, Maire de Senezergues,  
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulages,  
M. Serge Viallemonteil, Maire de Sourniac,  
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,  
M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,  
M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,  
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,  
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,  
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,  
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,  
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,  
M. Eric Job, Maire de Valjouze,  
M. Dominique Lafon , Conseiller Municipal de Valuégols,  
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,  
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,  
M. David Geneix, Maire de Vernols,  
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,  
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vèze,  
M. Jean-Luc Turlan, Maire de Vezels-Roussy,  
M. Didier Irlande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,  
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,  
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.  
M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes.

Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac,  
M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

**Nombre de membres excusés : 184 + 2**

**E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)**

**Présents :**

M. Christian Poulhes, Vice-Président d'Aurillac Agglomération.

M. Antoine Grichois, Vice-Président de Carladès Communauté,

M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté,

M. Éric Moulier, Vice-Président de Sumène Artense Communauté,

M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

**Nombre de membres présents : 6**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,

- M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2**

**Absents excusés :**

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentiane.

**Nombre de membres excusés : 1**

**Autres organismes publics de coopération locale (25 membres : 1 voix par membre)**

**Présents :**

M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,

M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,

M. Daniel Gin hac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,

M. Éric Gomme se, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,

M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,

M. René Laver gne, SIVU de la Doire,

M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigean.

**Nombre de membres présents : 7**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0**

**Absents excusés :**

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,

M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,

M. Jean-François Cabez on, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,

M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,

Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,

M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,

M. Alain Falières, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,  
M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,  
M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint Santin – Montmurat,  
M. Gilbert Mommaller, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,  
M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,  
M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,  
M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,  
M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Artense,  
M. Gaëtan Flamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet – Moussages.  
M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes,  
M. Jean-Claude Cheymol, Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets de Mauriac et de Salers.

**Nombre de membres excusés : 18**

**Centres communaux d'action sociale (31 membres : 1 voix par membre)**

**Présents :**

M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,  
M. Jean-Michel Faubladier, Centre communal d'action sociale de Lascelles.

**Nombre de membres présents : 2**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- Mme Colette Jammet, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Malbert, ayant donné pouvoir à M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 3**

**Absents excusés :**

M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac,  
Mme. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,  
Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,  
Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,  
Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,  
Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,  
Mme Claudel Malherbes, Centre communal d'action sociale de Lanobre,  
M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,  
Mme Nathalie Roques, Centre communal d'action sociale de Leyhnac,  
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,  
Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,  
Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie,  
M. Laurent Malvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,  
M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat,  
M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux,

M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,  
Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,  
M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux,  
Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,  
M. David Bonis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,  
Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon,  
M. Albert Rochette, Centre communal d'action de Sainte-Eulalie,  
Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,  
M. Philippe Letangdu Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,  
Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Ytrac.  
**Nombre de membres excusés : 26**

**Secrétaire : Madame Valérie CABECAS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

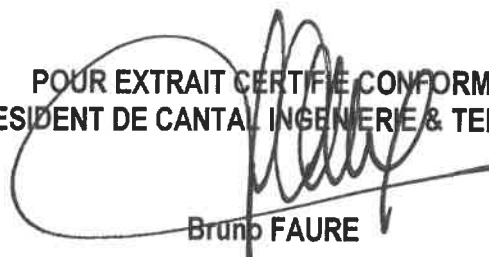
**OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MARS 2025**

**L'Assemblée Générale,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 Mars 2025, tel que présenté en annexe.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE PRESIDENT DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES,



Bruno FAURE

Publication :  
Transmission Préfecture

**27 FEV. 2026**

PREFECTURE DU CANTAL

**27 FEV. 2026**

BUREAU DU COURRIER

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi vingt-quatre mars, à dix-sept heures, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

**Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)**

**Présents :**

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,  
M. Didier Achaine, Vice-Président du Conseil départemental,  
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental,  
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Dominique Beaudry, Conseillère départementale,  
Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale,  
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,  
M. Alain Delage, Conseiller départemental,  
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,  
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,  
M. Jean Mage, Conseiller départemental,  
Mme Valérie Semetys, Conseillère départementale.

Nombre de membres présents : 14

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- M. Jean-Yves Borry, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à M. Didier Achaine, Vice-Président du Conseil départemental,  
- M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,  
- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
- Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
- M. Vincent Descoeur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
- M. Stéphane Fréchou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale.

- 1 -

M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,  
M. Roger Ribaud, Maire de Meallet,  
M. M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,  
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompze,  
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmuret,  
Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,  
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,  
M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,  
M. Gérard Troupet, Maire de Nieudan,  
M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,  
M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Poinhac,  
M. David Ernest, Maire de Prunet,  
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,  
M. André Moléat, Adjoint au Maire de Quézac,  
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Rosennes-Saint-Mary,  
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Anoine,  
M. Bruno Fillet, Adjoint au Maire de Saint-Cémin,  
Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant,  
M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,  
M. Michel Canches, Maire de Saint-Gérons,  
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,  
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,  
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Centilles,  
M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,  
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,  
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,  
M. Pierre Coudert, Adjoint au Maire de Sansac-de-Marmiesse,  
Mme Françoise Angevry, Maire de Sansac-Verdazas,  
M. Léon Perrier, Maire de Senzargues,  
M. Guy Mespouilhès, Maire de Siran,  
M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thézac,  
Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,  
M. Jean Bourniol, Adjoint au Maire de Vézac,  
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Viollepeesse,  
M. Louis Estèves, Maire de Yollet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,  
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres présents : 63 + 2

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze, ayant donné pouvoir à M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,  
- M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,  
- Mme Nadine Antignac, Maire de Besse, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,  
- M. Maurice Pallut, Maire de Charterelle, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,  
- M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,  
- M. Franck De Magalhães, Maire de Ferrières-Saint-Mary, ayant donné pouvoir à M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeonne,

- 3 -

- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,  
- M. Florian Morelle, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Beaudry, Conseillère départementale,  
- Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,  
- Mme Valérie Ruada, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,  
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 12

**Absents excusés :**

M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental,  
Mme Céline Chantiau, Conseillère départementale,  
M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,  
Mme Magali Maurin, Conseillère départementale.

Nombre de membres excusés : 4

**Communes**

(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 234 communes < 3 500 habitants : 1 voix)

**Présents**

M. Philippe Roessel, Maire d'Allanche,  
M. Pascal Terral, Maire d'Ally-Orignac,  
M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,  
M. Michel Cabanes, Maire d'Amac,  
Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,  
M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Maire de Botzet,  
M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,  
M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,  
M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,  
M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,  
Mme Arlette Gaequet, Maire de Croc-de-Montvert,  
M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,  
M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,  
M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,  
M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,  
M. Christian Guy, Maire de Junhac,  
M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,  
M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,  
M. Georges Cayre, Maire de la Chapelle Laurent,  
M. Claude Dalmas, Maire de Labeserette,  
M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrière,  
M. Jean-Paul Troupet, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,  
M. Jean-Louis Frasquet, Maire de Lafauillade-en-Vézère,  
M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Larroquebrou,  
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Levisseix,  
M. René Lapeyre, Maire-délégué du Rouget-Pers,  
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,  
M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,

- 2 -

- M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,  
- M. André Vaur, Maire de Lacapelle-del-Fraisse, ayant donné pouvoir à M. Claude Dalmas, Maire de Labeserette,  
- M. Hervé Brugesalle, Conseiller Municipal de Madiac, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,  
- M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,  
- M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charnes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontelle Saint Saury,  
- M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Maire-délégué du Rouget-Pers,  
- M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournouls, ayant donné pouvoir à M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,  
- M. Albert Rochette, Maire de Sainte-Eulalie, ayant donné pouvoir à M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,  
- M. Bernard Remise, Maire de Saint-Urcize, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,  
- M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers, ayant donné pouvoir à M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,  
- M. Bertrand Forestier, Maire de Sauval, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,  
- M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.

- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpejon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac,  
- Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 18 + 2

**Absents excusés :**

M. Alain Vantalou, Conseiller Municipal d'Aubepierre-Bredons,  
M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,  
M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,  
M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,  
M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,  
M. Yves Magne, Maire d'Arches,  
M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Aurillac l'Eglise,  
M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,  
M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens,  
M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,  
Mme Régine Brault, Maire de Brageac,  
Mme Olivia Guerout, Maire de Brezons,  
M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,  
M. Laurent Mazères, Adjoint au Maire de Cayrols,  
Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,  
M. Philippe De Laroche, Maire de Cezans,  
Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,  
M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chalignac,  
M. Sébastien Doucet, Conseiller Municipal de Champagnac,  
M. René Goulesque, Adjoint au de Champe-sur-Tarentaine,  
M. Christophe Soulier, Maire de Charnensac,

- 4 -

M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,  
M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade,  
Mme Monira Chirou, Conseillère Municipale de Clavières,  
M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,  
M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Cottines,  
Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,  
Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,  
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesques,  
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,  
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,  
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,  
M. Richard Blanchard, Conseiller Municipal de Fontanges,  
M. Patrice Falès, Maire de Freix-Anglades,  
M. Gilbert Aurillac, Conseiller Municipal de Girgols,  
Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,  
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdières,  
M. Aurélien Pojlat, Adjoint au Maire de Jabrun,  
M. Jean Rongier, Maire de Joursec,  
M. Philippe Delchot, Maire de La Monnaie,  
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségallière,  
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinité,  
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,  
M. Clément Rouet, Maire de Ladrinhac,  
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,  
M. Pascal Lorenzo, Maire de Landre,  
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrouge,  
M. Laurent Teit, Conseiller municipal de Larqueveuille,  
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,  
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,  
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,  
Mme Claire Telesedre, Maire de Laveissenet,  
M. Denis Delpiou, Maire de Lavignac,  
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,  
M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux,  
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,  
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Montell,  
M. Michel Calmejan, Conseiller Municipal du Tréoulou,  
M. Christian Fournier, Maire du Vaulmier,  
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigeon,  
Mme Sylvie Portal, Maire des Terres,  
M. Laurent Picarouge, Maire de Leynhac,  
M. Bernard Pagenet, Maire de Leyvaux,  
M. Robert Boudon, Maire de Lléudades,  
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,  
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,  
M. Louis Perchaud, Maire de Malbo,  
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,  
Mme Colette Ponchet-Passemar, Maire de Marcent,  
M. Robert Flagg, Adjoint au Maire de Marchastel,  
Mme Christèle Gaillard, Adjointe au Maire de Marmarhac,  
M. Philippe Chastonnier, Conseiller Municipal de Maurins,  
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,  
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Menières,  
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,  
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,

- 5 -

M. René Riou, Conseiller municipal de Tanavelle,  
M. Yves Coussain, Maire de Telsières-les-Bouliès,  
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,  
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,  
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,  
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,  
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,  
M. Romuald Rivière, Maire de Val d'Arcomie,  
M. Jean-François Rispel, Adjoint au Maire de Valette,  
M. Eric Job, Maire de Valjouze,  
M. Dominique Lafon, Conseiller Municipal de Valuéjols,  
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,  
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Veltzic,  
M. David Geneix, Maire de Vernols,  
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,  
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vêze,  
M. Jean-Luc Tourlan, Maire de Vézère-Roussy,  
M. Didier Irande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,  
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Villedieu,  
Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,  
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,  
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.

M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

Nombre de membres excusés : 153 + 1

**E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)**

#### Présents :

Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hauts Terres Communauté,  
M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,  
M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Nombre de membres présents : 3

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christian Poulhes, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,  
- M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,  
- M. Eric Moulier, Vice-Président de la Communauté de Communes Sumène Artense, ayant donné pouvoir à M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne,  
- M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hauts Terres Communauté,  
- M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hauts Terres Communauté.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 5

- 7 -

M. Jean Mago, Maire de Montgreilh,  
M. Eric Pamentelot, Conseiller Municipal de Montvert,  
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,  
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Namhac,  
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,  
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuveglise-sur-Truyère,  
M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,  
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Patherols,  
Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,  
M. Pierre-Henry Bartholomé, Conseiller municipal de Pauthenc,  
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,  
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,  
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,  
M. Franck Veyreze, Conseiller Municipal de Raulhac,  
M. Francis Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,  
M. Philippe Echallier, Maire de Rezenières,  
M. Bernard Pellissier, Conseiller Municipal de Riou-es-Montagnes,  
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,  
M. Alain Serès, Maire de Rouffiac,  
M. Denis Vieyres, Maire de Rouzières,  
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,  
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saigues,  
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,  
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condac,  
M. Claude Ribeyrolle, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,  
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
M. Patrick Gouvy, Conseiller municipal de Saint-Clément,  
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,  
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,  
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,  
M. Sébastien Veyssière, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,  
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,  
M. Eric Verme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,  
M. Jean-Pierre Cingalbes, Maire de Saint-Hilde,  
M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blais,  
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,  
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint-Martial,  
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,  
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,  
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,  
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,  
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,  
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,  
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,  
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,  
M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaudes-Aigues,  
Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,  
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,  
M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,  
M. Michel Laporre, Maire de Salins,  
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,  
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulaques,  
M. Serge Viallemontail, Maire de Soumailac,  
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,

- 6 -

#### Absents excusés :

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gâtinais.  
Nombre de membres excusés : 1

**Autres organismes publics de coopération locale (24 membres : 1 voix par membre)**

#### Présents :

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,  
M. Jean Charnes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,  
M. Daniel Ginhac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,  
M. Eric Gousses, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,  
M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,  
M. René Laverigne, SIVU de la Doire,  
M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Gaëtan Fiamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallat – Moussages.  
Nombre de membres présents : 8

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,  
- M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint-Santin – Montmurat, ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs.  
Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2

#### Absents excusés :

M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,  
M. Jean-François Cabezou, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,  
Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugaec-Saint-Bonnet de Salers,  
M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,  
M. Alain Fallères, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,  
M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,  
M. Gilbert Mommaller, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,  
M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigeon,  
M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,  
M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,  
M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,  
M. Philippe Vieljeux, Syndicat des Eaux de Haute Artense,  
M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes.  
Nombre de membres excusés : 14

**Centres communaux d'action sociale (27 membres : 1 voix par membre)**

#### Présents :

M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,  
Nombre de membres présents : 1

- 8 -

#### Absents excusés avant donné pouvoir :

- M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,
- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Maire-délégué du Rouget-Pers,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon, ayant donné pouvoir à M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 6

#### Absents excusés :

- Mme Bonnie Delepins, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,
- Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,
- Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpaçon sur Cère,
- Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,
- Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,
- M. Jean-Michel Faubladier, Centre communal d'action sociale de Lescoules,
- M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,
- M. Michel Coenier, Centre communal d'action sociale de Marmelac,
- Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,
- Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Mours-La-Jolie,
- M. Laurent Mahvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,
- M. Christian Grass, Centre communal d'action sociale de Murat,
- M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,
- Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,
- Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cémin,
- M. David Bontis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirques-de-Jordanne,
- Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,
- Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,
- Délégué du Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,
- Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Yrac,

Nombre de membres excusés : 20

#### Bilan 2024 : Mission eau et assainissement

62 nouvelles conventions signées en 2024.  
487 jours conventionnés (AEP : 197 jours – Assainissement : 290 jours).  
Montant conventionné : 218 106 € HT  
25,8 M d'€ de commandes générées (études, travaux)

#### Focus 2024 : Mission « Recherche de fuites » et « Accompagnement à la structuration des compétences »

- Création d'une nouvelle mission « Recherche de fuites » sur les réseaux d'eau potable
  - ✓ Environ 30 % de fuites sur les réseaux d'eau du Cantal, et dans certains cas, 50% du volume mis en distribution.
  - ✓ 12 conventions signées - 46 jours contractualisés depuis juin 2024.

#### Accompagnement à la structuration des compétences

- ✓ Pilotage de 19 études de gouvernance pour anticiper les transferts de compétences
- ✓ Mise en place de nouvelles missions mutualisées (réseaux d'assainissement, achats groupés)

#### Bilan 2024 : Mission Voirie - Réseaux divers & Ouvrages d'art

65 opérations signées  
615 jours conventionnés  
Montant conventionné : 250 531 € HT  
7,2 M d'€ de contrats générés

#### Les opérations portent essentiellement :

- sur l'entretien courant de voirie : 317 jours,
- sur l'aménagement de traverses et d'espaces publics : 234 jours,
- sur des opérations de suivi d'ouvrages : 64 jours (montées en charge en lien avec le programme du CERAMA).

#### Focus 2024 : Illustrations de quelques aménagements VRD & OA :

- Commune de MANDAILLES - SAINT JULIEN : valorisation & embellissement du cœur de village de St Julien de Jordanne
- Commune d'ARPAÇON-SUR-CÈRE : création d'une passerelle sur le Cère
- CHATAIGNERAIE CANTALIENNE : Aménagement des berges du Lot
- Commune de TIVERS : mise en sécurité de la rue du Chassang (tranche2)
- Commune de SAINT-ILUDE : aménagement d'un city par et d'un parking

#### Bilan 2024 : Bâtiments et Aménagements publics

16 nouvelles conventions signées  
175,5 jours conventionnés  
Montant conventionné : 73 126 € HT  
7,5 M d'€ de commandes générées

#### La répartition des projets est la suivante :

- aménagement espace publics : 61 jours,
- réhabilitation de bâtiment : 42 jours,
- restauration du patrimoine : 36 jours,
- construction de bâtiment : 30 jours,
- équipement touristique : 7 jours

#### Focus 2024 : Multiples numus et attractivité des villages

- Cassaniouze : transformation d'un ancien commerce en boulangerie-pâtisserie
- Antignac : extension de l'outillage communale
- Senezvignes : transformation d'une grange en auberge communale avec chambres d'hôtes et restaurant
- Stran : épicerie-bar entièrement rénovée

#### Déroulé de la séance

#### Accueil de M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental du Cantal, Président de Cantal Inondé et Territoires.

M. Bruno Faure accueille les membres de l'Assemblée Générale à l'Hôtel du Département – Atrium à Aurillac. Il constate que le quorum est atteint.

Cette assemblée générale annuelle de CIT vise à présenter le bilan d'activités 2024, le rapport financier de l'année, ainsi que, les orientations 2025 et à échanger avec les élus adhérents sur les services proposés.

#### M. Bruno Faure rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- ◆ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 Mars 2024 ;
- ◆ Rapport d'activité et Bilan financier 2024 ;
- ◆ Débat d'Orientations Budgétaires 2025 ;
- ◆ Renouvellement 2025 de l'adhésion au CAUE ;
- ◆ Renouvellement 2025 de l'adhésion à l'association DECLIC ;
- ◆ Point d'actualité sur le sujet spécifique du 12ème programme d'accompagnement des Agences de l'Eau ;
- ◆ Questions diverses.

L'assemblée se conclura par une présentation du nouveau programme 2025-2030 de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et par un point d'actualité sur les évolutions réglementaires concernant les compétences eau et assainissement.

Mme Valérie Cabecas est désignée secrétaire de séance.

#### Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023.

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune remarque.

Les membres de l'Assemblée Générale adoptent le procès-verbal à l'unanimité.

#### Rapport d'activité 2024

Mme Sandrine Carlut indique que la couverture territoriale est quasi-totale. Le nombre d'adhérents à Cantal Ingénierie & Territoires est stable : 237 Communes - 8 Communautés de Communes - 1 Communauté d'Agglomération - 24 Structures de coopération intercommunales et 25 CCAS.

Nouveaux adhérents 2024 : le CCAS de Montsalvy, en lien avec le développement de la mission RGPD DPO.

Mme Sandrine Carlut indique que 18 ETP ont été mobilisés en mutualisation avec le Conseil départemental pour répondre aux besoins de l'Agence pour l'année 2024.

A noter les 2 lieux d'accueil de l'Agence : 21 Boulevard de Lescudriers (accueil principal) et le bureau situé à Murat.

Chaque mission fait l'objet d'une présentation succincte par Mme Carlut, mais en volume global, on peut retenir les éléments suivants :

- 249 nouvelles opérations signées en 2024 ;
- 1 200 jours contractualisés en 2024 ;
- 680 534 € conventionnés en 2024.

#### Bilan 2024 : Conseil juridique et administratif

104 interventions d'assistance et de conseil  
3 opérations d'AMO signées  
16 jours facturés

Le conseil juridique et administratif porte essentiellement sur le suivi des procédures de la commande publique (70% de l'activité), sur la règle de droit applicable en matière de gestion locale ainsi que la remise de procédures ou de documents types.

Accompagnement également sur les délégations de service public.

#### Bilan 2024 : Mission de Données mutualisées à la protection des données – Application du Règlement Général sur la Protection des Données

17 réunions de sensibilisation ont été menées auprès des collectivités  
62 déclarations DPO actives auprès de la CNIL depuis 2021

#### Faits marquants de 2024 :

- la prise de poste d'un nouveau chef de projet DPO
- le renouvellement des premières conventions signées en 2021 lors de la mise en œuvre de cette mission (31 conventions renouvelées et 4 nouvelles conventions portant pour 2024 un total de 35 conventions) ;
- l'afflux de nombreuses collectivités intéressées par la prestation RGPD suite à la fin de leur contrat au 31 décembre 2024 avec leur précédent DPO. (30 nouvelles conventions signées).

#### Bilan 2024 : Ecoles numériques du Cantal

Mme Carlut rappelle la genèse du projet : projet initié en 2014 et intervention de CIT reposant sur une convention cadre signée avec le Rectorat et les services de l'Éducation Nationale.

Elle rappelle les 4 axes de réflexion : usages avec les ENT, matériel, réseaux et maintenance.

#### Volet Maintenance :

- ✓ 37 conventions pour 38 écoles accompagnées (idem en 2023)
- ✓ Montant conventionné : 19 000 € HT
- ✓ 129 demandes d'assistance

#### ENT :

- ✓ 103 écoles connectées en 2024 et mise à disposition d'une nouvelle application mobile
- ✓ 150 000 visites du site
- ✓ Rappel adresse de connexion : <https://ent-ecole.cantal.fr>

#### Bilan 2024 : Dématérialisation

57 réponses à des sollicitations d'assistance en 2024.

#### CIT met gratuitement à disposition 2 portails de dématérialisation :

- ✓ Achatspublic.com : commande publique
- ✓ DOCAPOST FAST (Actes, hélos) : simplification des échanges entre administrations

Coût des licences : Achatspublic.com : 3 480 € / HT et DOCAPOST FAST : 3 276 € / HT

#### CIT assure le pilotage de la partie administrateur et l'assistance à l'utilisation :

- Achatspublic : tous les adhérents mais 270 comptes actifs
- Docapost Fast Actes : 14 comptes actifs
- Docapost Hélos : 3 collectivités

## CIT : partenaire et expert de l'ingénierie locale - Conduite de projets - Ingénierie financière

### Recherche de financements

- ✓ CIT apporte un conseil et une information sur les financements mobilisables pour les projets ainsi qu'un accompagnement dans l'élaboration des dossiers.
- ✓ Uniquement pour les dossiers en lien direct avec le champ de compétences de CIT.
- ✓ Volume d'activités très important : l'anticipation des demandes et la préparation des dossiers en amont sont des enjeux d'efficacité.

### Animation de l'étude départementale « Gestion des déchets ».

- ✓ Février 2024 : le Comité de pilotage a arrêté le plan d'action. L'ensemble de ces actions a permis une mise en réseau des acteurs, une réflexion sur les modes de traitement et la définition d'un plan d'action pour la prévention et la valorisation (économie circulaire, biodéchets).

### Partenariats de l'Agence

- ✓ Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal (AMF 15) : participation au salon des maires (octobre 2024)
- ✓ Intervention à Saint-Flour avec l'association Intercommunalité de France
- ✓ Conférence sur l'engagement à mi-mandat (mai 2024) avec AMF
- ✓ Partenariat avec l'AMF pour l'organisation de formations (formation sur la gestion de crise dans le domaine de l'eau potable en mars 2024)
- ✓ Réseau National des ATD : CIT est membre du réseau national d'agences techniques départementales (une cinquantaine de départements est structurée au sein de cette association).

### Bilan financier 2024

Mme Carlut présente le bilan financier de l'année 2024.

Elle rappelle que le budget de CIT ne comporte qu'une section de fonctionnement.

Dans le cadre de la convention de mutualisation, CIT s'appuie sur les moyens du Conseil départemental qui lui refacture les frais correspondants.

#### ➤ Recettes 2024 : 935 988,74 € HT.

Elles reposent sur 3 postes :  
- participation statutaire du Département : 225 000 € ;  
- prestations facturées : 609 217,84 € HT ;  
- cotisations d'adhésion : 101 770,90 € HT.

#### ➤ Dépenses 2024 : 893 675,15 € HT.

Le principal poste de dépenses reste le remboursement des frais au Conseil départemental dans le cadre de la convention de mutualisation : 823 755,38 € HT.

#### ➤ Résultat de l'exercice 2024 : 258 153,57 € (dont un bénéfice annuel 2024 de 42 313,59 €).

Maintien de l'activité en 2024 malgré le contexte de contraintes budgétaires pour les collectivités.  
Augmentation des facturations et prestations de service.  
Les recrutements 2024 (les nouveaux postes eau/assainissement, renforcement bâtiment) ne sont pas encore et totalement répercutés dans les dépenses 2024.  
Résultat à nuancer en raison du décalage de facturation lié à la mutualisation de services avec le Conseil Départemental (remboursement avec solde).

## Perspectives 2025 pour les domaines de l'Eau et de l'Assainissement : transfert de compétences

### Objectif 2025 : renforcer l'ingénierie mutualisée à l'échelle départementale

- ✓ Une assistance à maîtrise d'ouvrage renforcée sur les études de gouvernance ;
- ✓ Un nouveau panel de prestations.

### Perspectives 2025 Voirie, Réseaux divers & Ouvrages d'art : se projeter vers les mobilités de demain

#### Objectif 2025 : se projeter vers les mobilités de demain

- ✓ Poursuite de la mission sociale : modernisation et entretien de la voirie communale et aide à la programmation des travaux avec un développement des mobilités partagées et des mobilités douces ;
- ✓ Prise en compte de l'évolution du périmètre des demandes ;
- ✓ Poursuite et progression de la prestation dédiée aux ouvrages d'art (programme de financement CERAMA sur les ouvrages d'art prolongé jusqu'en juin 2026).

### Perspectives 2025 : Bâtiments et Aménagements publics

#### Objectif 2025 : accompagner la transition énergétique et préserver le patrimoine des collectivités

- ✓ Convention partenariale du projet européen BAOBAP (Boîte à outils Bâtiments Publics) ;
- ✓ Prise en compte des enjeux de transition énergétique et accompagnement des collectivités (veille sur les programmes Fonds chaleur, CEE, SDEIE...);
- ✓ Préservation du patrimoine ;
- ✓ Vigilance 2025 sur les moyens dédiés (renouvellement du poste de chef de projets).

### Perspectives 2025 : Accompagnement à la gestion des données publiques

- ✓ Poursuite de la mission DPO ;
- ✓ Faciliter la dématérialisation des flux ;
- ✓ Sensibilisation Cyber sécurité (en partenariat avec l'AMF) ;
- ✓ Développement du numérique éducatif ;
- ✓ Nouveauté 2025 : mise en place d'une mission d'archivage itinérant (priorité sur l'archivage papier / tri sur site pour les collectivités et réflexion sur l'archivage électronique).

### La consolidation des missions supports

- ✓ La mission Assistance juridique et administrative (continuité des missions, veille d'actualité, renouvellement du poste de juriste) ;
- ✓ Ingénierie Financière.

### Animation de projets

- ✓ Expérimentation d'un nouveau partenariat avec le CEREMA ;
- ✓ Etude départementale déchets - Animation du plan d'actions.

### Fonctionnement et Perspectives financières

- ✓ Réflexion sur la gestion RH de CIT (format de mutualisation / coordination avec l'AT) ;
- ✓ Renouvellement des marchés des assurances ;
- ✓ Evolution du mode de calcul pour la cotisation des UGE/UGA (en lien avec l'évolution du transfert de compétences) ;
- ✓ Renfort du support juridique et administratif et réorganisation des tâches ;
- ✓ Approche processus pour une « démarche qualité », signature électronique et mise en place d'un logiciel métier ;
- ✓ Amélioration des outils de communication : site web, charte graphique ;
- ✓ Recherche permanente d'une efficience garantissant un modèle économique fiable et équilibré et la réalisation de prestations de qualité.

| Bilan de l'exercice 2024 |                                     |                  |                  | Bilan de l'exercice 2024 |                                         |                  |                  |
|--------------------------|-------------------------------------|------------------|------------------|--------------------------|-----------------------------------------|------------------|------------------|
| Chap                     | Libellé                             | Montants<br>2024 | Montants<br>2023 | Chap                     | Libellé                                 | Montants<br>2024 | Montants<br>2023 |
| 541                      | Charges à caractère général         | 6 336 943,00 €   | 6 336 943,00 €   | 541                      | Produits services, dotations, imputés   | 634 562,42 €     | 634 562,42 €     |
| 542                      | Personnel d'entretien               | 39 850,00 €      | 7 868,38 €       | 542                      | Autres subventions et dotations         | 624 562,42 €     | 634 562,42 €     |
| 54279                    | Autres prestations de services      | 1 807 846,00 €   | 423 776,38 €     | 54279                    | Subventions, subventions et imputations | 389 947,49 €     | 389 947,49 €     |
| 543                      | Autres services extérieurs          | 137 850,00 €     | 60 894,46 €      | 543                      | Participations Départementales          | 236 590,93 €     | 236 590,93 €     |
| 54312                    | Impôts, taxes, versements assimilés | 3 000,00 €       | 58,71 €          | 54312                    | Participations Départementales          | 389 947,49 €     | 389 947,49 €     |
| 54313                    | Charges de personnel                | 1 300,00 €       | 1 300,00 €       | 54313                    | Subventions                             | 6 000 €          | 6 000 €          |
| 54314                    | Charges de gestion courante         | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54315                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54316                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54317                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54318                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54319                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54320                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54321                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54322                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54323                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54324                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54325                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54326                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54327                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54328                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54329                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54330                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54331                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54332                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54333                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54334                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54335                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54336                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54337                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54338                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54339                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54340                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54341                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54342                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54343                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54344                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54345                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54346                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54347                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54348                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54349                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54350                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54351                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54352                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54353                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54354                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54355                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54356                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54357                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54358                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54359                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54360                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54361                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54362                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54363                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54364                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54365                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54366                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54367                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54368                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54369                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54370                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54371                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54372                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54373                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54374                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54375                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54376                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54377                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54378                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54379                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54380                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54381                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54382                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54383                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54384                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54385                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54386                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54387                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54388                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54389                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54390                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54391                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54392                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54393                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54394                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54395                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54396                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54397                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54398                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54399                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54400                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54401                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54402                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54403                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54404                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54405                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54406                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54407                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54408                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54409                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54410                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54411                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54412                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54413                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54414                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54415                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54416                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54417                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54418                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54419                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54420                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54421                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54422                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54423                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54424                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54425                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54426                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54427                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54428                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54429                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54430                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54431                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54432                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54433                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54434                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54435                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54436                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54437                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54438                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54439                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54440                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54441                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54442                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54443                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54444                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54445                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54446                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54447                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54448                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54449                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54450                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54451                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54452                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54453                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54454                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54455                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54456                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54457                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54458                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54459                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54460                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54461                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54462                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54463                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54464                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54465                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54466                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54467                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54468                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54469                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54470                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54471                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54472                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54473                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54474                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54475                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54476                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54477                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54478                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54479                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54480                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54481                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54482                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54483                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54484                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54485                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54486                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54487                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54488                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54489                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54490                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54491                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54492                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54493                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54494                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54495                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54496                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54497                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54498                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54499                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54500                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54501                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54502                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54503                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           | 0,00 €           |                          |                                         |                  |                  |
| 54504                    | Charges de gestion de projets       | 0,00 €           |                  |                          |                                         |                  |                  |

#### Point d'actualité 2025:

Intervenants : David Moreau et Valérie Perrier – Agence de l'eau Adour Garonne

Pour conclure cette Assemblée générale 2025, il est proposé une présentation sur le sujet spécifique du 12ème programme d'accompagnement des Agences de l'Eau.

Accélération du rythme en fin du 11ème programme : 500 millions d'euros engagés en 2024 à l'échelle du bassin (80 millions sur la Dordogne, contre 50 millions habituellement)

Nouveau programme élaboré à partir des besoins des collectivités pour s'adapter au changement climatique (programme adopté le 10 octobre 2024).

#### Extensions financières

2 milliards d'euros pour la période 2025-2030

4 axes stratégiques :

- ✓ Accompagner le développement des politiques de l'eau dans les territoires
- ✓ Assurer les équilibres entre ressource disponible, usages et besoins des milieux en recherchant la sobriété et en déployant le mix de solutions pertinentes
- ✓ Préserver et restaurer les milieux aquatiques et leur biodiversité
- ✓ Protéger la qualité de l'eau

#### 4 principes directeurs pour les interventions

- ✓ Conditionnalités accrues pour tous les projets : critères d'éligibilité exigés pour assurer une efficacité des aides de l'Agence
- ✓ Majoration de taux pour les projets prioritaires et/ou ambitieux : accélérer les projets, favoriser les solutions préventives, approches climatiques et territoriales, projets complexes/expérimentaux/innovants
- ✓ Exigences de résultats : objectifs quantifiés (cibles) sur le programme, critères de mesures / d'évaluation sur les projets financés
- ✓ Liabilité des aides : simplification de l'accès aux aides, visibilité sur les 3 premières années à minima, recours aux AAP pour des opérations partenariales, innovantes

#### Principaux enjeux

- ✓ Intégration du changement climatique : une condition sine qua non pour des projets éligibles
- ✓ Renforcer l'accompagnement des services public pour une gouvernance adaptée aux territoires et aux enjeux
- ✓ Maîtriser et réduire les pollutions domestiques de temps sec et de temps de pluies en intégrant une approche territoriale
- ✓ Engagement sur des résultats : résultats mesurables et tangibles, avec évaluation des objectifs atteints.

#### Principales nouveautés

- ✓ Bonne échelle de gouvernance et de gestion : « Les travaux doivent concerner une intercommunalité (syndicat, EPCI, ...) » - Compétence intercommunale obligatoire.
- ✓ Prix de l'eau  $\geq$  2ETTC/m3 pour le part assainissement
- ✓ Indicateurs SISPEA renseignés
- ✓ Intégrer une étude de l'impact carbone/GES, en investissement et fonctionnement, pour les travaux > 1M€
- ✓ Marge d'avenir prise en compte à 10% en subvention

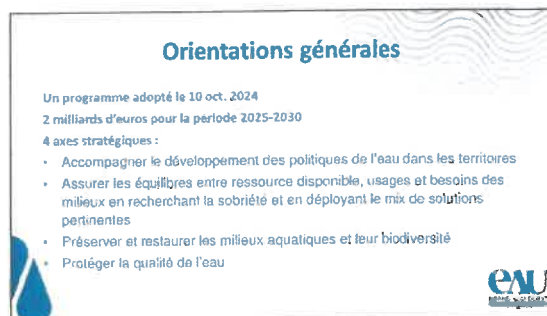
- 17 -

Point 3 -Délibérations 12ème

14/04/2025



1



2

1

Pièce annexée au PV :

- Diaporama de l'intervention de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

M. Bruno Faure remercie les membres de l'Assemblée Générale et lève la séance à 19h00.

Le Président de Cantal Ingénierie & Territoires,

Bruno FAURE

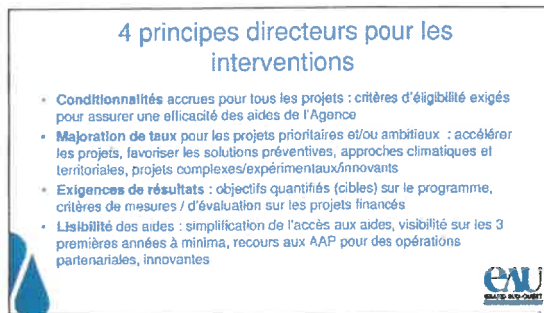
La Secrétaire de Cantal Ingénierie & Territoires,  
Secrétaire de la séance,

Valérie CABECAS

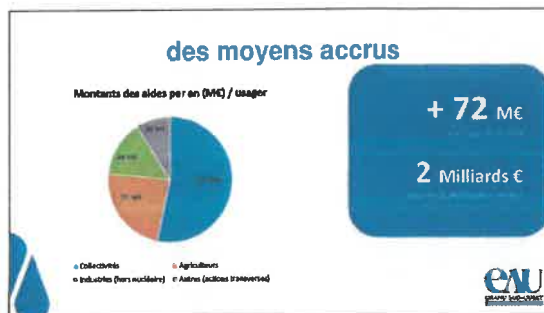
Procès-verbal arrêté lors de la séance suivante : AG du  
Mise à la disposition du public :

Point 3 -Délibérations 12ème

14/04/2025



3



4

- 18 -

2

## Comparaison entre 11ème programme et 12ème programme

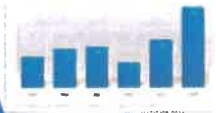
| Intitulé de l'opération                      | 11ème programme (2015-2020) | 12ème programme (2021-2025) |
|----------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1. Amélioration de la qualité de l'eau       | 17                          | 16,1                        |
| 2. Réhabilitation de réseaux                 | 30                          | 28,3                        |
| 3. Construction de nouvelles infrastructures | 35                          | 28,3                        |
| 4. Traitement des eaux usées                 | 13                          | 13,5                        |
| 5. Traitement des eaux de surface            | 8                           | 4,8                         |
| 6. Traitement des eaux de pluie              | 17                          | 9,5                         |
| 7. Traitement des eaux de ruissellement      | 40                          | 35,9                        |
| 8. Traitement des eaux de source             | 7                           | 5                           |
| 9. Traitement des eaux de puits              | 26                          | 34                          |
| 10. Traitement des eaux de forage            | 2                           | 3                           |
| 11. Traitement des eaux de mer               | 10                          | 25                          |
| 12. Traitement des eaux de lacs              | 15                          | 14,5                        |
| 13. Traitement des eaux de rivières          | 4                           | 4,5                         |
| 14. Traitement des eaux de lacs              | 1,1                         | 2,4                         |
| 15. Traitement des eaux de rivières          | 1,5                         | 25,0                        |
| 16. Traitement des eaux de lacs              | 2,5                         | 3,8                         |
| 17. Traitement des eaux de rivières          | 8                           | 1,5                         |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>188,8</b>                | <b>182,6</b>                |

5

## Bilan 11ème programme

**BILAN 11ème programme**  
 Sur la base du 11ème programme (2015-2020) :

- 12 000 000 € accompagnés par l'Agence
- 100 M€ des travaux réalisés
- 100 M€ de travaux réalisés dans le département, soit 100 M€ de travaux réalisés



## Zoom année 2024



6

3

## Principaux Enjeux

- Intégration du changement climatique : une condition sine qua non pour des projets éligibles
- Renforcer l'accompagnement des services public pour une gouvernance adaptée aux territoires et aux enjeux
- Mettre en œuvre et réduire les pollutions domestiques de temps sec et de temps de pluies en intégrant une approche territoriale
- Engagement sur des résultats : résultats mesurables et tangibles, avec évaluation des objectifs atteints

9

## Principales NOUVEAUTÉS

- Bonne échelle de gouvernance et de gestion : Les travaux doivent concerner une intercommunalité (syndicat, EPCI, ...)
- Prix de l'eau > 2€ TTC/m³ pour la part assainissement
- Indicateurs SISPEA renseignés
- Intégrer une étude de l'impact carbone/GES, on investissement et fonctionnement, pour les travaux > 1M€
- Marge d'avenir prise en compte à 10% en subvention

10

5

## La solidarité sur le bassin

Participation redevances  
Départements des  
métropoles 51 et 33

110 M€ de redevances

Pour

60 M€ de subventions  
reversées

Redistribution  
Moyenne 2018-2024

50 M€

Autres départements

|         |                |                  |
|---------|----------------|------------------|
| Cantal  | Redevance 4M€  | Subventions 8M€  |
| Aveyron | Redevance 10M€ | Subventions 15M€ |
| Corrèze | Redevance 7M€  | Subventions 13M€ |
| Lot     | Redevance 6M€  | Subventions 10M€ |

7

## opérations non éligibles

## Assainissement

Travaux relatifs à la collecte d'une pollution nouvelle et les extensions de collecte

La réhabilitation de réseaux ne permettant pas de réduire soit les rejets directs par temps sec ou par temps de pluie, soit les apports d'ECB

Les infrastructures liées à la lutte contre les inondations et les travaux de collecte des eaux pluviales

Les opérations liées à un problème de conception de l'ouvrage initial et les travaux de mise aux normes liés au statut de non-conformité émise au titre de la directive EUT

Les travaux relatifs au fonctionnement, à l'exploitation des infrastructures ou de la surveillance réglementaire des rejets et sous-produits de l'épuration

## Eau potable

Les réservoirs d'eau potable traitée et chlorés ou relinés sans opération globale de reconstruction

Les opérations d'entretien de réseau de distribution

Les projets non justifiés par un problème de disponibilité de la ressource ou lié uniquement à une augmentation de la population

Les opérations relevant du fonctionnement, de l'entretien courant et de la gestion des installations

CVM

11

## THÉMATIQUE

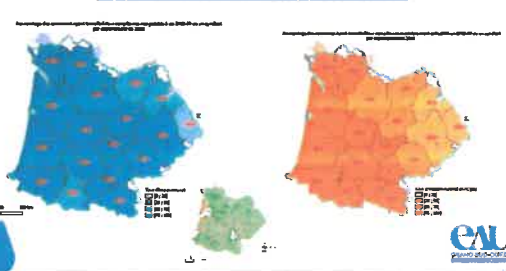
## Assainissement / AEP

DÉLIBÉRATIONS (JONES 11/12/2024)  
 RECHERCHE DES PRIORITÉS DOMESTIQUES ET PLUVIALES

8

4

## Point structuration sur le bassin Adour-Garonne



12

6

[illegible]

13

[illegible]

14

## GESTION DES EAUX PLUVIALES ET RENATURATION DES VILLES ET VILLAGES

- **Nouvelles conditions d'égalité**
  - **Projet d'intégrer dans une vision globale des potentialités de GEP et de désimperméabilisation à l'échelle du territoire du BOC :**
    - Les travaux portés par les collectivités territoriales doivent s'inscrire dans une stratégie d'aménagement globale prenant en compte la gestion durable et saine des eaux pluviales et de la restauration de l'espace urbain. Cette stratégie privilégie l'effacement des zones de piéde et l'adoption du principe de saturation et l'imperméabilisation des zones de leur organisation. Elle est dérivée d'une doctrine hydrologique et urbaine cohérente et est associée avec les documents de SCOT/PLU.
    - **Projet de la surface totale gérée en techniques de gestion intégrée des eaux pluviales est supérieure au degré 1 700 m² (à l'exception des projets verticaux et des projets réalisés avec des technologies actuelles)**



100%

70%

100% (supérieur à son niveau de GEP 1)

Document n° 1

U

17

[illegible]

18

| Paramètre           | Concentration (mg/l) |
|---------------------|----------------------|
| Ca                  | 100                  |
| Mg                  | 100                  |
| 50th + 20th AEL (*) | 100                  |
| NO3                 | 100                  |
| 30th + 20th AEL     | 100                  |
| 50th + 20th AEL     | 100                  |
| 20th                | 100                  |
| 30th + 20th AEL     | 100                  |

15

THÉMATIQUES

Gestion des eaux pluviales et renaturation des villes et villages

34 rue de la République - 24/25

16

## GESTION DES EAUX PLUVIALES ET RENATURATION DES VILLES ET VILLAGES

4 Tableaux des dépenses prévisionnelles à renseigner (ajout à l'établissement de l'annexe 04tableau)

The image shows four empty budget tables for water management and urban regeneration. The tables are organized into sections: 'Dépenses d'investissement', 'Dépenses de fonctionnement', 'Dépenses de capital', and 'Dépenses de personnel'. Each section has multiple rows for different types of expenses and columns for budgeting details.

**Tableau 1: Dépenses d'investissement**

| N° | Description | Montant | Unité | Année | Mois | Trimestre | Semestre | Année |
|----|-------------|---------|-------|-------|------|-----------|----------|-------|
| 1  |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 2  |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 3  |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 4  |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 5  |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 6  |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 7  |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 8  |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 9  |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 10 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 11 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 12 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 13 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 14 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 15 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 16 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 17 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 18 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 19 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 20 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 21 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 22 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 23 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 24 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 25 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 26 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 27 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 28 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 29 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 30 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 31 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 32 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 33 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 34 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 35 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 36 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 37 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 38 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 39 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 40 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 41 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 42 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 43 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 44 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 45 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 46 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 47 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 48 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 49 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 50 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 51 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 52 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 53 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 54 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 55 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 56 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 57 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 58 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 59 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 60 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 61 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 62 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 63 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 64 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 65 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 66 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 67 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 68 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 69 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 70 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 71 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 72 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 73 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 74 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 75 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 76 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 77 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 78 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 79 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 80 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 81 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 82 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 83 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 84 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 85 |             |         |       |       |      |           |          |       |
| 86 |             |         |       |       |      |           |          |       |
|    |             |         |       |       |      |           |          |       |

19

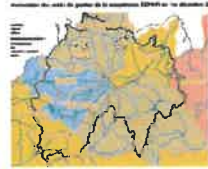
THÉMATIQUE

Restauration des milieux, habitats et écosystèmes

20

## Principaux Enjeux du 12ème programme

- Intégration du changement climatique : une condition sine qua non pour des progrès alignés
- Approche territoriale globale : aligner les contrats eau et climat en intégrant les différents usages de l'eau (protection de la ressource, réduction des prélèvements et consommation en eau, les différents usages du territoire)
- Favoriser le déploiement des SFN en renforçant l'approche systémique à l'échelle des projets et des territoires
- Engagement sur des résultats : résultats mesurables et tangibles, avec évaluation des objectifs atteints



## Au niveau des demandes RIVAGE

- La demande doit toujours préciser les **résultats attendus et les livrables**
- Le montant des dépenses est en HT et la prestation récupérée s'ajoute au paramétrage à TVA
- Le montant peut-être négatif en TTC lorsque le bénéficiaire défiera soit :
  - Ne pas être assujéti à la TVA
  - Ne pas récupérer de TVA sur l'opération
- Salaires et charges des personnes impliquées dans la mission
  - Taux indicatif relatif au forfait horaire de la structure : forfait de 70€ TTC tout compris (salaires et charges)
  - Taux de 500€ par jour et par personne

## Zoom taux d'aide poste TR



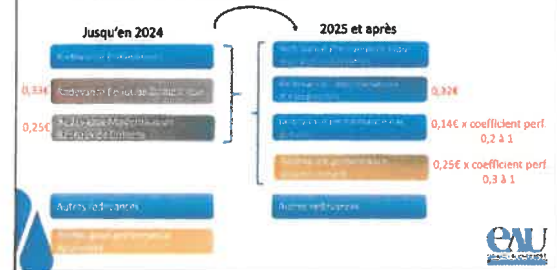
## THÉMATIQUE

## Les redevances

## Opération, taux et dispositif RIVAGE

| Activités d'opération                                                            | Taux  | Dispositif RIVAGE                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>Amélioration de la connaissance des milieux et accompagnement des acteurs</b> |       |                                                                     |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins              | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins              | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins              | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins              | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins              | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins              | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins              | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins              | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins              | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |

## Evolution des redevances



## Opération, taux et dispositif RIVAGE

| Activités d'opération                                                         | Taux  | Dispositif RIVAGE                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>Restauration et préservation des milieux aquatiques, humides et marins</b> |       |                                                                     |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins           | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins           | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins           | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins           | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins           | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins           | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins           | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins           | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |
| Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins           | 0,14€ | Activités de connaissance des milieux aquatiques, humides et marins |

## Les modalités d'application sur la facture d'eau

Arrêté du 2 octobre 2024

La rubrique « organismes publics » peut comprendre les lignes suivantes :

- Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)
- Consommation eau potable (agence de l'eau)
- Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)
- Performance des systèmes d'assainissement collectif (agence de l'eau)

## Application

- Année 2025

- Année 2026 ...

|                        |        |
|------------------------|--------|
| Indice di qualità: 100 | 0,32€  |
| Indice di qualità: 100 | 0,07€  |
| Indice di qualità: 100 | 0,105€ |

Somme des redevances  
0,495€/m3

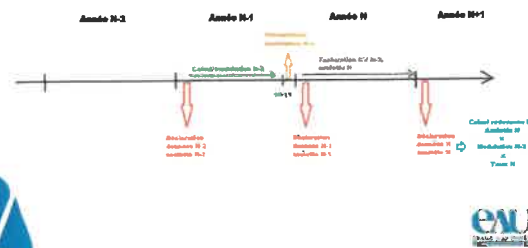
|                                     |              |                        |
|-------------------------------------|--------------|------------------------|
| Receita com a venda de 100 unidades | 100 unidades |                        |
| Receita com a venda de 100 unidades | 100 unidades | 0,32€                  |
| Receita com a venda de 100 unidades | 100 unidades | 0,14€ x coef (0,2 à 1) |
| Receita com a venda de 100 unidades | 100 unidades | 0,25€ x coef (0,3 à 1) |

Somme des redevances  
0,423€/m<sup>3</sup> à 0,71€/m<sup>3</sup>



79

### Calendrier de déclaration et de calcul des redevances de performance



30

### Détail des critères de modulation par classe de STEU

- Pour une redevance N, les critères retenus sont ceux de l'année de fonctionnement N-2
- Modulation « forfaitaire » pour l'année de référence 2025

| DATE DE MISE EN ŒUVRE                         | STEU 20-200 EN                                                                     | STEU 200-2000 EN                                                                 | STEU 2000 EN                                                                     |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ce document</b><br>constitue le <b>SAF</b> | "Contraintes de l'agglomération"<br>Contraintes générales<br>Liées à l'aménagement | "Contraintes de l'aménagement"<br>Contraintes générales<br>Liées à l'aménagement | "Contraintes de l'aménagement"<br>Contraintes générales<br>Liées à l'aménagement |
|                                               | "Contraintes de l'agglomération"<br>Contraintes générales<br>Liées à l'aménagement | "Contraintes de l'aménagement"<br>Contraintes générales<br>Liées à l'aménagement | "Contraintes de l'aménagement"<br>Contraintes générales<br>Liées à l'aménagement |

\*La critère de conformité en équipement conditionne l'estimation des autres critères de l'axe de modulation. Si la conformité réglementaire à 53 n'est pas respectée, le coefficient de modulation de cet axe sera nul.



33

## La redevance de prélèvement d'eau

- Suppression de la majoration Grenelle
- Maintien de « l'amendement fontaine patrimoniale »
- Majoration du tarif de la redevance de :
  - 60 % si absence de compteur, sauf impossibilité avérée
  - 40 % si le dispositif de mesure n'est pas conforme aux caractéristiques techniques
  - 20 % si le registre relatif au dispositif de mesure n'est pas tenu ou ne respecte pas les obligations de l'article L214-8

[illegible]

34

## THÉMATIQUE

**Merci de votre attention**

31

### Les tarifs des nouvelles redevances sur le 12<sup>ème</sup> programme

## Redevance sur la consommation d'eau potable

| Asset      | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | Liquid Assets<br>per to bid |
|------------|------|------|------|------|------|------|-----------------------------|
| TWTF (Gm3) | 0.33 | 0.32 | 0.31 | 0.32 | 0.32 | 0.32 | 1                           |

## Redevance sur la performance des réseaux d'eau potable

| Activitat      | 2023 | 2024 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | Límits<br>de per<br>m.20 |
|----------------|------|------|------|------|------|------|--------------------------|
| Tarifa (€/m.2) | 0,25 | 0,14 | 0,14 | 0,14 | 0,14 | 0,14 | 1                        |

## Redevance sur la performance des systèmes d'assainissement collectif

| Années        | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | Limite<br>Sole<br>par<br>Sexe |
|---------------|------|------|------|------|------|------|-------------------------------|
| Tarif (Rugby) | 0,35 | 0,25 | 0,25 | 0,25 | 0,25 | 0,25 | 1                             |



32





## **Cantal Ingénierie & Territoires**

### **Extrait des Délibérations de l'Assemblée Générale**

**Réunion du 20 février 2026**

-----

**N° de la délibération : 26AG02-02**

L'an deux mille vingt-six et le vendredi vingt février, à dix heures trente, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

#### **Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)**

##### **Présents :**

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,  
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental,  
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,  
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,  
Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,  
M. Alain Delage, Conseiller départemental,  
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,  
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,  
Mme Magali Maurel, Conseillère départementale,  
M. Florian Morelle, Conseiller départemental,  
Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale.

**Nombre de membres présents : 14**

##### **Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,

- M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,
- Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
- Mme Céline Charriaud, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Vincent Descoeur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Stéphane Frechou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Magali Maurel, Conseillère départementale,
- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean Mage, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- Mme Valérie Semeteys, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 14**

Absents excusés :

M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,  
Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale.

**Nombre de membres excusés : 2**

Communes

**(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 238 communes < 3 500 habitants : 1 voix)**

Présents

M. Philippe Rosseel, Maire d'Allanche,  
M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,  
M. Michel Cabanes, Maire d'Arnac,  
M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,  
M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,  
M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,  
M. Patrice Faliès, Maire de Freix-Anglards,  
M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,  
M. Georges Ceytre, Maire de la Chapelle Laurent,  
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,  
M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrès,  
M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,  
M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafeuillade-en-Vézies,  
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,

M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,  
M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,  
Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,  
M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,  
M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,  
Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,  
M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,  
M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,  
M. David Ernest, Maire de Prunet,  
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,  
M. André Molenat, Adjoint au Maire de Quézac,  
M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,  
M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès,  
M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Ilhde,  
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,  
M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,  
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,  
M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,  
M. Michel Baissac, Maire de Sansac-de-Marmiesse,  
M. Guy Mespoulhès, Maire de Siran,  
M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thiézac,  
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,  
Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,  
M. Christophe Baumelle, Adjoint au Maire de Val d'Arcomie,  
M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Vézac,  
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,  
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie,  
Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,  
M. Louis Estèves, Maire de Yolet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,  
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres présents : 43 + 2**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Pascal Terrail, Maire d'Ally-Drignac, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
- Mme Olivia Gueroult, Maire de Brezons, ayant donné pouvoir à Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
- M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade, ayant donné pouvoir à M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,
- M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Coltines, ayant donné pouvoir à M. Daniel Gin hac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
- M. Clément Rouet, Maire de Ladinhac, ayant donné pouvoir à M. David Ernest, Maire de Prunet,
- M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux, ayant donné pouvoir à M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,
- M. Roger Ribaud, Maire de Meallet, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,

- M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
- Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant, ayant donné pouvoir à M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
- M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,
- M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.
- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 11 + 1**

Absents excusés :

M. Alain Vantalon, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,  
 M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze,  
 M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,  
 M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers,  
 M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,  
 M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,  
 M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,  
 M. Yves Magne, Maire d'Arches,  
 M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,  
 M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,  
 M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens,  
 Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,  
 M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,  
 Mme Nadine Antignac, Maire de Besse,  
 M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Mairie de Boisset,  
 M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,  
 Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,  
 M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,  
 M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,  
 Mme ou M, le représentant de CIT, Maire de Celles,  
 Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,  
 M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,  
 Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,  
 Monsieur Jérôme LUSSET, Conseiller Municipal de Chalinargues,  
 M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chavignac,  
 M. Sebastien Doucet, Conseiller Municipal de Champagnac,  
 M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,  
 M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle,  
 M. Christophe Soulier, Maire de Charmensac,  
 M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,  
 M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,  
 Monsieur Daniel BERTHEOL, Maire de Chaussenac,  
 Mme Monira Chirol, Conseillère Municipale de Clavières,  
 M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,  
 Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,  
 Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,

Mme Arlette Gasquet, Maire de Cros-de-Montvert,  
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,  
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,  
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,  
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,  
M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse,  
M. Franck De Magalhaes, Maire de Ferrières-Saint-Mary,  
M. Richard Blancharel, Conseiller Municipal de Fontanges,  
M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont,  
M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,  
M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,  
Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,  
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdièges,  
M. Aurélien Pojolat, Adjoint au Maire de Jabrun,  
M. Jean Rongier, Maire de Joursac,  
M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,  
M. Christian Guy, Maire de Junhac,  
M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,  
M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,  
M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,  
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,  
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,  
M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,  
M. André Vours, Maire de Lacapelle-del-Fraisse,  
M. Pascal Lorenzo, Maire de Lanobre,  
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,  
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,  
M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,  
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevieille,  
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,  
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,  
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,  
Mme Claire Teissedre, Maire de Laveissenet,  
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,  
M. Denis Delpirou, Maire de Lavigerie,  
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,  
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Monteil,  
M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,  
M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Trioulou,  
M. Christian Fournier, Maire du Vaulmier,  
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigan,  
Mme Sylvie Portal, Maire des Ternes,  
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,  
M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,  
M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,  
M. Robert Boudon, Maire de Lieutadès ,  
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,  
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,  
M. Hervé Brugeaille, Conseiller Municipal de Madic,  
M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,  
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,  
Mme Colette Ponchet-Passebard, Maire de Marcenat,

M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,  
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,  
M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,  
M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,  
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,  
M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet,  
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Mentières,  
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,  
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,  
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,  
M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,  
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmurat,  
M. Eric Parmentelot, Conseiller Municipal de Montvert,  
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,  
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,  
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac,  
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,  
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère,  
M. Gérard Troupel, Maire de Nieudan,  
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,  
M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,  
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,  
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,  
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,  
M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,  
M. François Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,  
M. Philippe Echalié, Maire de Rezentières,  
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,  
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,  
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,  
M. Alain Seriès, Maire de Rouffiac,  
M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux,  
M. Denis Vieyres, Maire de Rouziers,  
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,  
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes,  
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,  
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,  
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condât,  
M. Claude Ribeyrotte, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,  
M. Bruno Filiol, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,  
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,  
Madame Fabienne Farradeche, Maire de Sainte Anastasie  
M. ou Mme Le représentant , Commune de Sainte-Eulalie,  
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,  
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,  
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,  
M. Sébastien Veyssié, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,  
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,  
M. Michel Canches, Maire de Saint Gérons,  
M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,

M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,  
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,  
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,  
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,  
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,  
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,  
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,  
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,  
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,  
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,  
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,  
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,  
M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaude Aigues,  
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,  
Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,  
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,  
M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers,  
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,  
M. Michel Laporte, Maire de Salins,  
Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes,  
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,  
M. Léon Perrier, Maire de Senezergues,  
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulages,  
M. Serge Viallemonteil, Maire de Sourniac,  
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,  
M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,  
M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,  
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,  
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,  
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,  
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,  
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,  
M. Eric Job, Maire de Valjouze,  
M. Dominique Lafon , Conseiller Municipal de Valuégols,  
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,  
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,  
M. David Geneix, Maire de Vernols,  
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,  
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vèze,  
M. Jean-Luc Turlan, Maire de Vezels-Roussy,  
M. Didier Irlande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,  
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,  
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.  
M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes.

Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac,  
M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

**Nombre de membres excusés : 184 + 2**

**E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)**

**Présents :**

M. Christian Poulhes, Vice-Président d'Aurillac Agglomération.

M. Antoine Grichois, Vice-Président de Carladès Communauté,

M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté,

M. Éric Moulher, Vice-Président de Sumène Artense Communauté,

M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

**Nombre de membres présents : 6**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,

- M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2**

**Absents excusés :**

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentielle.

**Nombre de membres excusés : 1**

**Autres organismes publics de coopération locale (25 membres : 1 voix par membre)**

**Présents :**

M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,

M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,

M. Daniel Ginhaç, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,

M. Éric Goumesse, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Marguerite Nord,

M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,

M. René Lavergne, SIVU de la Doire,

M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigean.

**Nombre de membres présents : 7**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0**

**Absents excusés :**

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeonne,

M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,

M. Jean-François Cabezon, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,

M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,

Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,

M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,

M. Alain Falières, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,  
M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,  
M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint Santin – Montmurat,  
M. Gilbert Mommaller, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,  
M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,  
M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,  
M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,  
M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Artense,  
M. Gaëtan Flamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet – Moussages.  
M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes,  
M. Jean-Claude Cheymol, Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets de Mauriac et de Salers.

**Nombre de membres excusés : 18**

**Centres communaux d'action sociale (31 membres : 1 voix par membre)**

**Présents :**

M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,  
M. Jean-Michel Faubladier, Centre communal d'action sociale de Lascelles.

**Nombre de membres présents : 2**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- Mme Colette Jammet, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Malbert, ayant donné pouvoir à M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 3**

**Absents excusés :**

M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac,  
Mme. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,  
Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,  
Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,  
Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,  
Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,  
Mme Claudel Malherbes, Centre communal d'action sociale de Lanobre,  
M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,  
Mme Nathalie Roques, Centre communal d'action sociale de Leyhnac,  
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,  
Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,  
Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie,  
M. Laurent Malvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,  
M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat,  
M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux,

M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,  
Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,  
M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux,  
Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,  
M. David Bonis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,  
Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon,  
M. Albert Rochette, Centre communal d'action de Sainte-Eulalie,  
Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,  
M. Philippe Letangdu Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,  
Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Ytrac.

**Nombre de membres excusés : 26**

**Secrétaire : Madame Valérie CABECAS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE ET BILAN FINANCIER 2025 DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES**

**L'Assemblée Générale,**

Après avoir pris connaissance des projets de Rapport d'Activité et de Bilan Financier de l'année 2025 proposés par M. le Président,

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition ci-dessous :

**DECIDE** : d'approuver le Rapport d'Activité et le Bilan Financier de l'année 2025 de Cantal Ingénierie & Territoires tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE PRESIDENT DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES,**



**Bruno EAURE**

Publication :  
Transmission Préfecture

**27 FEV. 2026**

LE PRÉSIDENT DU CANTAL

27 FEV. 2026

BUREAU DU COURRIER

# **CANTAL INGÉNIERIE & TERRITOIRES**

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE



## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025**



## Edito du Président



L'année 2025 aura confirmé la place singulière de Cantal Ingénierie & Territoires : celle d'un partenaire public capable d'apporter des réponses concrètes aux défis que rencontrent nos collectivités.

Dans un contexte marqué par la sobriété des moyens, l'urgence climatique et l'aspiration légitime à des services de qualité, notre Agence a poursuivi sa mission avec pragmatisme et sens du terrain.

Au fil des mois, nous avons notamment accompagné la transformation des patrimoines bâtis et des espaces du quotidien. La transition énergétique et environnementale s'y est incarnée sans effet d'annonce avec des bâtiments réhabilités, des audits pour objectiver les choix, des schémas immobiliers et patrimoniaux pour planifier dans la durée, des conceptions plus sobres et plus durables pour concilier performance, coût et qualité d'usage.

Dans le même mouvement, les mobilités du quotidien et les paysages urbains ont été repensés : continuités cyclables et piétonnes, désimperméabilisation et végétalisation ont notamment contribué à embellir les cœurs de bourg et à renforcer l'attractivité locale. L'eau est également devenue un sujet central, nous avons mobilisé nos compétences pour mieux préserver la ressource, traquer les fuites, clarifier les modes de gouvernance, réhabiliter stations d'épuration et réseaux, avec l'exigence de solutions adaptées et pérennes. Et enfin, parce que la qualité de vie se joue aussi dans l'accès aux services, nous avons soutenu des projets structurants tels que la création de maisons de santé, la rénovation d'équipements scolaires, la mise en service de micro-crèches ou encore l'externalisation de la gestion de lieux d'accueil touristiques.

Autant d'exemples qui montrent que Cantal Ingénierie & Territoires est avant tout une Agence au service de ses adhérents dans la diversité des besoins qu'ils expriment.

Notre démarche s'est également enrichie d'outils et de méthodes. En ce sens, le développement régulier de notre système d'information géographique mutualisé facilite le pilotage patrimonial, l'aide à la décision et le suivi des opérations. L'ouverture, en 2025, d'un service d'archivage itinérant, dont le démarrage est très prometteur, illustre notre volonté d'apporter aux collectivités des services utiles, concrets et proches des réalités de terrain.

Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif : élus, services, partenaires et opérateurs publics, tous engagés dans une coopération confiante et exigeante. Je veux saluer ici la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire, investie, professionnelle et à l'écoute, dont l'éthique du service public fait la force de notre Agence. Je remercie aussi sincèrement les collectivités et autres structures adhérentes à Cantal Ingénierie & Territoires pour la confiance qu'elles nous accordent.

À l'horizon 2026, année de renouvellement des membres de notre Assemblée générale, nous serons pleinement disponibles pour accompagner les nouvelles équipes municipales et intercommunales. Notre cap demeure clair : une ingénierie publique de proximité utile et fiable, au service d'un Cantal attractif, responsable, innovant et solidaire.

**Bruno FAURE**  
Président de Cantal Ingénierie & Territoires



## Sommaire

1 Une ingénierie mutualisée

2 Une place essentielle dans l'ingénierie publique locale

3 Une expertise au service de la satisfaction des adhérents

21 Un service public de proximité

## Une ingénierie mutualisée

Les **politiques territoriales** évoluent rapidement sous l'effet de trois séries d'exigences :

- **Exigences environnementales renforcées** : épisodes climatiques extrêmes récurrents, adaptation au changement climatique, sobriété foncière, renaturation, gestion économe de la ressource en eau.
- **Besoins sociaux plus complexes et demande accrue de proximité et de transparence** : services au public, inclusion, qualité d'accueil, continuité de service en milieu rural.
- **Transformation numérique et modernisation** : fiabilisation des données, sécurité, dématérialisation, conformité (RGPD), pilotage par les indicateurs.

L'**adaptation devient le socle des politiques locales** et impose une ingénierie **de qualité** (du diagnostic aux résultats). Les Agences Techniques Départementales (ATD) jouent un rôle crucial dans l'ingénierie publique locale. Elles offrent un soutien technique et une expertise aux collectivités territoriales.

À l'image du développement national des ATD, **Cantal Ingénierie & Territoires constitue un maillon essentiel de l'ingénierie publique cantalienne**, facilitant la mise en œuvre de projets structurants et contribuant au développement équilibré du territoire.

Cantal Ingénierie & Territoires intervient à différentes étapes des projets, de la conception à la réalisation, en passant par la maîtrise d'œuvre et le suivi des travaux. **L'Agence apporte une assistance précieuse notamment aux communes et aux intercommunalités qui ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour mener à bien leurs projets**. Cantal Ingénierie & Territoires contribue, en outre, à la mutualisation des moyens et des compétences, favorisant ainsi une meilleure efficacité et une réduction des coûts pour les collectivités. Son action s'inscrit dans une logique de proximité et de solidarité territoriale, cherchant à intégrer les enjeux environnementaux et énergétiques et permettant de répondre aux besoins spécifiques des territoires ruraux.

### ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Toute Commune, tout EPCI et tout Organisme Public de Coopération Locale du Cantal, ou ayant son siège dans le département, peut adhérer à l'Agence.

Couverture du territoire :

- 100 % des EPCI et plus de 95 % des communes du Cantal adhérent à Cantal Ingénierie & Territoires.
- 13 nouveaux adhérents en 2025

308  
MEMBRES

243 communes ;

8 communautés de communes ;

1 communauté d'agglomération ;

25 structures de coopération intercommunale ;

et 31 Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

Une place  
essentielle dans  
l'ingénierie  
publique locale

Nos atouts pour un accompagnement sur mesure :



Une capacité technique mobilisable rapidement



Des méthodes et référentiels partagés



Une maîtrise de la conduite de projets et de la commande publique



Un accompagnement de bout en bout :  
Opportunité → Programmation → Montage → Autorisations & financements  
→ Maîtrise d'œuvre → Suivi d'exécution → Réception → Évaluation

**Cantal Ingénierie & Territoires** sécurise les projets, structure les **éléments de réponse** (données, études, marchés, suivi) et **mutualise les compétences** au profit des collectivités, notamment rurales. L'Agence **ne se substitue pas** à ses adhérents, il n'y a **pas de transfert de compétences**, les interventions se font « **in house** » exonérées de mise en concurrence.

Le rôle de Cantal Ingénierie & Territoires est de répondre aux attentes des collectivités de manière concrète, notamment **en matière de voirie et réseaux divers, d'eau et d'assainissement**. L'agence assure en outre un **conseil juridique et administratif, un appui à la dématérialisation, une prestation de délégué à la protection des données, un accompagnement de projet et une aide à la programmation** (bâtiments, espaces publics) ainsi qu'un panel de services dédiés au **numérique éducatif**.

Ce périmètre d'intervention est évolutif et s'adapte aux besoins des adhérents. A ce titre, la mission d'archiviste itinérant a été déployée en 2025.

Notre ambition : satisfaction de nos adhérents,  
professionnalisation & optimisation de notre fonctionnement.

Une expertise  
au service de la  
satisfaction des  
adhérents

Nous pouvons saluer une confiance renouvelée des adhérents cette année encore.

En 2025, ce sont **264 nouvelles opérations conventionnées** (249 en 2024 et 223 en 2023) **représentant 1404 jours conventionnés (hors tarifications spéciales** - 1200 jours en 2024 et 1661 jours en 2023) et **696 355 € HT** conventionnés (680 534 € HT en 2024 et 709 588 € HT en 2023).

L'augmentation des effectifs et la création de nouvelles missions expliquent cette évolution avec une légère croissance de 2,5 % s'agissant des nouvelles sollicitations.  
Les nouveaux engagements portent essentiellement sur : la prestation de délégué à la protection des données mutualisée, l'archivage itinérant et les prestations eau dont la recherche de fuites.

Les conventions VRD et AMO eau se maintiennent. En fin de mandat, les enjeux se situent davantage sur la finalisation des opérations en cours déjà conventionnées les années précédentes.  
On note une baisse significative des nouveaux conventionnements en bâtiment. Ceci s'explique par la vacance du poste de chargé d'opération bâtiment pendant 7 mois.

## EVOLUTION DES PRESTATIONS FACTUREES



Nous pouvons cependant saluer un bon travail collectif qui a permis de facturer un **volume de prestation conséquent** (près de 660 000 € HT) et ainsi de garantir un équilibre budgétaire.

Tableau des opérations conventionnées en 2025 :

|                                                           | Nouvelles Opérations conventionnées 2025                                                                                                                      | Nombre de jours conventionnés 2025 | Montant à l'HT conventionnés 2025 |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| VRD                                                       | 04 nouvelles opérations :<br>1 convention "Groupement de communes : niveau d'entretien, de grosses réparations et modernisation des voies et des dépendances" | 945 jours                          | 268 648                           |
| Ris et Assainissement<br>AMO                              | 54 conventions                                                                                                                                                | 463,5 jours                        | 109 127                           |
| Ris et Assainissement<br>Prestations Techniques de Valeur | 17 conventions de prestations                                                                                                                                 | Tarification spécifique            | 45 000                            |
| Ris et Assainissement<br>Prestations Techniques de Valeur | 8 conventions de prestations                                                                                                                                  | Tarification spécifique            | 5 170                             |
| Matériaux                                                 | 8 conventions                                                                                                                                                 | 117 jours                          | 48 250                            |
| Plomberie                                                 | 1 convention                                                                                                                                                  | 11 jours                           | 4 583                             |
| Travaux municipaux                                        | 37 conventions pour 36 écoles sous contrat de maintenance<br>1 convention Accompagnement Projet et Aide à la programmation                                    | Foires annuelles<br>3 jours        | 19 000<br>1 200                   |
| CLA                                                       | 5 conventions                                                                                                                                                 | 28 jours                           | 11 667                            |
| Archivage Itinérant                                       | 22 conventions                                                                                                                                                | 137 jours                          | 46 860                            |
| MRP                                                       | 46 conventions pluriannuelles 2025 - 2026<br>(Avec pourvu des 15 conventions conclues en 2023 et des 16 conventions conclues en 2024.)                        | Foires annuelles                   | 51 300                            |
| Total                                                     | 264                                                                                                                                                           | 1 404 Jours conventionnés garantis | 658 950                           |

## L'année 2025 et les projets confiés au Pôle « Assistance à la Gestion de l'Eau et de l'Assainissement »

### Le SAGEA c'est quoi ?

Le **Service d'Assistance à la Gestion de l'Eau et de l'Assainissement** (SAGEA) intervient en mutualisation pour deux entités : Cantal Ingénierie & Territoires et Conseil départemental. Ce sont les mêmes agents qui vous accompagnent. Les actions sont réalisées en cohérence en tenant compte des compétences gérées en propre par chaque acteur concerné. Les missions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma départemental de l'Eau et de l'Assainissement adopté en 2024.

L'intervention de CIT s'inscrit donc en complément des missions obligatoires d'assistance technique réalisées par du Conseil départemental (conseil, diagnostic...). Cantal Ingénierie & Territoires complète cette offre en proposant des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et des prestations de service dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. L'AMO a pour mission d'aider le maître d'ouvrage à définir, piloter et exploiter le projet réalisé par le maître d'œuvre. Il a un rôle de conseil, de proposition, et répond à un besoin d'expertise en amont et durant la réalisation du projet, le plus souvent dans une démarche nécessitant une procédure de commande publique

### 79 nouvelles opérations confiées en 2025 (62 en 2024) :

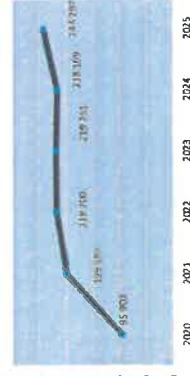
- 54 conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- et 25 conventions de prestations de service
- Pour un volume de 243 297 € HT et 535,90 jours

Ce qui représente une augmentation significative de 11,5 % de conventionnement par rapport à 2024. Cette hausse s'explique par les recrutements supplémentaires et par de nouvelles missions déployées.

Une diversité d'interventions :

- **Eau Potable** : la création et l'aménagement d'ouvrages d'eau potable (captages, réservoirs, stations de pompage), la mise en place de traitement de potabilisation, de travaux d'interconnexion de réseaux, de mise en place de compteurs de sectorisation et de télésurveillance, la passation de contrats de prestation ou de concession, la réalisation de schémas directeurs d'AEP, d'études hydrauliques, d'études préalables à la mise en exploitation d'une ressource, recherches de fuites, passage caméras dans les drains de captages, accompagnement à la structuration des compétences...
- **Assainissement Collectif** : des travaux de mise en séparatif ou de réhabilitation de réseaux de collecte, la création ou la réhabilitation de systèmes de traitement des eaux usées, la mise en place de dispositifs d'autosurveillance et/ou de mesure, la passation de contrats de prestation ou de concession, la réalisation de schémas directeurs d'assainissement, des études de valorisation des boues, expertise réseaux, accompagnement à la structuration des compétences...

Evolution annuelle des montants conventionnés pour la mission "eau et assainissement" (en € HT)

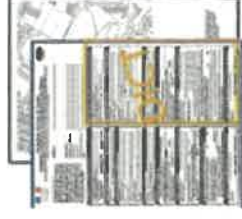


## L'accompagnement au déploiement de nouvelles fonctionnalités pour notre Système d'information géographique départemental mutualisé Atlas Cantal (mis à disposition des collectivités dans le cadre des missions d'Assistance technique du Conseil départemental)

- Intérêt confirmé des collectivités pour la gestion des données au format SIG (géostandard) ainsi que pour l'amélioration des connaissances (cartographie / sectorisation de réseaux).

### Nouveauté 2025 : intégration du module DT DICT

Les travaux à proximité des réseaux enterrés, aériens ou subaquatiques doivent être déclarés pour éviter les risques d'endommagement. La déclaration est à envoyer à tous les exploitants de réseaux concernés. Le responsable de projet fait ensuite une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT). Atlas Cantal permet de faciliter la mise en œuvre de cette obligation en générant automatiquement les réponses.



### Un enjeu prioritaire : la protection de la ressource en eau

- Poursuite de l'activité d'assistance à la « protection des captages ». Actuellement seuls 46,1% de captages sont protégés (en tenant compte de la nécessité de reprendre les dossiers antérieurs à 1992 au contenu insuffisant)
- Poursuite du déploiement de la mission Recherche de fuites. Les performances de réseaux sont encore trop faibles (30 % de fuites sur les réseaux en moyenne). Avec 17 conventions, l'intérêt pour cette nouvelle mission est confirmé mais reste encore en deçà des prévisions. Ce savoir-faire spécialisé est apprécié des collectivités qui nous font confiance. Dans ce domaine, le recours aux agents de CIT devrait croître en 2026.



### Une nouvelle mission à mobiliser : expertise réseaux d'assainissement

Mission lancée en 2024, les agents se sont formés avec une habilitation CATEC. Ils ont pu démarrer avec une première mission « test » à Paulhac.

Mission test Paulhac en plusieurs étapes :

- Identification d'un problème sur la STEP lié à un dysfonctionnement des réseaux de collecte
- Repérage des réseaux et des regards sur le terrain
- Investigation dans les regards (mesures de débits, repérage d'anomalies...)
- Rédaction d'un compte rendu

La bonne gestion des réseaux est essentielle, au même titre que le fonctionnement des stations d'épuration. CIT vous accompagne également pour améliorer vos performances réseaux en assainissement.



## L'accompagnement au changement – Une expertise au service de l'évolution de la gouvernance des compétences eau et assainissement

L'année 2025 a été marquée par un travail très important d'accompagnement à la structuration de la gouvernance locale des compétences eau et assainissement.

La réforme de la gouvernance locale de l'eau avec la loi du 11 avril 2025 a assoupli le transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » aux intercommunalités prévu initialement pour 2026 par la loi NOTRe. Les communes peuvent désormais choisir de conserver ou transférer ces compétences, ce qui redéfinit les rôles entre communes, EPCI et syndicats. Cette réforme suscite des ajustements dans les démarches de structuration locale et dans les projets de mutualisation.

Le Département via le SAGEA (Service d'Assistance à la Gestion de l'Eau et de l'Assainissement) et CIT (Cantal Ingénierie & Territoires) ont joué un rôle déterminant dans l'accompagnement au pilotage d'une vingtaine d'études de gouvernance et la mise en œuvre des futurs modes de gestion. Plusieurs nouveaux syndicats sont opérationnels depuis janvier 2026, les périmètres vont encore bouger dans les prochains mois, le soutien apporté aux territoires sera donc poursuivi.

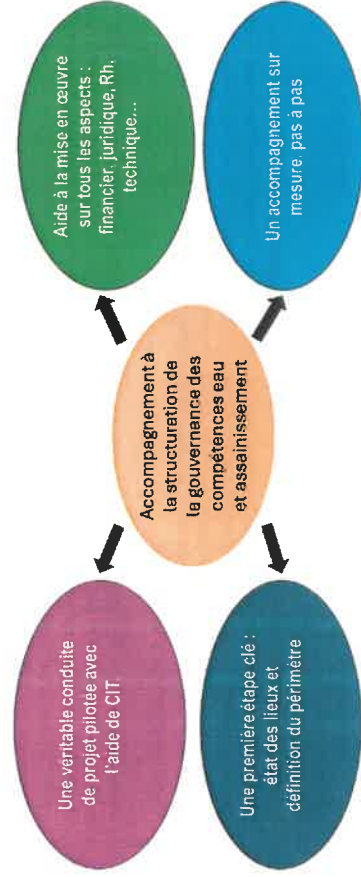
Ces études supposent une expertise pointue, une maîtrise des aspects propres à une conduite de projet complexe et une grande disponibilité dans des délais contraints.

En 2025, cette activité représente à elle seule une centaine de réunions. Il ne s'agit pas seulement d'être présent aux rencontres mais d'être en support des collectivités dans l'ensemble des aspects de la mise en œuvre de la démarche.

Tous les aspects de cette transition sont abordés (technique, RH, financier, organisationnel...). A chaque étape, il faut être capable de faire une analyse pour aboutir avec les bureaux d'études désignés à des livrables sur mesure pour chaque territoire. Au-delà des marchés pour identifier des bureaux d'étude spécialisés par domaine, CIT joue alors un rôle stratégique de coordination à la fois pédagogique pour expliquer, convaincre et expert pour conseiller et éclairer la décision des élus.

CIT a aussi conduit un gros travail de veille et d'information dans le cadre de l'évolution des textes au moment où la loi a changé. Les spécificités du Cantal ont pu être relayées grâce aux échanges réguliers de CIT avec les partenaires, les élus et les parlementaires.

CIT a également su conforter un lien privilégié avec les Agences de l'Eau pour permettre d'une part le financement des études de gouvernance et pour anticiper les changements à venir quant aux règles de cofinancement du 12ème programme.



## L'année 2025 et les projets confiés au Pôle « Aménagements publics »

### Voirie, Réseaux Divers et Ouvrages d'art

Cantal Ingénierie & Territoires propose :

- un rôle de conseil et d'accompagnement en phase diagnostic des projets,
- des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO),
- et pour l'essentiel des missions de maîtrise d'œuvre (MOE).

**65 nouvelles opérations** signées en 2025 (65 nouvelles opérations signées en 2024) :

**645 jours d'opérations**, exercées majoritairement en MOE (607 jours et en 38 AMO) portent sur :

- de l'entretien courant de voirie (313 jours),
- des travaux d'aménagement de traverses et d'espaces publics (274 jours),
- des opérations de suivi d'ouvrages d'art (59 jours).

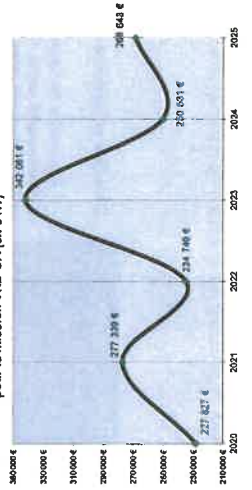
On peut noter une stabilité du nombre de conventions signées.

Le volume annuel – jours et montant des conventions – est en hausse permanente :

- L'entretien courant reste le « cœur de métier de la mission »,
- La mission travaux sur les ouvrages d'art maintient son niveau d'activité,
- Les missions d'aménagement de traverses et d'espaces publics sont en nette progression.

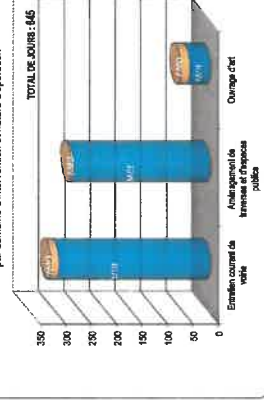
**De nouvelles typologies de projets qui répondent à des enjeux comme l'intégration paysagère, la gestion raisonnée des espaces ou encore l'attractivité sont confiées à CIT.** Ces opérations témoignent de la diversification des sollicitations et de la capacité de CIT à s'adapter et à s'inscrire dans les dynamiques de modernisation et de développement durable.

Evolution annuelle des montants conventionnés pour la mission VRD-OA (en € HT)



Saint-Etienne-de-Chomel - Quartier des Pradis

Répartition des jours conventionnés en 2025 par domaine d'intervention à nature d'opération



Répartition des contrats générés en 2025 (par nature d'opération) conventionnés



## Développement des mobilités douces

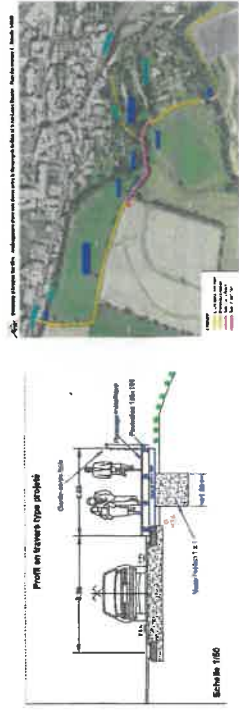
Au cours de l'année 2025, l'équipe VRD/Aménagement/Ouvrages d'art, au sein de Cantal Ingénierie & Territoires, s'est vue confier l'étude et la réalisation d'"infrastructures cyclables sécurisées et d'aménagements d'espaces piétons confortables".

Au cours de l'année 2025, l'équipe VRD/Aménagement/Ouvrages d'art, au sein de Cantal Ingénierie & Territoires, s'est vue confier l'étude et la réalisation d'"infrastructures cyclables sécurisées et d'aménagements d'espaces piétons confortables".

**Exemple de requalification de la voirie pour redonner une place aux piétons**



**Exemple d'aménagement d'une voie douce comme outil de lien social, urbain et touristique**



**Exemple de réalisation d'une liaison cyclable, un projet de territoire pour une pratique du vélo au quotidien et une destination pour les visiteurs**



**Exemple d'aménagement d'une voie verte, un projet structurant de mobilité active, touristique et paysager**

**La voie verte de Mauriac à Jaleyrac – Communauté de communes Pays de Mauriac**  
*Réalisée en trois phases de travaux sur un peu plus de 12 km, cet équipement a été aménagé sur une ancienne voie ferrée. Il offre un cadre sécurisé et confortable, réservé aux piétons et aux cyclistes, et est idéal pour les promenades familiales et la pratique sportive. Le dernier tronçon, en cours de réalisation, permettra de rejoindre le village de Jaleyrac. La connexion avec la voie verte de Sumène Artençon sera, elle aussi, aménagée en voie partagée.*

## Espaces publics, Cœur de ville et Centre bourg

CIT intervient aussi en tant qu'AMO sur des projets structurants qui concernent l'ensemble du cœur de ville. C'est actuellement le cas pour les communes d'Arpajon sur Cère et de Vic sur Cère. Ces exemples sont intéressants car ils permettent une approche transversale des projets d'aménagements. A d'autres échelles, CIT intervient également sur des projets ciblés (places, espaces de loisirs...).



Allanche  
Place du Cezailier



Vic sur Cère  
Centre historique



Yrac  
Aire de Jeux

## Patrimoine

CIT accompagne la gestion du patrimoine culturel classé ou protégé.

La programmation est souvent indispensable au regard des phasages dans le temps des fonds de soutien des cofinanceurs. De plus, le choix des intervenants présente des spécificités.

CIT travaille actuellement sur 27 opérations, ce sont des opérations qui sont longues et parfois complexes.

Cantal Ingénierie & Territoires assiste également les collectivités sur le patrimoine mobilier (1 convention en 2025 - 11 jours - 4 583,37 € HT).

## Bâtiments

Des prestations d'accompagnement de projets et d'aide à la programmation sont proposées en phase d'étude ou en phase opérationnelle. On constate une forte attente des adhérents dans ce domaine et des enjeux nouveaux pour lesquels les collectivités ont besoin de soutien au premier rang desquels la rénovation énergétique et l'application des nouvelles normes telles que le décret tertiaire issu de la Loi ELAN.

(Le départ du responsable de la mission début 2025 et son remplacement en juillet explique une baisse d'activité cette année)

**8 conventions signées en 2025 pour 117 jours de prestations (16 en 2024 - 175,5 jours de prestations)**

Les opérations confiées sont réparties ainsi :

- construction de bâtiment (62 jours),
- réhabilitation de bâtiment (24 jours)
- équipement touristique (24 jours)
- restauration de patrimoine (7 jours)

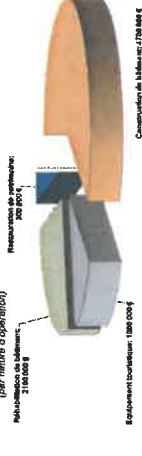


Siran - Le Trait d'Union

Evolution annuelle des montants conventionnés pour la mission Bâtiments et Aménagements publics (en € HT)



Répartition des contrats gérés en 2025 (par nature d'opération)



Cantal Ingénierie & Territoires, la Commune de Chalvignac, Kolam Atelier d'architecture, le CAUE du Cantal et Fibolis Auvergne Rhône Alpes, ont organisé une **visite de chantier pour découvrir le premier projet public réalisé en technique bois/paille dans le Cantal le 21 février 2025 à Chalvignac.**



## Un accompagnement dans toutes les étapes du projet bâtiminaire

Parmi les équipements structurants pour la vie locale, les écoles occupent une place centrale. Nous allons prendre cet exemple pour illustrer la diversité des actions pouvant être confiées à CIT. Les établissements scolaires sont à la fois des lieux d'apprentissage, de citoyenneté et d'accueil pour les enfants du territoire. C'est pourquoi Cantal Ingénierie & Territoires mobilise ses compétences pour soutenir les projets de rénovation, d'extension ou de modernisation des établissements scolaires, en veillant à la qualité architecturale, environnementale et fonctionnelle des futurs bâtiments.

### 1. Définition du besoin et élaboration du programme

La première phase consiste à aider la collectivité à clarifier ses objectifs, à identifier les contraintes, à analyser les usages et à anticiper l'évolution des besoins. Ce travail de fond aboutit à la rédaction d'un programme opérationnel, véritable feuille de route pour la suite des études et des travaux. Cette démarche est en cours par exemple pour le projet de rénovation énergétique de l'école de Sansac-de-Marmiesse, où nous travaillons avec la commune pour formaliser un programme précis, cohérent et adapté aux enjeux.



### 2. Suivi des études

Une fois le maître d'œuvre désigné, Cantal Ingénierie & Territoires assure un suivi rigoureux de la phase de conception : analyse des propositions architecturales, vérification de la cohérence technique, contrôle des estimations financières, intégration des exigences réglementaires et environnementales.

Ce travail d'analyse et de coordination est actuellement mobilisé pour l'extension de l'école de Drugeac, où les études sont en cours. Nous veillons à ce que le projet réponde pleinement aux besoins de la commune, aux attentes éducatives et aux usages futurs.

### 3. Suivi des travaux

Lors de la phase opérationnelle, nous pouvons accompagner la collectivité pendant la période de réalisation du chantier. Notre mission consiste principalement à anticiper et résoudre les difficultés administratives et juridiques éventuelles, et à sécuriser l'ensemble des étapes du projet. Nous veillons également au respect des délais, du budget et de la qualité des ouvrages exécutés comme c'est le cas à Jussac, où les travaux d'agrandissement de l'école et du périscolaire ont récemment démarré. Nous accompagnons la commune pour garantir une exécution fidèle au projet, sécurisée et conforme aux attentes du maître d'ouvrage.



### 4. Réception des travaux

A l'issue du chantier, Cantal Ingénierie & Territoires assiste la collectivité pour la réception des travaux et des prestations de maîtrise d'œuvre. Ce travail s'est récemment illustré avec la réception du projet de rénovation de l'école de Leucamp, désormais opérationnelle et pleinement adaptée aux besoins des élèves, des enseignants et de l'ensemble de la communauté locale.

En intervenant à chaque moment clé d'un projet, Cantal Ingénierie & Territoires se positionne comme un acteur local de confiance, garant d'un accompagnement complet, objectif et transparent. Notre objectif : permettre aux collectivités du Cantal de porter des projets ambitieux, modernes et au service de l'avenir du territoire.

Notons que pour l'exemple spécifique des écoles, l'accompagnement de CIT peut également être complété en MOE sur les aménagements des cours d'écoles.

### Réaménagement des cours d'écoles :

Ces programmes de rénovation des écoles sont aussi l'occasion d'avoir une réflexion globale d'aménagement, en incluant celui de la cour.

Aujourd'hui, la cour d'école n'est plus considérée comme une zone de défautement, mais représente bel et bien un espace d'apprentissage extérieur.

En 2025, Cantal Ingénierie & Territoires - pôle VRD / Aménagement, a pensé et réalisé pour le compte des communes de Moussages et d'Ussel, deux projets de végétalisation et de mise en valeur de cours de récréation.

L'aménagement de la cour d'école de Moussages a été rattaché au programme de mise en accessibilité et de sécurisation, comprenant la mise en place d'une rampe PMR et de travaux de consolidation du mur de soutènement.

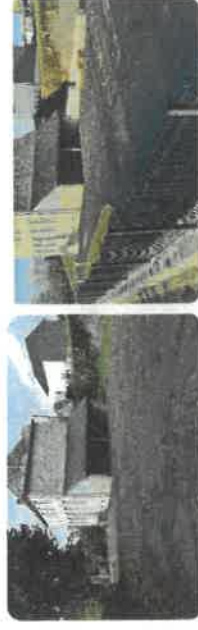


Photo Avant / Après

La Commune d'Ussel a souhaité repenser l'espace de sa cour et l'aménagement de l'aire de jeux attenante, en même temps que les travaux de ravalement de façade et de maçonnerie des murs d'enceinte. Le projet prévoit de débarrasser, d'agrandir l'espace de la cour tout en organisant différentes aires de jeux et diversifier les usages. Les travaux sont en cours de réalisation.



Etat existant



Plan d'aménagement



Travaux en cours



Enfin, CIT intervient aussi sur en termes d'usages sur le volet Numérique éducatif avec l'installation de matériels ou des travaux sur les réseaux informatiques.



## L'année 2025 et les projets confiés aux « Services supports »

### Développement du numérique éducatif

Fidèle à sa mission d'accompagnement des communes, Cantal Ingénierie & Territoires (CIT) a poursuivi ses actions en faveur de l'équipement, de la maintenance et de l'accompagnement des usages numériques dans les écoles primaires et maternelles, en partenariat étroit avec le Conseil départemental, la DSDEN et le Rectorat.

**Cette démarche s'articule autour de quatre axes : les usages avec la mise à disposition d'un Environnement Numérique de Travail (ENT), le matériel, les réseaux et la maintenance.**

Chiffres clés Support /maintenance

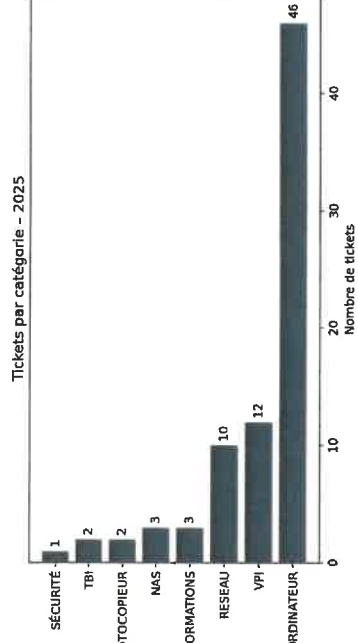
- 37 conventions actives pour la maintenance (38 écoles) et 1 convention pour de l'AMO Equipement
  - Montant 2025 des prestations facturées : 19 000 € HT en maintenance
  - Support aux écoles : 79 tickets (Clos 76, En cours 3).
- La stabilité du dispositif témoigne de la confiance renouvelée des communes et de l'efficacité du partenariat.

AMO équipements : en 2025, l'accompagnement à la définition de projets numériques structurants, comme la définition d'architectures techniques ou l'acquisition d'équipements, a été sollicité par une seule commune. 1 convention d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage, équivalent à 3 jours facturés – 1 250,01€

Types d'interventions traitées :

Les demandes de support traitées au titre de l'accompagnement à la maintenance émanent principalement des directions d'école (39), suivies des enseignants (18), des maires et secrétaires de mairie (22).

Les sollicitations concernent majoritairement les ordinateurs (46 tickets), les vidéoprojecteurs interactifs (12), les réseaux (10), et dans une moindre mesure les NAS, photocopieurs, TBI et la sécurité.



Les canaux de contact privilégiés restent l'e-mail (46 demandes), le contact direct (17), le téléphone (15), la plateforme dédiée (1).

### CIT met gratuitement à disposition des élèves cantaliens un ENT adapté et performant.

En 2025, l'ENT Cantal confirme son rôle central dans le paysage éducatif départemental : ce sont désormais 143 écoles qui utilisent activement la plateforme, marquant une progression significative par rapport à l'an passé. L'engagement des équipes pédagogiques et des collectivités se traduit également par une fréquentation record, avec plus d'un million de visites enregistrées sur le site au cours de l'année. L'ENT s'impose ainsi comme un outil incontournable pour les usages pédagogiques : sa montée en puissance illustre l'adhésion croissante des écoles et la place essentielle du numérique dans les pratiques éducatives quotidiennes.

Pour rappel, l'ENT Beneylu propose un ensemble d'applications pour : bien travailler, s'organiser, communiquer avec les familles, collaborer, réussir la classe inversée, écrire tous les jours, effectuer des recherches sur internet en toute sécurité...

### L'ENT Cantal est accessible gratuitement à toutes les écoles des communes adhérentes à CIT.

Pour rejoindre la communauté des utilisateurs, une inscription rapide et sans frais est possible en ligne : <https://ent-ecole.cantal.fr>



### Conseil Juridique et Administratif & Dématérialisation de la commande publique

#### Cette mission couvre l'assistance et le conseil dans les domaines administratif et juridique pour toutes les questions liées à la gestion locale.

La mission est assurée, pour l'essentiel, hors convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) avec les maîtres d'ouvrage : cette assistance est incluse dans les frais d'adhésion et ne donne lieu à aucune facturation supplémentaire.

En 2025, la mission a traité 93 interventions d'assistance et de conseils, d'accompagnement pour le traitement de problématiques plus ou moins complexes, d'avis ou d'échanges sur les pratiques du quotidien des adhérents de CIT. Ce sont les communes qui sollicitent principalement la mission (plus de 68 %).

La **commande publique** reste la thématique prédominante. Elle représente 66 % des demandes enregistrées en 2025 (contre 70 % en 2024). Les questions portent sur l'assistance à la dématérialisation sur la plateforme Achatpublic.com, la passation et l'exécution des marchés ou des concessions ou délégations de service public.

Les **autres thématiques d'interventions** de la mission reposent sur :

- rédaction d'écrits d'aide à la décision : remise de procédures, modèles de documents, modèles de pièces administratives, de conventions ...
- échange sur des problématiques de gestion, sur des choix de procédures à mettre en œuvre, réflexion et définition de pistes d'actions à mettre en œuvre ;
- relecture d'actes élaborés par les collectivités.

#### CIT assure aussi le portage, la mise à disposition gratuite de deux plateformes de dématérialisation ainsi que le conseil aux utilisateurs.

- Achatpublic.com, portail de dématérialisation des procédures de commande publique : 292 collectivités utilisatrices et 314 procédures de marchés réalisées en 2025 sur la plateforme.
- Docaposte Fast, portail d'échange visant à simplifier les échanges avec l'Administration d'Etat.

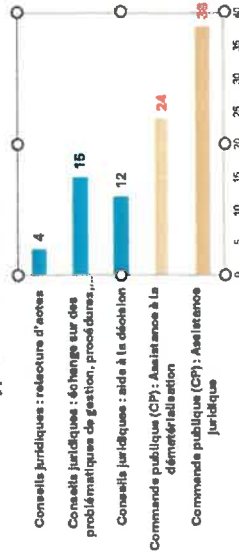
En complément des conseils aux collectivités adhérentes, la mission apporte un **appui aux missions supportés de CIT** sur les projets accompagnés.

#### Au-delà des conseils, CIT propose aussi des accompagnements plus poussés en AMO administrative. En 2025, ce fut le cas pour 5 conventions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, équivalent à 28 jours facturés - 11 666,76 € HT.

Il s'agit dans ces cas de soutenir les collectivités dans la passation de procédures formalisées.

A noter : 2025 a été marquée par une vacance de poste de plusieurs mois, suite au départ en retraite de la responsable de la mission. Le reste de l'équipe a assuré une continuité des missions pour ne pas pénaliser les adhérents. La nouvelle responsable de mission est arrivée en septembre 2025.

Types d'intervention en 2025



Gestion des données  
RGPD/ DPO

En application de l'obligation réglementaire imposant aux collectivités de se conformer au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), Cantal Ingénierie & Territoires (CIT) a poursuivi en 2025 sa mission de Délégué à la Protection des Données (DPO) mutualisé auprès des collectivités souhaitant bénéficier de cette prestation.

Les collectivités adhérentes formalisent leur engagement au moyen d'une convention d'AMO triennale, assortie d'une tarification forfaitaire adaptée au nombre d'habitants, au budget de la structure ou au type d'établissement.

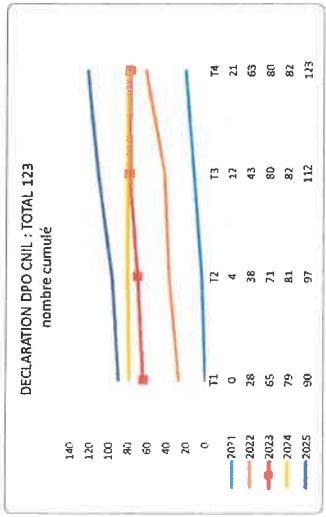
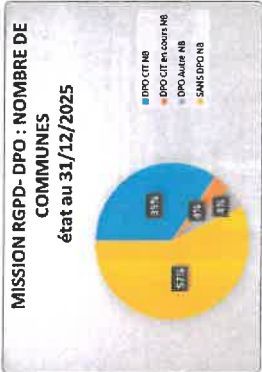
Principaux éléments de l'année 2025 :

- **Renouvellement des conventions arrivées à échéance** : 21 conventions ont été reconduites.
- **Augmentation significative des sollicitations**, liée à l'arrivée à échéance, au 31 décembre 2024, des contrats préalablement conclus par de nombreuses collectivités avec leur précédent DPO. Cette situation a généré un recours accru au service mutualisé proposé par CIT et s'est traduite par la signature de **25 nouvelles conventions au cours de l'année 2025**.

Soit un total de **46 conventions signées en 2025 pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 52 500 € HT**.

En matière de sensibilisation et d'accompagnement :

- **24 réunions de sensibilisation et d'information** ont été conduites auprès des collectivités.
- **43 déclarations DPO en 2025**, ainsi 123 déclarations de DPO demeurent enregistrées auprès de la CNIL depuis 2021, attestant de la montée en puissance et de la consolidation progressive du service mutualisé.



Archivage itinérant

La mission d'archivage itinérant, mise en place pour soutenir les collectivités dans le cadre de leurs obligations légales en matière de conservation et de valorisation de leurs archives a débuté le 19 mai 2025 avec la prise de poste de l'archiviste.

Les interventions se font sur site, après un diagnostic technique et l'établissement d'un devis détaillant les prestations d'archivage signé des deux parties.

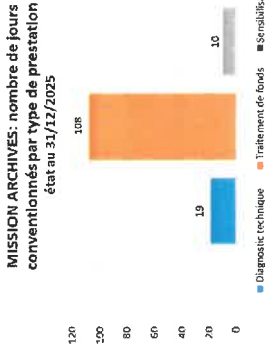
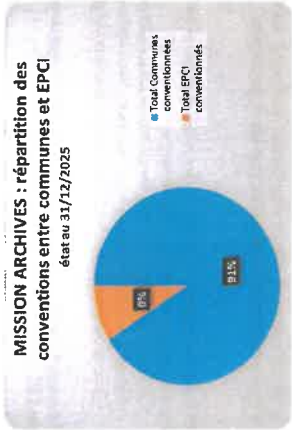
Les prestations portent notamment sur :

- le tri, l'élimination et le classement des archives,
- le conseil et la réorganisation des locaux d'archives,
- la création des instruments de recherche,
- la sensibilisation du personnel à la bonne gestion de leurs documents d'activité et des archives,
- le conseil sur les principes de l'archivage électronique.

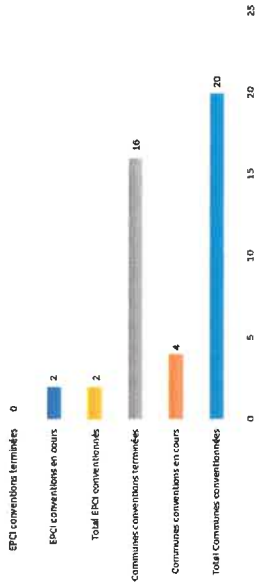
22 conventions signées en 2025

- 19 diagnostics
- 118 jours conventionnés de prestation d'archivage

Soit un total de 137 jours conventionnés en 2025 pour un montant de 46 660 € HT.



MISSION ARCHIVES : état d'avancement des conventions (communes et EPCI)  
état au 31/12/2025



## Autres éléments clés de l'activité de conduite de projets

Cantal Ingénierie & Territoires est un interlocuteur privilégié pour l'émergence des projets.

### Ingénierie financière des projets

Les missions de Cantal Ingénierie & Territoires portent sur un accompagnement global.

Un des aspects importants est la mobilisation de subventions et l'optimisation des plans de financement des opérations confiées.

La mission d'ingénierie financière consiste à apporter **un conseil et une information sur les financements mobilisables pour les projets** ainsi qu'un accompagnement dans l'élaboration des dossiers.

Il convient de préciser que CIT a vocation à intervenir uniquement pour les dossiers en lien direct avec son champ de compétences.

Cette mission représente un volume d'activité très important qui occupe une part prépondérante du temps de travail des équipes notamment lorsqu'il s'agit de répondre à des appels à projets (veille accrue, délais de réactivité courts, nécessité d'engager rapidement les crédits obtenus...). L'anticipation des demandes et la préparation des dossiers en amont sont des enjeux d'efficacité.

Fait marquant en 2025, le Service « Europe » du Conseil départemental a été réorganisé. Dans ce cadre, CIT a pris le relais pour accompagner les collectivités qui seraient en demande de conseils pour monter leurs dossiers pour mobiliser les fonds européens.

### Animation dans l'émergence de projets

CIT peut aussi jouer un rôle de levier d'accélération des projets.

CIT se mobilise sur certains projets d'envergure départementale pour lesquels l'Agence peut faciliter les démarches et assurer un rôle d'intermédiaire.

C'est notamment le cas pour le sujet des déchets.

CIT n'a pas de compétence en propre mais poursuit son suivi de l'étude déchets qui s'est achevée en 2024.

Le sujet des biodéchets et celui des Plans de prévention (PLPDMA) sont au cœur des préoccupations traitées cette année.

La réflexion se poursuit et l'organisation d'un comité de pilotage pour faire un point d'étape sur le plan d'action sera programmée en 2026.

### Animation de réunion

Le vendredi 24 janvier 2025, à la Maison du Col de Prat de Bouc, à l'occasion de sa traditionnelle Cérémonie des Vœux, Hautes Terres Communauté a accueilli un événement sur le thème « **Habitat : le bon sens paysan au service de la modernité** ». Ce fut l'occasion d'une table ronde riche en échanges devant près de 170 personnes. L'animation a été confiée à la Directrice de CIT accompagnée de plusieurs intervenants.



## Un service public de proximité

La gouvernance de la structure est assurée par une **Assemblée Générale** comprenant tous les membres de l'Agence Départementale, un **Président**, **Bruno FAURE**, quatre **Vice-Présidents**, deux **Secrétaires** et un **Conseil d'Administration**.

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président** : M. Bruno FAURE, Président du Conseil départemental et Président de droit du Conseil d'Administration de Cantal Ingénierie & Territoires

#### Vice-Présidents :

- M. Didier ACHALME, Vice-Président du Conseil départemental,
- Mme Annie DELRIEU, Conseillère départementale,
- David ERNEST, Maire de Prunet,
- Éric GOMESSE, Délégué du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord.

#### Secrétaires :

- Mme Valérie CABECAS, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Philippe ROSSEEL, Maire d'Allanche.

#### Autres membres du Collège des Conseillers départementaux :

- M. Jean-Yves BONY, Conseiller départemental,
- Mme Marie-Hélène CHASTRE, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles COMBELLE, Vice-Président du Conseil départemental,
- Mme Isabelle LANTUEJOL, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- Mme Magali MAUREL, Conseillère départementale,
- M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Conseiller départemental,
- Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Conseillère déléguée.

#### Autres membres du Collège des Maires / E.P.C.I. / Autres organismes publics de coopération locale :

- Georges CEYTRE, Maire de La Chapelle Laurent,
- Alain COUDON, Vice-Président d'Aurillac Agglo,
- Michel FEL, Maire de Saint Etienne de Murs,
- Gabriel GABEN, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère,
- Danièle GOMONT, Vice-Présidente de Hautes-Terres Communauté,
- Jean-Paul MALBEC, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays Gentiane,
- Olivier ROCHE, Maire de Jaleyrac.



Au cours de l'année 2025, ont été organisés une **Assemblée Générale Ordinaire** et deux **Conseils d'Administration**.

## Budget 2025

Le budget 2025 a été ouvert uniquement en section de fonctionnement à hauteur de **1151 000 €**.  
Le compte administratif 2025 fait état de : **988 166,79 €** de dépenses pour **1 246 373,26 €** en recettes (dont **258 153,57 €** de reprise de résultats des exercices antérieurs).  
L'année 2025 fait apparaître un **solde positif de 52,90 €**.

Avec l'augmentation des charges liées à la masse salariale (refacturation de la mutualisation) correspondant aux besoins exprimés par les adhérents et les marges de manœuvre réduites s'agissant des volumes facturés, l'équilibre budgétaire est atteint mais reste très fragile.  
Notre modèle économique repose sur le conventionnement et la fidélité de nos adhérents. Avec près de 660 000 € de prestations facturées par an, nous atteignons à présent un plateau qu'il sera difficile de dépasser.  
Le maintien d'un niveau équivalent de jours conventionnés est donc primordial. A ce titre, de forts enjeux s'ouvrent pour 2026, année de renouvellement.

## Localisation de l'Agence

L'agence reçoit ses partenaires sur deux sites :

- L'accueil principal se situe au 21, Boulevard de Lescudilliers à **Aurillac**,
- CIT dispose également d'un bureau rue Justin Vigier à **Murat**.

## Mutualisation

**Le fonctionnement de CIT** repose sur la mise en œuvre d'une **convention de mutualisation de services** avec le Conseil départemental. Pour les **moyens humains**, les effectifs du Conseil départemental mobilisés pour répondre aux besoins de l'Agence Cantal Ingénierie & Territoires en 2025 ont été de près de 17 ETP (plusieurs postes vacants en 2025).

S'agissant des **moyens matériels**, le Département met notamment à disposition de CIT, des locaux, du mobilier, des équipements informatiques et téléphoniques, son parc de véhicules, sa logistique, sa gestion des ressources humaines. L'ensemble des charges sont remboursées.

## Une équipe pluridisciplinaire

Grâce à la mise en œuvre de la mutualisation avec les services du Conseil départemental, les adhérents de Cantal Ingénierie & Territoires peuvent bénéficier des services d'une équipe de professionnels, experts dans leurs domaines, à l'écoute et très impliqués.



## Outils, méthodes et démarche d'amélioration continue



En 2025, plusieurs chantiers méthodologiques essentiels ont été engagés pour renforcer la professionnalisation du service. La mise en place du logiciel **Atmosphère** constitue un axe majeur, avec l'objectif d'unifier la gestion des adhésions, des conventions, de l'activité et de la facturation, son déploiement complet se poursuivra en 2026. CIT a initié une démarche globale d'**amélioration continue**, destinée à harmoniser les pratiques, sécuriser les processus et optimiser l'organisation d'une équipe désormais étoffée.

Parallèlement, la réflexion sur la **sécurité et le bien-être au travail** a démarrée dès 2025 (RPQS, F3SCT, formation, EPI, document unique). Elle se poursuivra en 2026.

Enfin, la modernisation de la **communication**, amorcée avec la refonte du portail internet en 2025, continuera pour accompagner la transition institutionnelle de 2026.



## Partenariats

En 2025, Cantal Ingénierie & Territoires a poursuivi et renforcé un large réseau de partenariats indispensables à l'exercice de ses missions. Ces collaborations, avec les services du Conseil départemental, les institutions de l'État, les réseaux nationaux de l'ingénierie publique, ainsi qu'avec des organismes professionnels et techniques, constituent un levier majeur de performance et d'efficacité au service des collectivités. Elles illustrent pleinement la vocation de l'agence : **être un acteur fédérateur, expert et complémentaire de l'ingénierie publique locale**.

### Une coopération renforcée avec le Conseil départemental du Cantal

L'ADN de CIT repose sur un lien organique avec le Conseil départemental, puisque l'ensemble des agents intervenant pour CIT sont issus des services départementaux. En 2025, ces synergies se sont traduites par plusieurs actions concrètes avec différentes directions opérationnelles :

- **Direction des Mobilités** : appui sur les traversées d'agglomération, travaux d'étude sur le Réseau d'intérêt local.
- **Archives départementales** : développement du dispositif d'archivage itinérant, précieux pour accompagner les communes dépourvues de solutions internes.
- **Service des Marchés** : travail commun sur la fiabilisation des procédures et l'évolution des outils de gestion de la commande publique.
- CIT a également été associé au stand du Conseil départemental lors de **Ruralitic 2025**, renforçant ainsi la visibilité conjointe des acteurs départementaux de l'ingénierie.
- **SDIS** : échanges sur les problématiques de contrôle DECI, enjeu majeur pour les communes rurales.

### Des partenariats structurants avec les services de l'État et l'ANCT

L'année 2025 a confirmé l'importance d'un partenariat étroit avec la Préfecture, la DDT et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), autour de plusieurs dossiers d'envergure.

Cantal Ingénierie & Territoires est membre du **Comité local ANCT**. L'agence est également référencée dans le **Guide de l'ingénierie Cantal**, diffusé par l'ANCT. Cette collaboration se traduit par une implication dans plusieurs programmes nationaux : **Assises de l'Eau, France Ruralité, Ponts, Petites villes de demain, Villages d'Avenir** et par la contribution à l'ingénierie territoriale portée conjointement avec l'État et les collectivités.

### Un partenariat durable avec l'AMF 15

La convention conclue avec l'Association des Maires et Présidents d'EPCI du Cantal (AMF 15) se poursuit depuis 2022. Elle vise à renforcer l'offre de formation et d'information à destination des élus. En 2025, la session dédiée à la cybersécurité n'a pu être organisée mais sera reprogrammée. Ce partenariat demeure essentiel pour accompagner les transitions numériques et réglementaires auxquelles les collectivités doivent faire face.

### Relations régulières avec le CAUE et Cantal Habitat

Les échanges réguliers avec le CAUE et Cantal Habitat permettent d'entretenir un dialogue technique constant autour des enjeux d'urbanisme, d'habitat, d'architecture et de cadre de vie. Ces partenariats historiques jouent un rôle complémentaire essentiel dans l'écosystème local de l'ingénierie.

### Une collaboration inédite avec AURA EE et une implication dans des projets européens innovants : BAOBAP et BAOREV

En 2025, CIT a poursuivi son engagement en tant que **partenaire local** du projet européen **BAOBAP**, financé par le programme LIFE et coordonné par l'ADEME et Aura EE (Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement) qui vise à lever les freins à la rénovation énergétique des bâtiments publics dans les petites et moyennes communes. CIT contribue notamment à la diffusion d'outils méthodologiques. Des rencontres régulières sont organisées dans le Cantal ou à Lyon.

Parallèlement, CIT soutient le nouveau projet européen **BAOREV**, déposé en septembre 2025, dédié à l'élaboration de Schémas Directeurs Immobiliers et Énergétiques (SDIE) adaptés aux petites communes. L'objectif est de développer un service structuré d'accompagnement à la gestion immobilière énergétique, en intégrant usages, diagnostic, priorisation et planification financière.

### Un partenariat national et local renforcé avec le Cerema

Le partenariat avec le Cerema s'est fortement structuré en 2025, à la fois au niveau national et départemental. Au plan national, CIT participe, en collaboration avec l'Association Nationale des Directeurs d'ATD (ANDATD), à un groupe de travail conjoint associant quatre agences techniques départementales et quatre directions territoriales du Cerema. Cette collaboration a donné lieu à une étude approfondie sur la complémentarité des expertises, présentée à l'association Départements de France et saluée par ses instances.

Les premières actions concrètes ont été lancées :

- nouvelle modalité d'adhésion des ATD au Cerema avec une tarification adaptée,
- organisation d'une série de webinaires thématiques (foncier, ouvrages d'art, voirie, bâtiments),
- partage d'outils nationaux comme SOS Pont, UrbanVitaliz ou CartoFiches.

Au niveau local, une **expérimentation CIT/Cerema/ANCT** est en cours sur la commune de **Val d'Arcomie**, autour de la gestion patrimoniale et immobilière. Cette démarche illustre la complémentarité entre expertise méthodologique du Cerema et intervention opérationnelle des ATD.



Salon des Maires 19 novembre 2025



Rencontres ANDATD PAU 2025



### Réseau National des Agences techniques départementales (ATD)

Cantal Ingénierie & Territoires participe activement au Réseau National des Directeurs d'Agences techniques dont la réunion annuelle s'est tenue cette année à Pau les 19 et 20 juin 2025.

Avec une cinquantaine de participants et près de 35 agences représentées, cet événement permet un échange riche sur les pratiques des agences et consolide l'esprit de travail en réseau.

La Directrice de Cantal Ingénierie & Territoires est également élue au sein du Bureau du Conseil d'Administration de l'Association Nationale des Directeurs d'Agences Techniques Départementales (ANDATD) en qualité de secrétaire.

Ce réseau des directeurs se décline en groupes de travail thématiques auxquels les agents de CIT participent activement (Réseau des juristes, Réseau Bâtiments et aménagements publics, Réseau Eau et Assainissement...).



Les droits des photos présentes dans ce document sont réservés à Cantal Ingénierie & Territoires ainsi qu'au Conseil départemental du Cantal.  
©CIT ©Conseil départemental du Cantal ©Metafore

# CANTAL INGÉNIERIE & TERRITOIRES

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Siège : 28 avenue Gambetta  
15 015 AURILLAC cedex  
cit@cantal.fr - 04 71 45 27 27  
<http://ingenierie-et-territoires.cantal.fr/>

## PROJET DE COMPTE ADMINISTRATIF 2025

| Section de fonctionnement Dépenses |                                           |                      |                   | Section de fonctionnements - Recettes |                                          |                      |                  |
|------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------|-------------------|---------------------------------------|------------------------------------------|----------------------|------------------|
| Chap Art                           | Libellé                                   | Crédits ouverts 2025 | Mandats émis 2025 | Chap Art                              | Libellé                                  | Crédits ouverts 2025 | Titres émis 2025 |
| 011                                | Charges à caractère général               | 1 149 995,00 €       | 988 166,79 €      | 70                                    | Produits services, domaine, ventes       | 567 846,43 €         | 658 950,49 €     |
| 6168                               | Primes d'assurances                       | 30 000,00 €          | 9 967,31 €        | 7068                                  | Autres redevances et droits              | 567 846,43 €         | 658 950,49 €     |
| 62878                              | Remb. frais à d'autres organismes         | 1 055 625,00 €       | 960 457,71 €      | 74                                    | Dotations, subventions et participations | 325 000,00 €         | 329 269,20 €     |
| 6288                               | Autres services extérieurs                | 60 000,00 €          | 16 371,77 €       | 7473                                  | Participation Département                | 225 000,00 €         | 225 000,00 €     |
| 60632                              | Fournitures, petits équipements           | 3 000,00 €           | 0,00 €            | 74748                                 | Participation Communes Intercom.         | 100 000,00 €         | 104 269,20 €     |
| 6281                               | Cotisations                               | 1 370,00 €           | 1 370,00 €        | 7588                                  | Recettes exceptionnelles                 |                      | 0,00 €           |
| 65                                 | Charges de gestion courantes              | 1 005,00 €           | 0,00 €            |                                       |                                          |                      |                  |
| 65888                              | Charges diverses de gestion courante      | 5,00 €               | 0,00 €            |                                       | Total des crédits ouverts                | 892 846,43 €         | 988 219,69 €     |
| 6583                               | Intérêts moratoires-pénalités sur marchés | 1 000,00 €           | 0,00 €            | R002                                  | Report excédent                          | 258 153,57 €         | 258 153,57 €     |
|                                    | Total des dépenses                        | 1 151 000,00 €       | 988 166,79 €      |                                       | Total des Recettes                       | 1 151 000,00 €       | 1 246 373,26 €   |

Soit un bénéfice annuel 2025 **52,90 €**

| Mandats émis                       | Titres émis  | Reprise résultats exercice antérieur | Résultat     |
|------------------------------------|--------------|--------------------------------------|--------------|
| 988 166,79 €                       | 988 219,69 € | 258 153,57 €                         | 258 206,47 € |
| <b>Total Budget Fonctionnement</b> |              |                                      |              |





## **Cantal Ingénierie & Territoires**

### **Extrait des Délibérations de l'Assemblée Générale**

**Réunion du 20 février 2026**

---

**N° de la délibération : 26AG02-03**

L'an deux mille vingt-six et le vendredi vingt février, à dix heures trente, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

#### **Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)**

##### **Présents :**

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,  
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental,  
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,  
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,  
Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,  
M. Alain Delage, Conseiller départemental,  
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,  
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,  
Mme Magali Maurel, Conseillère départementale,  
M. Florian Morelle, Conseiller départemental,  
Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale.

**Nombre de membres présents : 14**

##### **Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,

- M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,
- Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
- Mme Céline Charriaud, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Vincent Descœur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Stéphane Frechou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Magali Maurel, Conseillère départementale,
- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean Mage, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- Mme Valérie Semeteys, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 14**

Absents excusés :

M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,  
Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale.

**Nombre de membres excusés : 2**

Communes

**(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 238 communes < 3 500 habitants : 1 voix)**

Présents

M. Philippe Rosseel, Maire d'Allanche,  
M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,  
M. Michel Cabanes, Maire d'Arnac,  
M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,  
M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,  
M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,  
M. Patrice Faliès, Maire de Freix-Anglards,  
M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,  
M. Georges Ceytre, Maire de la Chapelle Laurent,  
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,  
M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrès,  
M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,  
M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafeuillade-en-Vézie,  
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,

M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,  
M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,  
Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,  
M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,  
M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,  
Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,  
M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,  
M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,  
M. David Ernest, Maire de Prunet,  
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,  
M. André Molenat, Adjoint au Maire de Quézac,  
M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,  
M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès,  
M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Illide,  
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,  
M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,  
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,  
M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,  
M. Michel Baissac, Maire de Sansac-de-Marmiesse,  
M. Guy Mespoulhès, Maire de Siran,  
M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thiézac,  
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,  
Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,  
M. Christophe Baumelle, Adjoint au Maire de Val d'Arcomie,  
M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Vézac,  
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,  
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie,  
Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,  
M. Louis Estèves, Maire de Yolet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,  
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres présents : 43 + 2**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Pascal Terrail, Maire d'Ally-Drignac, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
- Mme Olivia Gueroult, Maire de Brezons, ayant donné pouvoir à Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
- M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade, ayant donné pouvoir à M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,
- M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Coltines, ayant donné pouvoir à M. Daniel Gin hac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
- M. Clément Rouet, Maire de Ladinhac, ayant donné pouvoir à M. David Ernest, Maire de Prunet,
- M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux, ayant donné pouvoir à M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,
- M. Roger Ribaud, Maire de Meallet, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,

- M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
- Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant, ayant donné pouvoir à M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
- M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,
- M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.
  
- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 11 + 1**

Absents excusés :

M. Alain Vantalou, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,  
M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze,  
M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,  
M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers,  
M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,  
M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,  
M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,  
M. Yves Magne, Maire d'Arches,  
M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,  
M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,  
M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens,  
Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,  
M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,  
Mme Nadine Antignac, Maire de Besse,  
M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Mairie de Boisset,  
M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,  
Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,  
M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,  
M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,  
Mme ou M, le représentant de CIT, Maire de Celles,  
Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,  
M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,  
Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,  
Monsieur Jérôme LUSSET, Conseiller Municipal de Chalinargues,  
M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chavignac,  
M. Sebastien Doulcet, Conseiller Municipal de Champagnac,  
M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,  
M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle,  
M. Christophe Soulier, Maire de Charmensac,  
M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,  
M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,  
Monsieur Daniel BERTHEOL, Maire de Chaussenac,  
Mme Monira Chirol, Conseillère Municipale de Clavières,  
M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,  
Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,  
Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,

Mme Arlette Gasquet, Maire de Cros-de-Montvert,  
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,  
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,  
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,  
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,  
M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse,  
M. Franck De Magalhaes, Maire de Ferrières-Saint-Mary,  
M. Richard Blancharel, Conseiller Municipal de Fontanges,  
M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont,  
M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,  
M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,  
Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,  
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdièges,  
M. Aurélien Pojolat, Adjoint au Maire de Jabrun,  
M. Jean Rongier, Maire de Joursac,  
M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,  
M. Christian Guy, Maire de Junhac,  
M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,  
M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,  
M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,  
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,  
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,  
M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,  
M. André Vours, Maire de Lacapelle-del-Fraisse,  
M. Pascal Lorenzo, Maire de Lanobre,  
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,  
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,  
M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,  
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevieille,  
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,  
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,  
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,  
Mme Claire Teissedre, Maire de Laveissenet,  
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,  
M. Denis Delpirou, Maire de Lavigerie,  
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,  
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Monteil,  
M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,  
M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Trioulou,  
M. Christian Fournier, Maire du Vaulmier,  
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigean,  
Mme Sylvie Portal, Maire des Ternes,  
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,  
M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,  
M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,  
M. Robert Boudon, Maire de Lieutadès ,  
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,  
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,  
M. Hervé Brugeaille, Conseiller Municipal de Madic,  
M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,  
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,  
Mme Colette Ponchet-Passemand, Maire de Marcenat,

M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,  
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,  
M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,  
M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,  
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,  
M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet,  
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Mentières,  
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,  
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,  
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,  
M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,  
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmurat,  
M. Eric Parmentelot, Conseiller Municipal de Montvert,  
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,  
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,  
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac,  
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,  
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère,  
M. Gérard Troupel, Maire de Nieudan,  
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,  
M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,  
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,  
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,  
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,  
M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,  
M. Francis Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,  
M. Philippe Echalié, Maire de Rezentières,  
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,  
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,  
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,  
M. Alain Seriès, Maire de Rouffiac,  
M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux,  
M. Denis Vieyres, Maire de Rouziers,  
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,  
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes,  
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,  
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,  
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condat,  
M. Claude Ribeyrotte, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,  
M. Bruno Filiol, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,  
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,  
Madame Fabienne Farradeche, Maire de Sainte Anastasie  
M. ou Mme Le représentant , Commune de Sainte-Eulalie,  
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,  
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,  
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,  
M. Sébastien Veyssièr, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,  
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,  
M. Michel Canches, Maire de Saint Gérons,  
M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,

M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,  
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,  
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,  
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,  
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,  
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,  
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,  
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,  
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,  
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,  
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,  
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,  
M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaude Aigues,  
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,  
Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,  
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,  
M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers,  
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,  
M. Michel Laporte, Maire de Salins,  
Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes,  
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,  
M. Léon Perrier, Maire de Senezergues,  
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulages,  
M. Serge Viallemonteil, Maire de Sourniac,  
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,  
M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,  
M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,  
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,  
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,  
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,  
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,  
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,  
M. Eric Job, Maire de Valjouze,  
M. Dominique Lafon , Conseiller Municipal de Valuégols,  
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,  
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,  
M. David Geneix, Maire de Vernols,  
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,  
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vèze,  
M. Jean-Luc Turlan, Maire de Vezels-Roussy,  
M. Didier Irlande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,  
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,  
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.  
M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes.

Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac,  
M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

**Nombre de membres excusés : 184 + 2**

**E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)**

**Présents :**

M. Christian Poulhes, Vice-Président d'Aurillac Agglomération.

M. Antoine Grichois, Vice-Président de Carladès Communauté,

M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté,

M. Éric Moulier, Vice-Président de Sumène Artense Communauté,

M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

**Nombre de membres présents : 6**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,

- M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2**

**Absents excusés :**

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentine.

**Nombre de membres excusés : 1**

**Autres organismes publics de coopération locale (25 membres : 1 voix par membre)**

**Présents :**

M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,

M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,

M. Daniel Ginhac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,

M. Éric Gommese, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,

M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,

M. René Lavergne, SIVU de la Doire,

M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigan.

**Nombre de membres présents : 7**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0**

**Absents excusés :**

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeonne,

M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,

M. Jean-François Cabezon, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,

M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,

Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,

M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,

M. Alain Falières, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,  
M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,  
M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint Santin – Montmurat,  
M. Gilbert Mommaller, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,  
M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,  
M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,  
M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,  
M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Artense,  
M. Gaëtan Flamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet – Moussages.  
M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes,  
M. Jean-Claude Cheymol, Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets de Mauriac et de Salers.

**Nombre de membres excusés : 18**

**Centres communaux d'action sociale (31 membres : 1 voix par membre)**

**Présents :**

M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,  
M. Jean-Michel Faubladié, Centre communal d'action sociale de Lascelles.

**Nombre de membres présents : 2**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- Mme Colette Jammet, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Malbert, ayant donné pouvoir à M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 3**

**Absents excusés :**

M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac,  
Mme. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,  
Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,  
Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,  
Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,  
Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,  
Mme Claudel Malherbes, Centre communal d'action sociale de Lanobre,  
M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,  
Mme Nathalie Roques, Centre communal d'action sociale de Leyhnac,  
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,  
Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,  
Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie,  
M. Laurent Malvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,  
M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat,  
M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux,

M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,  
Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,  
M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux,  
Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,  
M. David Bonis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,  
Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon,  
M. Albert Rochette, Centre communal d'action de Sainte-Eulalie,  
Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,  
M. Philippe Letangdu Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,  
Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Ytrac.

**Nombre de membres excusés : 26**

**Secrétaire : Madame Valérie CABECAS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026 DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES**

**L'Assemblée Générale,**

En application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, un débat a lieu au sein des établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus ».

Après avoir pris connaissance du document d'orientation budgétaire 2026 et du budget prévisionnel 2026 proposés par M. le Président,

**PREND ACTE** de la tenue du débat sur les Orientations Budgétaires 2026 de Cantal Ingénierie & Territoires telles qu'elles sont annexées à la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE PRÉSIDENT DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES,**

**Bruno FAURE**

Publication : **27 FEV. 2026**  
Transmission Préfecture :

# CANTAL INGÉNIERIE & TERRITOIRES

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE



## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES & PERSPECTIVES 2026



Agence Départementale au service des Collectivités

## Présentation Adhérents

Fondée en 2012, Cantal Ingénierie & Territoires (CIT) est une Agence Départementale (Art L 5511-1 CGCT) qui apporte aux Collectivités Territoriales et aux Établissements Publics Intercommunaux du Département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Cantal Ingénierie & Territoires c'est avant tout une structure d'aide à la décision, alliant à la fois réactivité, savoir-faire, connaissance des spécificités du cadre d'intervention (proximité, culture administrative et territoriale), écoute et polyvalence.

Profil des 308 adhérents 2025



Plus de 95% des communes et 100% des EPCI cantaliens sont membres de CIT.

Cantal Ingénierie & Territoires compte, au 31 décembre 2025, 308 adhérents.

CIT regroupe aujourd'hui la quasi-totalité des collectivités cantaliennes, ce qui explique la stabilité du nombre d'adhérents.

Evolution du nombre d'adhérents



## Périmètre d'intervention



Bâtiments &  
Espaces publics



Eau &  
Assainissement



Voirie &  
Réseaux divers



Écoles numériques  
du Cantal



Ouvrages d'art



Gestion des données  
Archivage  
DPO mutualisé

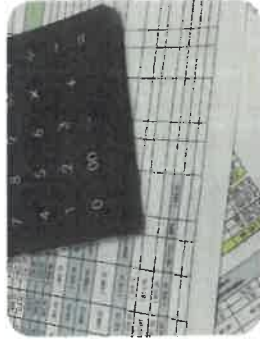


Conseil Administratif  
Juridique





Accompagnement aux  
projets touristiques



Ingénierie Financière



Accompagnement  
de projets



## Modalités de fonctionnement

### Un fonctionnement fondé sur la mise en œuvre de la mutualisation des services

CIT n'a pas de moyens en propre. L'Agence s'est structurée grâce à la mise en œuvre d'une convention de mutualisation de service avec le Conseil départemental au sens des articles L5111-1, L5111-1-1 et R5111-1 du Code général des collectivités territoriales. **Cette convention permet au Département de refacturer l'ensemble des charges qu'il supporte pour le compte des missions dévolues en mutualisation à Cantal Ingénierie & Territoires.**

Celle-ci permet de **mettre à disposition des adhérents de CIT les compétences des agents du Conseil départemental**. Cet accord porte sur des moyens humains, des moyens matériels (véhicules, informatique, mobilier...) et la mise à disposition de locaux (Lescudilliers, Murat).

Pour mener à bien ses missions, Cantal Ingénierie & Territoires est composée d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée. En 2025, les moyens en personnel consacrés à l'Agence étaient de 17 ETP. Le nombre d'agents mobilisés, en lien avec la progression du volume des sollicitations, est en croissance régulière depuis la création de la structure (Pour mémoire en 2012 : 7,2 ETP mobilisés).

### Un service au bénéfice exclusif de ses adhérents

Le fonctionnement financier de CIT est basé sur un double principe de cotisations et de prestations rémunérées. Les services rendus aux adhérents s'inscrivent dans un régime de prestations intégrées dites « in house » et sont exonérées de mise en concurrence. CIT n'intervient pas pour des tiers.

Tous les membres de l'Agence versent une contribution annuelle qui est proportionnée et définie dans les conditions ci-dessous :

- **Participation annuelle du Conseil départemental** : 225 000 €.
- **Communes** : 0,4 € HT/hab/an.
- **EPCI** : 0,2 € HT/hab/an.
- **Cotisation annuelle minimale de 100 € HT et maximale de 3 000 € HT.**

• **Autres organismes de coopération locale** : suivant le budget principal (100 € HT/an par tranche de 150 000 € de budget sur la base du dernier vote du Budget Primitif en « crédits réels en dépenses ») avec une cotisation annuelle minimale de 100 € HT et maximale de 3 000 € HT.

Ce mode de calcul de la cotisation pourrait être revu en 2026 afin de tenir compte de l'impact des transferts des compétences eau et assainissement.

Concernant les Centres Communaux d'Action Sociale, si la collectivité « fondatrice » du CCAS est déjà adhérente à CIT, la cotisation est définie selon un barème tenant compte de trois niveaux de cotisations (20, 50 et 100 € HT) en lien avec les strates de population.

**Cette cotisation ouvre droit à l'assistance juridique, la mise à disposition de la plateforme de dématérialisation, une solution sécurisée pour les vidéoconférences et les réunions en ligne, une journée de diagnostic (sous conditions) et la mise à disposition de l'ENT Beneylu School (condition de double adhésion EPCI et Commune).**

**Les autres missions supposent la conclusion d'une convention qui donne lieu à facturation dans les conditions définies au règlement intérieur.**

## Cadre stratégique budgétaire 2026

**Le budget de CIT** ne comporte qu'une section de fonctionnement.

**Les recettes** se répartissent sur 3 postes : participation du Département, prestations facturées et cotisations collectées.

Les participations et cotisations sont quasi constantes d'une année sur l'autre. Les enjeux financiers sont liés à la facturation des prestations.

Pour 2025, le volume des titres encaissés fait apparaître un montant de 658 950,49 €, montant en nette augmentation.

Hausse de 49 732,65 €

**S'agissant des dépenses**, le principal poste reste le remboursement des frais au Conseil départemental dans le cadre de la convention de mutualisation.

Avec 960 457,71 €, ce poste de dépense représente 97 % des dépenses 2025.

Avec l'effet du décalage des remboursements, l'impact budgétaire des nouvelles missions décidées en 2023 et 2024 (nouveaux postes dédiés aux recherches de fuites, passage caméras dans les drains de captages, mission Bâtiments et mission Ouvrages d'art) se fait pleinement ressentir sur le fonctionnement 2025.

Les autres dépenses, loin d'être négligeables à l'échelle de notre agence correspondent à la mise à disposition gratuite des plateformes Achat public, Docoposte et Beneylu. On notera également que la charge afférente aux assurances est tendanciellement à la hausse.

**L'augmentation significative des recettes via la facturation des prestations permet de conclure le budget 2025 à l'équilibre avec un résultat lié à l'exercice de 52,90 € HT.**

**Le nouveau résultat annuel est porté à 258 206,47 € (avec reprise de l'excédent antérieur).**

**Il est essentiel de préserver cette trésorerie pour l'année N+1 car elle garantit à CIT la continuité du service.**

**Pour 2026, la dépense de masse salariale (via le remboursement de mutualisation 2025) va être mécaniquement en hausse. La fin des mandats municipaux et intercommunaux puis l'installation des nouvelles équipes issues du renouvellement électoral vont inévitablement ouvrir une période qui ne sera pas propice au conventionnement avec CIT en 2026.**

Un des enjeux est donc de communiquer rapidement auprès des nouvelles équipes d'élus pour créer un lien de confiance et basculer dans la conduite de projets.

Le contexte national des finances de l'Etat et la participation des collectivités à réduire le déficit via le montant des dotations peuvent également faire craindre une baisse ou un report des investissements des collectivités.

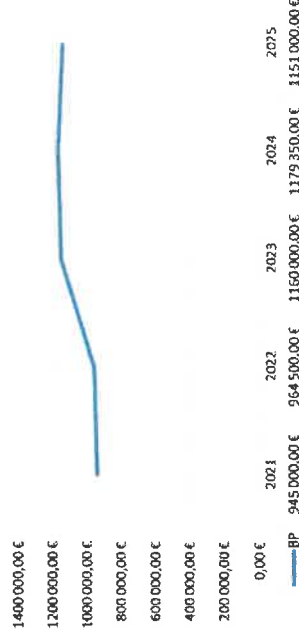
**La recherche de l'équilibre financier sera donc encore un enjeu pour 2026**, les marges de manœuvre pour l'atteindre sont minces mais des pistes restent à considérer :

- Stabilité de la participation du Conseil départemental (225 000 €) ;
- Peu de perspectives de nouvelles adhésions, les cotisations annuelles des adhérents sont désormais au plafond avec un taux de couverture de 100 % des EPCI et 95% des communes ;
- Le calcul du montant de l'adhésion des syndicats en charge de l'eau et de l'assainissement pourra cependant donner lieu à réflexion une fois la structuration des unités de gestion finalisée ; une révision du mode de calcul de la cotisation sera proposée en Conseil d'Administration ;
- Perspective de maintien des montants facturés (avec un risque de baisse lié au démarrage du nouveau mandat des élus) ;
- Mobilisation de la subvention Fonds vert de 80 000 € obtenue dans le domaine de l'ingénierie Eau.

Le budget primitif 2026 se devra d'être prudent.

## Chiffres clés du cadre budgétaire 2026

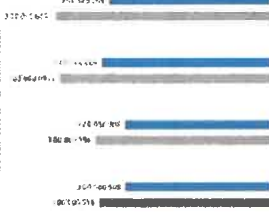
Evolution du budget global de CIT



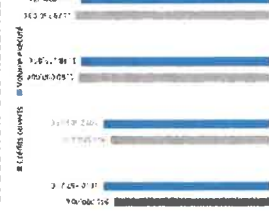
## EVOLUTION DES PRESTATIONS FACTURÉES



## EVOLUTION DES DÉPENSES



## EVOLUTION DES RECETTES



## Cadre stratégique opérationnel 2026

### Mission eau et assainissement

**2026 s'ouvre comme une année de transition structurante** pour l'organisation des services d'eau et d'assainissement. Dans un contexte de recomposition territoriale (extension ou création de syndicats pour la plupart constitués juridiquement au 1er janvier 2026), de montée des exigences réglementaires et d'attentes croissantes des usagers, **Cantal Ingénierie & Territoires** se positionne plus que jamais comme **partenaire de proximité** pour accompagner les collectivités : **conseil stratégique, outillage opérationnel, appui à la mise en œuvre et professionnalisation des pratiques**.

En 2026, CIT poursuivra la mise en œuvre de son appui personnalisé auprès des structures compétentes afin de sécuriser :

- **La prise de compétences** et la définition des nouveaux **modèles de gouvernance** (syndicats existants, intercommunalités, conventions de services, mutualisations) ;
- **La gestion technique** (diagnostics, priorisation des travaux, niveaux de service, continuité) ;
- **La gestion RH** (organisation d'équipes, répartition des tâches, procédures, formation) ;
- **Le pilotage économique** (plans pluriannuels, trajectoires d'investissement, tarification, optimisations de subventions).

Pour **fiabiliser la décision publique, le SIG constitue un levier central** :

- **Renforcement de l'équipe dédiée à l'Assistance technique** : arrivée d'un **agent spécialisé SIG eau** en 2026 et **réorganisation des tâches** pour améliorer la qualité des données, l'administration des référentiels et la production cartographique.
- **Montée en puissance du SIG Atlas Cantal** (mise à disposition **gratuite en mutualisation** via l'assistance technique pour les collectivités) : élargissement des usages **eau/assainissement** : intégration des **DT/DICT** (Nouveau module 2025), et **travail sur la refonte du géostandard** (référentiels, nomenclature des données SIG).
- **Accompagnement des utilisateurs** : sessions de **formation**, guides de bonnes pratiques...

Objectif : disposer d'un **patrimoine de données fiable, partagé et exploitable**, au service des projets et des obligations réglementaires (suivi des performances, reporting finances, planification). C'est un enjeu important aujourd'hui notamment dans le cadre du calcul de la redevance des Agences de l'eau.

Cette mission d'Assistance technique portée par le Conseil départemental est un complément indispensable pour une réalisation efficace des missions de CIT.

Les **missions créées dès 2024** montent en puissance en 2026, avec de **fortes attentes sur les prestations Recherche de fuites** sur le réseau AEP et **Expertise réseaux assainissement**.

Ces interventions s'articulent également avec les **enjeux de ressource** (sécurisation, continuité), la **protection des captages** (périmètres, servitudes) et une **pression réglementaire** accrue (qualité, conformité, traçabilité).

A la demande des élus, CIT est également en train d'organiser une mission d'**assistance à la rédaction d'actes administratifs** (notamment pour la **régularisation de passages de canalisations en terrains privés**). Celle-ci a pris du retard mais sera **mise en service en 2026**. L'agent identifié a été formé, les procédures sont rédigées et les premiers dossiers vont démarrer.

Objectif : sécuriser juridiquement les ouvrages, faciliter les travaux et prévenir les contentieux.

Enfin, CIT accompagnera les collectivités pour **optimiser les financements** (nouveaux **programmes des Agences de l'eau**).

**Nouvelle mission 2026 - DECI : contrôle des P.E.I et appui réglementaire.**

**La DECI est une compétence communale.** Le **Règlement départemental DECI** impose un **contrôle des Points d'Eau Incendie (P.E.I) tous les 4 ans** et l'édiction d'un **arrêté communal DECI**.

Les maires sont responsables en cas de sinistre. Fort de l'expérience 2018-2020 (mission d'AMO conduite par CIT avec l'AMF15 et des groupements de commandes), et des constats du SDIS (données lacunaires pour certaines communes, difficultés de récupération d'informations, lourde saisie), **CIT ouvre en 2026 une mission DECI** en partenariat avec le **SDIS 15, l'AMF 15** et les collectivités.

≈ **5 700 P.E.I** dans le Cantal ;

CIT va réaliser une part des contrôles et va confier le reste à des acteurs privés. Cette méthode devrait permettre d'accélérer le rattrapage réglementaire tout en amenant une forme de réponse la plus homogène possible sur l'ensemble du territoire.

**Contenu opérationnel de la mission DECI :**

- **Programmation des visites** ;
- **Contrôles terrain** des P.E.I (débit/pression) ;
- **Saisie directe** dans l'outil du SDIS via une **application mobile** ;
- **Production des arrêtés communaux DECI** et **schémas communaux** ;
- **Rédaction pour constituer une centrale d'achat CIT** pour lancer des **marchés pluriannuels** de maintenance/réparation sur **3 secteurs** (sécurisation pluriannuelle du tissu d'entreprises).

Moyens : Achat du matériel spécifique ~ 8 000 € HT (mutualisé). Pas de création de poste (mobilisation du technicien **"recherche de fuites"**), **coût à affiner**.

**Positionnement : CIT n'a pas vocation à réaliser 100 % des contrôles au vu des volumes et les contrôles seront forcément étalés dans le temps. L'objectif est un modèle mixte qui fiabilise les données, soulage les communes, valorise les compétences locales et sécurise l'action du SDIS.**





## Mission voirie (VRD) : Se projeter vers les mobilités de demain, végétaliser et aménager des centres-bourgs attractifs pour bien vivre ensemble

En 2026, Cantal Ingénierie & Territoires poursuit son engagement aux côtés des collectivités pour **concevoir des aménagements de voirie qui répondent aux nouveaux enjeux de mobilité, de sécurité et de transition écologique**.

Les projets menés intègrent désormais :

- Les **solutions de mobilité douce** (vélo, marche, continuités piétonnes),
- Les **innovations techniques** permettant de réduire l'empreinte écologique (matériaux durables, gestion raisonnée des eaux pluviales, intégration paysagère),
- La **prise en compte de la cohabitation des usages** pour sécuriser les déplacements de tous les publics,
- L'adaptation des espaces de circulation aux attentes locales, y compris en milieu rural.

En appui des communes et EPCI, CIT :

- Assure le **soutien aux programmes d'entretien courant de voirie**,
- Accompagne les projets structurants d'**aménagement d'espaces publics**,
- Mobilise sa compétence pour **optimiser les projets techniquement et financièrement**, en recherchant le meilleur équilibre entre contraintes budgétaires et qualité des réalisations.

Pour renforcer cette dynamique, CIT pourra également proposer un accompagnement spécifique aux EPCI dans la **mise en œuvre opérationnelle de leurs plans Vélo**, garantissant une cohérence territoriale des itinéraires et des équipements.

Les **collectivités expriment des attentes croissantes pour transformer leurs centres bourgs en espaces de vie, plus agréables, plus pratiques, attractifs et plus conviviaux**. CIT répond à cette ambition en proposant des aménagements :

- Adaptés au contexte local et financièrement maîtrisés,
- Valorisant le **patrimoine bâti** et les identités locales,
- Intégrant la **nature et l'eau** dans les projets (fleurissement, désimperméabilisation, gestion écologique des espaces),
- Favorisant les **usages multiples** : détente, jeux, circulation douce, lien vers équipements et services.

Certains projets récents portent notamment sur des réaménagements de places de village, la valorisation de berges, la végétalisation de cours d'école, des créations de parcs de proximité ou d'aires de jeux.

L'intégration d'une **paysagiste** au sein de l'équipe permet d'apporter une expertise renforcée sur les projets à fort volet paysager et d'accompagner les collectivités dans une démarche cohérente, harmonieuse et qualitative.



## Ouvrages d'art : poursuivre la montée en puissance de la mission

La mission « ouvrages d'art » se consolide et continuera à monter en charge en 2026, avec :

- La poursuite des opérations de **diagnostic, entretien et rénovation**,
- Un accompagnement renforcé pour mobiliser le **Programme national Ponts**, véritable levier de financement à conforter auprès des collectivités.

Un enjeu organisationnel marquera toutefois l'année 2026 : le **départ du responsable de mission**. CIT veillera à maintenir la continuité du service en assurant :

- Une **réorganisation interne adaptée**,
- Une **période de transition maîtrisée**,
- Une limitation maximale des impacts pour les adhérents grâce à un **fonctionnement temporaire en mode dégradé**, mais sécurisé.

Cette période sera mise à profit pour repenser le positionnement, l'organisation et les outils de la mission en vue de conforter sa capacité d'intervention.



## Mission Bâtiments – espaces publics : Accompagner la transition énergétique et préserver le patrimoine des collectivités

En 2026, Cantal Ingénierie & Territoires renforcera son rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage dans un contexte où les enjeux liés aux bâtiments publics se densifient : transition énergétique, exigences réglementaires, complexité technique croissante, valorisation du patrimoine et besoins d'accompagnement accrus des collectivités. L'objectif est clair : **aider les communes et intercommunalités à planifier, financer et réussir leurs projets de rénovation, de modernisation et de préservation de leur parc immobilier**.

La rénovation énergétique demeure l'un des défis majeurs des années à venir. CIT poursuivra son action auprès des collectivités pour :

- Améliorer la **performance thermique** des bâtiments (isolation, menuiseries, ventilation, systèmes énergétiques performants) ;
- Réduire les consommations et les émissions de gaz à effet de serre ;
- Accompagner l'intégration des exigences réglementaires croissantes (dont le **décret tertiaire** issu de la Loi ELAN) ;
- Anticiper les effets du changement climatique en adaptant les bâtiments aux conditions futures (confort d'été, ventilation, matériaux adaptés).

La coopération engagée avec **ACTEE, l'ADEME AURA et AURA EE** dans le cadre des projets européens dénommés BAOBAP et BAOREV constitue un appui déterminant. Ce programme vise à **structurer les offres de services d'accompagnement à la rénovation énergétique** et à doter les territoires de méthodes partagées, d'outils et de référentiels.

L'expérimentation en cours avec le **CEREMA et l'ANCT** sur le même sujet permettra également de consolider la connaissance et la méthode la plus adaptée à ce type de projet.

En 2026, le travail partenarial (réunions « rénovation énergétique », mutualisation de pratiques, partage d'expertises) se poursuivra donc notamment sur :

- L'élaboration d'un **modèle de consultation pour les audits énergétiques**.
- La recherche de financements dédiés,
- La définition de **méthodes homogènes de suivi des consommations et de hiérarchisation des travaux**.
- L'expérimentation de **Schémas Directeurs Immobiliers et Énergétiques** (SDIE), ou de formats adaptés aux petites communes.

Nous travaillerons également à conforter notre expertise pour faciliter l'intégration de normes en évolution constante (performance énergétique, sécurité incendie, accessibilité, confort d'usage) et une meilleure prise en compte des **technologies de gestion intelligente** (GTB-Gestion technique du bâtiment, pilotage énergétique).

En tant qu'AMO, CIT assure un accompagnement complet : définition des besoins, pré-programmation et programmation, études préalables, montage financier, assistance juridique, rédaction des marchés, coordination des intervenants et suivi des opérations. Cette expertise est essentielle pour faciliter l'émergence des projets, en particulier pour les petites collectivités disposant de peu de ressources techniques.

La préservation du patrimoine, qu'il soit protégé ou non protégé, constitue aussi un axe de l'action de CIT. Depuis plusieurs années, l'agence intervient sur les chantiers liés aux **édifices classés ou inscrits**, et depuis 2024, elle accompagne aussi les collectivités sur le **patrimoine mobilier**.

Le renouvellement des équipes municipales et intercommunales en 2026 entraînera l'émergence de **nouveaux besoins et de nouveaux projets**. L'objectif est de permettre aux élus de prendre des décisions éclairées, sécurisées et compatibles avec leurs contraintes budgétaires.



## Accompagnement à la gestion de la donnée publique

### RGPD - Délégué à la Protection des Données

De nombreuses collectivités ont sollicité Cantal Ingénierie & Territoires pour trouver un Délégué à la protection des données au 1<sup>er</sup> janvier 2025 suite à l'arrêt de cette activité par un autre opérateur local.

Ce constat a nettement fait augmenter le nombre de bénéficiaires du service. Au regard du volume, la priorité reste la gestion des registres de traitement pour les collectivités qui n'en ont pas et la réalisation des études d'impact pour les traitements les plus sensibles. Le service reste également à l'écoute des collectivités pour les aider à élaborer des mentions dans les documents supports ou pour répondre à toute interrogation des usagers ou en cas d'éventuelle fuite de données.

La question de la cybersécurité est prégnante et l'évaluation des nouvelles technologies, de l'IA ne sont pas sans poser question au regard du RGPD et de la gestion des données en général. Des complémentarités avec la mission numérique seront forcément à réfléchir et à trouver. La limite réside essentiellement dans la disponibilité des moyens. Des temps d'échanges avec les autres agences techniques ont été organisés sur ces sujets en 2025, ils devraient se poursuivre en 2026 et permettre d'imaginer des pistes de solutions.

### Faciliter la dématérialisation des flux de données

La mise à disposition gratuite de nos plateformes de dématérialisation de la commande publique et des transferts au contrôle de légalité sera poursuivie. Ce service s'accompagne de conseils dans la gestion des procédures de commande publique et est particulièrement apprécié des utilisateurs.

Le renouvellement du marché des plateformes de dématérialisation est prévu pour 2026. C'est un enjeu important la structure et ses adhérents.

### Mise en place d'une mission d'archivage itinérant : un démarrage encourageant à conforter

Les collectivités territoriales et les groupements de collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives et doivent à ce titre, en assurer elles-mêmes la conservation et la mise en valeur sous le contrôle technique et scientifique de l'État (Code du patrimoine, L212-6). La réalité est toute autre, les collectivités se trouvent en difficulté face à cette obligation (défaut de connaissance, manque de disponibilité, espace insuffisant ou inadaptable, archives qui peuvent être détruites à tort ou endommagées, absence d'offre de prestation dans le Département du Cantal publique ou privée ...).

Après un recensement fait auprès des collectivités membres, les élus ont décidé de créer un service d'archivage itinérant pour répondre à cette problématique. Il est opérationnel depuis mai 2025.

Le démarrage de la mission est très satisfaisant. Il conviendra de conforter cette démarche et d'organiser les prises de rendez-vous afin que le plan de charge augmente et permette une programmation des interventions au bénéfice de l'ensemble des adhérents qui souhaitent intervenir sur leurs archives. Une attention particulière sera donnée en 2026 sur le récolement administratif des archives au départ des anciens élus et à l'arrivée des nouvelles équipes. CIT sera présent pour les accompagner dans cette transition.



## Développement du numérique éducatif

Le sujet du numérique est particulièrement important. Les évolutions d'outils, de pratique, de contexte... tout va très vite dans ce domaine. Les collectivités sont très demandeuses d'un accompagnement particulier, malheureusement aujourd'hui, CIT n'est pas dimensionné pour répondre à ces sollicitations. De nombreuses agences ont monté des services numériques, ce sera une question à se poser pour l'avenir car étendre le champ des compétences pourrait être une opportunité à envisager. Une réflexion sera conduite en ce sens en 2026 dans un contexte où la recherche de l'équilibre budgétaire reste prioritaire.

### Nécessité de dynamiser la mission numérique éducatif

Cette mission s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec pour ambition une progression du nombre de collectivités accompagnées dans le cadre du dispositif Ecoles Numériques du Cantal. Suite à la demande de plusieurs collectivités, une réflexion sera proposée pour établir des conventions pluriannuelles. 2026 devrait permettre de proposer aux collectivités partenaires un programme de renouvellement de leurs équipements informatiques. Le renouvellement de la convention cadre ENC sera également à prévoir.

### Sensibilisation, formation des élus

En partenariat avec l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal, la session dédiée à la cyber sécurité a été reportée plusieurs fois. Le sujet reste important, il conviendra de le remettre à l'ordre du jour pour les nouveaux élus après leur installation.

CIT interviendra en partenariat avec le Groupement de Gendarmerie Départementale du Cantal, pour alerter les élus sur les risques et sensibiliser aux bonnes pratiques.

D'autres sujets pourraient être envisagés à la prise de fonction des nouveaux élus.

## Accompagnement administratif et juridique

Le Service de conseil juridique est essentiel pour nos adhérents.

La diversité des thèmes abordés et des besoins exprimés montre l'intérêt de ce soutien.

Cette compétence juridique et administrative de CIT est identifiée des adhérents bien entendu, des partenaires mais aussi des entreprises. CIT reçoit de plus en plus de demandes de complémentarité avec les missions techniques portées par les MOE privés notamment pour assurer le volet administratif des procédures. Il conviendra d'en tenir compte et d'imaginer un cadre d'intervention plus formalisé pour ces sollicitations.

Une implication accrue dans le domaine de l'AMO administratif est donc à prévoir (procédures formalisées, concessions...).

2026 devra également permettre la mise en œuvre effective de l'accompagnement sur le volet « actes en la forme administrative » et « servitudes ».



## Ingénierie Financière

La culture de la recette est indispensable. CIT y contribue en restant en veille sur les opportunités de financements au fil de l'eau ou sous forme d'appels à projets et en soutenant les adhérents dans le montage de leurs dossiers.

Avec la réorganisation de la mission Europe au sein du Conseil départemental, CIT a été positionné pour accompagner les collectivités qui souhaiteraient avoir une aide spécifique au montage de leurs dossiers.

L'expérience de notre nouvelle responsable juridique dans le domaine des financements publics devrait être un atout pour développer des missions plus structurées en ingénierie financière à l'avenir.

## Expérimentation d'un nouveau partenariat avec le CEREMA

Un groupe de travail a été constitué début 2025 avec 4 Agences techniques dont celle du Cantal pour imaginer des pistes afin de mieux fédérer des expertises, mieux accompagner les collectivités et développer nos synergies. Le but est de renforcer la collaboration ATD / Cerema pour une meilleure ingénierie publique territoriale.

Un plan d'action a été arrêté, sa mise en œuvre se poursuivra en 2026.

Les idées de collaborations sont diverses : journées techniques, webinaires, diffusion d'outils, réponse concertée auprès des collectivités adhérentes...

Dans le cadre du partenariat consolidé au niveau national le Cerema a décidé d'établir un tarif spécifique pour l'adhésion des agences techniques départementales. CIT va adhérer.

Cette adhésion peut aussi bénéficier à l'ensemble des adhérents puisque via le principe du « in house horizontal » ces derniers pourront bénéficier des services du Cerema en passant par CIT. De même, en tant qu'adhérent, CIT aura accès à de nombreuses ressources notamment sur les volets très techniques des ouvrages d'art, du foncier, des matériaux... ce sera une plus-value pour le service que nous pourrions rendre à nos adhérents.



## Gestion administrative et financière de la structure

Toutes ces orientations ne seront possibles que si l'équilibre financier est garanti et que l'équipe dédiée est organisée pour répondre aux attentes exprimées.

L'année 2025 a été marquée par une évolution significative de nos pratiques professionnelles, soutenue par l'intégration de nouveaux outils numériques, la structuration de nos méthodes internes et l'implication de notre démarche d'amélioration continue. Ces transformations visent un double objectif : **professionnaliser d'avantage nos modes de fonctionnement et garantir un service toujours plus fiable et performant** auprès des collectivités accompagnées. Cette démarche va s'amplifier en 2026.

### La mise en place d'un outil intégré de gestion : Atmosphère

L'un des chantiers majeurs engagés en 2025 concerne l'implémentation d'un logiciel global de gestion, permettant de rassembler au sein d'une même plateforme l'ensemble des fonctionnalités nécessaires au pilotage de l'établissement : gestion des adhésions, suivi des conventions, suivi d'activité, facturation et automatisation de nombreuses tâches administratives.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion collective menée au sein de l'Association nationale des directeurs d'agences techniques départementales, afin de mutualiser les besoins et de converger vers des pratiques communes. L'outil retenu, **Atmosphère**, développé par la société **ANURA**, a été conçu sur mesure pour l'Agence technique de l'Ain et est aujourd'hui déployé dans une dizaine d'agences, dont celle du Cantal.

Les différents modules font l'objet d'une phase de test progressive. Leur mise en service complète est prévue courant 2026. L'intégration de ce logiciel représente une promesse forte : **temps de traitement réduit, fiabilisation des suivis et amélioration de la qualité des indicateurs de gestion**. À terme, il s'agit d'un levier essentiel pour accompagner la montée en compétence de la structure et sécuriser l'ensemble des processus internes.

#### L'ouverture vers de nouvelles pratiques : l'intelligence artificielle

L'année 2025 a également amorcé une réflexion stratégique autour de l'intégration de **l'intelligence artificielle** dans nos méthodes de travail. Cette évolution majeure, appelée à transformer en profondeur le fonctionnement des organisations publiques, doit être anticipée sans attendre.

Les premières explorations ont montré un potentiel important en matière de **productivité, d'aide à la rédaction, de traitement automatisé de données** ou encore de **sécurisation des procédures**. À moyen terme, l'IA représente un véritable atout pour absorber la hausse des sollicitations, tout en maintenant un haut niveau d'exigence dans l'accompagnement des collectivités.

#### Amélioration des pratiques en commande publique : déploiement de MARCO (AGYSOFT)

Un autre chantier structurant concerne l'amélioration des méthodes de rédaction et de sécurisation des procédures de commande publique. Dans ce cadre, CIT travaille actuellement avec le logiciel **MARCO**, spécialisé dans la gestion des marchés publics. Cet outil contribuera également à homogénéiser les pratiques, limiter les risques d'erreur et renforcer la conformité réglementaire.

#### Une démarche d'amélioration continue fortement renforcée

Au-delà des outils numériques, il faut nécessairement repenser collectivement nos pratiques internes. Avec une équipe désormais composée d'une **trétaine d'intervenants**, il devient indispensable de structurer davantage les méthodes de travail, de fluidifier la circulation de l'information, et de professionnaliser les processus afin de réduire les risques d'erreur.

La démarche d'amélioration continue engagée vise notamment à :

- Homogénéiser les pratiques entre équipes,
- Mieux détecter et traiter les dysfonctionnements,
- Optimiser les moyens disponibles,
- Suivre nos objectifs,
- Renforcer la complémentarité et l'expertise des agents.

Cette dynamique constitue un socle essentiel pour garantir un service de haute qualité, répondant aux attentes croissantes des collectivités.

C'est également en ce sens qu'un questionnaire de satisfaction a été adressé à l'ensemble des adhérents.

#### Sécurité et bien-être au travail : un effort particulier en 2025/2026

La sécurité et le bien-être des agents ont également occupé une place importante en 2025. Plusieurs actions ont été menées :

- Une réflexion approfondie sur les **risques psychosociaux**,
- La préparation et la réalisation d'une **visite F3SCT**,
- Un état des lieux des EPI, des pratiques et des procédures existantes,
- La formation des agents à de nouvelles certifications (ex : **CATEC**).

Cette démarche sera poursuivie en 2026 avec la mise à jour complète du Document unique.

Ces actions contribuent à renforcer la prévention des risques et à garantir un environnement de travail sain, sécurisé et conforme aux exigences réglementaires.

#### Sécurisation juridique et assurance

L'année 2025 a également été marquée par une réévaluation de nos contrats d'assurance afin de mieux protéger la structure face aux risques liés à nos activités. L'assurance en **responsabilité civile décennale**, particulièrement complexe dans le secteur public où les assureurs se montrent de plus en plus prudents, constitue un enjeu majeur.

Une démarche mutualisée dans le cadre d'un **groupement de commande**, incluant notamment le Conseil départemental, a été engagée. Faute d'offre proposée par les assureurs, une procédure individuelle a dû être relancée et sera poursuivie en 2026. Ce sujet représente un défi partagé par l'ensemble des agences techniques départementales et, plus largement, par les collectivités.

#### Communication : une dynamique renouvelée

Enfin, en 2025, le portail internet a été revu, avec la suppression du site CIT devenu obsolète au profit d'une **page spécifique intégrée au nouveau portail cantal.fr**, plus lisible et plus facile à maintenir. Il s'agissait d'un premier travail de modernisation de la communication qui devra se poursuivre en prévision notamment du renouvellement des élus prévu en 2026.

Cette démarche marque le début d'un effort plus large visant à renforcer la visibilité de l'agence, clarifier ses missions et améliorer la diffusion de l'information auprès des collectivités.



Cantal Ingénierie et Territoires



# CANTAL INGÉNIERIE & TERRITOIRES

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Siège : 28 avenue Gambetta  
15 015 AURILLAC cedex  
cit@cantal.fr - 04 71 45 27 27  
<http://ingenierie-et-territoires.cantal.fr/>

## PROJET BUDGET PREVISIONNEL 2026

| Chap<br>Art | Libellé                                                                                       | BP 2025<br>Pour mémoire | Bilan financier<br>2025<br>( mandats émis) | Propositions<br>2026 | Chap<br>Art | Libellé                                    | Pour mémoire<br>BP 2025 | Bilan financier<br>2025<br>( titres émis ) | Propositions<br>2026 |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------|----------------------|-------------|--------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------|----------------------|
| 011         | Charges à caractère général                                                                   | 1 149 995,00 €          | 988 166,79 €                               | 1 246 995,00 €       | 70          | Produits services, domaine, ventes         | 567 846,43 €            | 658 950,49 €                               | 585 793,53 €         |
| 6168        | Primes d'assurances                                                                           | 30 000,00 €             | 9 967,31 €                                 | 30 000,00 €          | 7068        | Autres redevances et droits                | 567 846,43 €            | 658 950,49 €                               | 585 793,53 €         |
| 62878       | Remb. frais à d'autres organismes                                                             | 1 055 625,00 €          | 960 457,71 €                               | 1 152 895,00 €       | 74          | Dotations, subventions et participations   | 325 000,00 €            | 329 269,20 €                               | 326 000,00 €         |
| 6288        | Autres services extérieurs                                                                    | 60 000,00 €             | 16 371,77 €                                | 60 000,00 €          | 7473        | Participation Département                  | 225 000,00 €            | 225 000,00 €                               | 225 000,00 €         |
| 60632       | Fourniture de petit équipement                                                                | 3 000,00 €              | 0,00 €                                     | 3 000,00 €           | 74748       | Participation Communes Intercom.           | 100 000,00 €            | 104 269,20 €                               | 101 000,00 €         |
| 6281        | Cotisations                                                                                   | 1 370,00 €              | 1 370,00 €                                 | 1 100,00 €           | 75          | Autres produits divers de gestion courante |                         |                                            | 80 000,00 €          |
| 65          | Charges exceptionnelles                                                                       |                         |                                            |                      | 75888       | Recettes exceptionnelles                   |                         |                                            | 80 000,00 €          |
| 6588        | Charges diverses de gestion courante                                                          | 5,00 €                  | 0,00 €                                     | 5,00 €               |             | Subvention Fonds vert                      |                         |                                            |                      |
| 6583        | Intérêts moratoires-pénalités sur marchés                                                     | 1 000,00 €              | 0,00 €                                     | 1 000,00 €           |             | Total des recettes                         | 892 846,43 €            | 988 219,69 €                               | 991 793,53 €         |
| 68          | Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions                             |                         |                                            |                      | R002        | Report Excédent                            | 258 153,57 €            | 258 153,57 €                               | 258 206,47 €         |
| 6817        | Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement |                         |                                            | 2 000,00 €           |             | Total des dépenses                         | 1 151 000,00 €          | 1 246 373,26 €                             | 1 250 000,00 €       |
|             | Total des dépenses                                                                            | 1 151 000,00 €          | 988 166,79 €                               | 1 250 000,00 €       |             | Total des Recettes                         | 1 151 000,00 €          | 1 246 373,26 €                             | 1 250 000,00 €       |





## **Cantal Ingénierie & Territoires**

### **Extrait des Délibérations de l'Assemblée Générale**

**Réunion du 20 février 2026**

---

**N° de la délibération : 26AG02-04**

L'an deux mille vingt-six et le vendredi vingt février, à dix heures trente, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

#### **Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)**

##### **Présents :**

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,  
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental,  
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,  
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,  
Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,  
M. Alain Delage, Conseiller départemental,  
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,  
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,  
Mme Magali Maurel, Conseillère départementale,  
M. Florian Morelle, Conseiller départemental,  
Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale.

**Nombre de membres présents : 14**

##### **Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,

- M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,
- Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
- Mme Céline Charriaud, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Vincent Descoeur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Stéphane Frechou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Magali Maurel, Conseillère départementale,
- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean Mage, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- Mme Valérie Semeteys, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 14**

Absents excusés :

M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,  
Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale.

**Nombre de membres excusés : 2**

Communes

**(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 238 communes < 3 500 habitants : 1 voix)**

Présents

M. Philippe Rosseel, Maire d'Allanche,  
M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,  
M. Michel Cabanes, Maire d'Arnac,  
M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,  
M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,  
M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,  
M. Patrice Faliès, Maire de Freix-Anglards,  
M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,  
M. Georges Ceytre, Maire de la Chapelle Laurent,  
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,  
M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrès,  
M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,  
M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafeuillade-en-Vézie,  
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,

M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,  
M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,  
Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,  
M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,  
M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,  
Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,  
M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,  
M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,  
M. David Ernest, Maire de Prunet,  
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,  
M. André Molenat, Adjoint au Maire de Quézac,  
M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,  
M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès,  
M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Ilhde,  
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,  
M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,  
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,  
M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,  
M. Michel Baissac, Maire de Sansac-de-Marmiesse,  
M. Guy Mespoulhès, Maire de Siran,  
M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thiézac,  
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,  
Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,  
M. Christophe Baumelle, Adjoint au Maire de Val d'Arcomie,  
M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Vézac,  
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,  
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie,  
Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,  
M. Louis Estèves, Maire de Yolet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,  
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres présents : 43 + 2**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Pascal Terrail, Maire d'Ally-Drignac, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
- Mme Olivia Gueroult, Maire de Brezons, ayant donné pouvoir à Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
- M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade, ayant donné pouvoir à M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,
- M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Coltines, ayant donné pouvoir à M. Daniel Gin hac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
- M. Clément Rouet, Maire de Ladinhac, ayant donné pouvoir à M. David Ernest, Maire de Prunet,
- M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux, ayant donné pouvoir à M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,
- M. Roger Ribaud, Maire de Meallet, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,

- M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
- Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant, ayant donné pouvoir à M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrand,
- M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,
- M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.
  
- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 11 + 1**

Absents excusés :

M. Alain Vantalou, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,  
M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze,  
M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,  
M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers,  
M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,  
M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,  
M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,  
M. Yves Magne, Maire d'Arches,  
M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,  
M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,  
M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens,  
Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,  
M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,  
Mme Nadine Antignac, Maire de Besse,  
M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Maire de Boisset,  
M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,  
Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,  
M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,  
M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,  
Mme ou M, le représentant de CIT, Maire de Celles,  
Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,  
M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,  
Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,  
Monsieur Jérôme LUSSERT, Conseiller Municipal de Chalinargues,  
M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chavignac,  
M. Sebastien Doucet, Conseiller Municipal de Champagnac,  
M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,  
M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle,  
M. Christophe Soulier, Maire de Charmensac,  
M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,  
M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,  
Monsieur Daniel BERTHEOL, Maire de Chaussenac,  
Mme Monira Chirol, Conseillère Municipale de Clavières,  
M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,  
Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,  
Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,

Mme Arlette Gasquet, Maire de Cros-de-Montvert,  
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,  
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,  
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,  
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,  
M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse,  
M. Franck De Magalhaes, Maire de Ferrières-Saint-Mary,  
M. Richard Blancharel, Conseiller Municipal de Fontanges,  
M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont,  
M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,  
M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,  
Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,  
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdièges,  
M. Aurélien Pojolat, Adjoint au Maire de Jabrun,  
M. Jean Rongier, Maire de Joursac,  
M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,  
M. Christian Guy, Maire de Junhac,  
M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,  
M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,  
M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,  
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,  
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,  
M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,  
M. André Vours, Maire de Lacapelle-del-Fraisse,  
M. Pascal Lorenzo, Maire de Lanobre,  
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,  
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,  
M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,  
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevieille,  
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,  
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,  
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,  
Mme Claire Teissedre, Maire de Laveissenet,  
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,  
M. Denis Delpirou, Maire de Lavigerie,  
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,  
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Monteil,  
M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,  
M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Trioulou,  
M. Christian Fournier, Maire du Vaulmier,  
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigeon,  
Mme Sylvie Portal, Maire des Ternes,  
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,  
M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,  
M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,  
M. Robert Boudon, Maire de Lieutadès ,  
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,  
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,  
M. Hervé Brugeaille, Conseiller Municipal de Madic,  
M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,  
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,  
Mme Colette Ponchet-Passemard, Maire de Marcenat,

M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,  
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,  
M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,  
M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,  
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,  
M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet,  
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Mentières,  
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,  
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,  
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,  
M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,  
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmurat,  
M. Eric Parmentelot, Conseiller Municipal de Montvert,  
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,  
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,  
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac,  
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,  
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère,  
M. Gérard Troupel, Maire de Nieudan,  
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,  
M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,  
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,  
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,  
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,  
M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,  
M. François Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,  
M. Philippe Echalié, Maire de Rezenzières,  
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,  
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,  
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,  
M. Alain Seriès, Maire de Rouffiac,  
M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux,  
M. Denis Vieyres, Maire de Rouziers,  
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,  
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes,  
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,  
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,  
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condac,  
M. Claude Ribeyrotte, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,  
M. Bruno Filiol, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,  
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,  
Madame Fabienne Farradeche, Maire de Sainte Anastasie  
M. ou Mme Le représentant , Commune de Sainte-Eulalie,  
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,  
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,  
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,  
M. Sébastien Veyssiére, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,  
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,  
M. Michel Canches, Maire de Saint Gérons,  
M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,

M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,  
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,  
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,  
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,  
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,  
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,  
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,  
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,  
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,  
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,  
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,  
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,  
M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaude Aigues,  
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,  
Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,  
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,  
M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers,  
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,  
M. Michel Laporte, Maire de Salins,  
Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes,  
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,  
M. Léon Perrier, Maire de Senezergues,  
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulages,  
M. Serge Viallemonteil, Maire de Sourniac,  
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,  
M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,  
M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,  
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,  
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,  
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,  
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,  
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,  
M. Eric Job, Maire de Valjouze,  
M. Dominique Lafon , Conseiller Municipal de Valuégols,  
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,  
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,  
M. David Geneix, Maire de Vernols,  
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,  
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vèze,  
M. Jean-Luc Turlan, Maire de Vezels-Roussy,  
M. Didier Irlande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,  
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,  
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.  
M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes.

Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac,  
M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

**Nombre de membres excusés : 184 + 2**

**E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)**

**Présents :**

M. Christian Poulhes, Vice-Président d'Aurillac Agglomération.

M. Antoine Grichois, Vice-Président de Carladès Communauté,

M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté,

M. Éric Moulier, Vice-Président de Sumène Artense Communauté,

M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

**Nombre de membres présents : 6**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,

- M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2**

**Absents excusés :**

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentiane.

**Nombre de membres excusés : 1**

**Autres organismes publics de coopération locale (25 membres : 1 voix par membre)**

**Présents :**

M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,

M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,

M. Daniel Gin hac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,

M. Éric Gomme sse, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,

M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,

M. René Laver gne, SIVU de la Doire,

M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigean.

**Nombre de membres présents : 7**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0**

**Absents excusés :**

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,

M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,

M. Jean-François Cabez on, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,

M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,

Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,

M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,

M. Alain Falières, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,  
M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,  
M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint Santin – Montmurat,  
M. Gilbert Mommaller, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,  
M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,  
M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,  
M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,  
M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Artense,  
M. Gaëtan Flamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet – Moussages.  
M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes,  
M. Jean-Claude Cheymol, Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets de Mauriac et de Salers.

**Nombre de membres excusés : 18**

**Centres communaux d'action sociale (31 membres : 1 voix par membre)**

**Présents :**

M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,  
M. Jean-Michel Faubladiet, Centre communal d'action sociale de Lascelles.

**Nombre de membres présents : 2**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- Mme Colette Jammet, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Malbert, ayant donné pouvoir à M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 3**

**Absents excusés :**

M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac,  
Mme. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,  
Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,  
Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,  
Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,  
Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,  
Mme Claudel Malherbes, Centre communal d'action sociale de Lanobre,  
M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,  
Mme Nathalie Roques, Centre communal d'action sociale de Leyhnac,  
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,  
Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,  
Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie,  
M. Laurent Malvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,  
M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat,  
M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux,

M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,  
Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,  
M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux,  
Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,  
M. David Bonis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,  
Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon,  
M. Albert Rochette, Centre communal d'action de Sainte-Eulalie,  
Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,  
M. Philippe Letangdu Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,  
Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Ytrac.

**Nombre de membres excusés : 26**

**Secrétaire : Madame Valérie CABECAS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

**OBJET : ADHESION AU C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement)**

Vu les statuts du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal,

**L'Assemblée Générale,**

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions ci-dessous :

**RENOUVELLE** : pour 2026 l'adhésion de Cantal Ingénierie & Territoires au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal.

Le coût de l'adhésion annuelle 2026 est de 600 €.

**DESIGNE** Mme Marie-Helene ROQUETTE Conseillère départementale, pour représenter CIT au sein des instances du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE PRÉSIDENT DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES,**

  
Bruno FAURE

Publication :  
Transmission Préfecture :

**27 FEV. 2026**



## **Cantal Ingénierie & Territoires**

### **Extrait des Délibérations de l'Assemblée Générale**

**Réunion du 20 février 2026**

---

**N° de la délibération : 26AG02-05**

L'an deux mille vingt-six et le vendredi vingt février, à dix heures trente, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

#### **Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)**

##### **Présents :**

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,  
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental,  
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,  
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,  
Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,  
M. Alain Delage, Conseiller départemental,  
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,  
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,  
Mme Magali Maurel, Conseillère départementale,  
M. Florian Morelle, Conseiller départemental,  
Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale.

**Nombre de membres présents : 14**

##### **Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,

- M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale,
- Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
- Mme Céline Charriaud, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Vincent Descoeur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Stéphane Frechou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Magali Maurel, Conseillère départementale,
- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean Mage, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- Mme Valérie Semeteys, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 14**

Absents excusés :

M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,  
Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale.

**Nombre de membres excusés : 2**

Communes

**(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 238 communes < 3 500 habitants : 1 voix)**

Présents

M. Philippe Rosseel, Maire d'Allanche,  
M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,  
M. Michel Cabanes, Maire d'Arnac,  
M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,  
M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,  
M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,  
M. Patrice Faliès, Maire de Freix-Anglards,  
M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,  
M. Georges Ceytre, Maire de la Chapelle Laurent,  
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,  
M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrès,  
M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,  
M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafeuillade-en-Vézies,  
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,

M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,  
M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,  
Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,  
M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,  
M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,  
Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,  
M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,  
M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,  
M. David Ernest, Maire de Prunet,  
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,  
M. André Molenat, Adjoint au Maire de Quézac,  
M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,  
M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès,  
M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Illide,  
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,  
M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,  
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,  
M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,  
M. Michel Baissac, Maire de Sansac-de-Marmiesse,  
M. Guy Mespoulhès, Maire de Siran,  
M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thiézac,  
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,  
Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,  
M. Christophe Baumelle, Adjoint au Maire de Val d'Arcomie,  
M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Vézac,  
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,  
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie,  
Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,  
M. Louis Estèves, Maire de Yolet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,  
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres présents : 43 + 2**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Pascal Terrail, Maire d'Ally-Drignac, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
- Mme Olivia Gueroult, Maire de Brezons, ayant donné pouvoir à Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
- M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade, ayant donné pouvoir à M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,
- M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Coltines, ayant donné pouvoir à M. Daniel Gin hac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
- M. Clément Rouet, Maire de Ladinhac, ayant donné pouvoir à M. David Ernest, Maire de Prunet,
- M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux, ayant donné pouvoir à M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,
- M. Roger Ribaud, Maire de Meallet, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,

- M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
- Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant, ayant donné pouvoir à M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
- M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,
- M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.
  
- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 11 + 1**

Absents excusés :

M. Alain Vantalou, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,  
M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze,  
M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,  
M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers,  
M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,  
M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,  
M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,  
M. Yves Magne, Maire d'Arches,  
M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,  
M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,  
M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens,  
Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,  
M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,  
Mme Nadine Antignac, Maire de Besse,  
M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Mairie de Boisset,  
M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,  
Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,  
M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,  
M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,  
Mme ou M, le représentant de CIT, Maire de Celles,  
Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,  
M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,  
Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,  
Monsieur Jérôme LUSSET, Conseiller Municipal de Chalinargues,  
M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chavignac,  
M. Sebastien Doulcet, Conseiller Municipal de Champagnac,  
M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,  
M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle,  
M. Christophe Soulier, Maire de Charmensac,  
M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,  
M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,  
Monsieur Daniel BERTHEOL, Maire de Chaussenac,  
Mme Monira Chirol, Conseillère Municipale de Clavières,  
M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,  
Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,  
Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,

Mme Arlette Gasquet, Maire de Cros-de-Montvert,  
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,  
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,  
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,  
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,  
M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse,  
M. Franck De Magalhaes, Maire de Ferrières-Saint-Mary,  
M. Richard Blancharel, Conseiller Municipal de Fontanges,  
M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont,  
M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,  
M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,  
Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,  
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdièges,  
M. Aurélien Pojolat, Adjoint au Maire de Jabrun,  
M. Jean Rongier, Maire de Joursac,  
M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,  
M. Christian Guy, Maire de Junhac,  
M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,  
M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,  
M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,  
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,  
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,  
M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,  
M. André Vaurs, Maire de Lacapelle-del-Fraisse,  
M. Pascal Lorenzo, Maire de Lanobre,  
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,  
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,  
M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,  
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevieille,  
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,  
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,  
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,  
Mme Claire Teissedre, Maire de Laveissenet,  
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,  
M. Denis Delpirou, Maire de Lavigerie,  
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,  
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Monteil,  
M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,  
M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Trioulou,  
M. Christian Fournier, Maire du Vaulmier,  
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigean,  
Mme Sylvie Portal, Maire des Ternes,  
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,  
M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,  
M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,  
M. Robert Boudon, Maire de Lieutadès ,  
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,  
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,  
M. Hervé Brugeaille, Conseiller Municipal de Madic,  
M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,  
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,  
Mme Colette Ponchet-Passebard, Maire de Marcenat,

M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,  
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,  
M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,  
M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,  
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,  
M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet,  
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Mentières,  
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,  
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,  
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,  
M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,  
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmurat,  
M. Eric Parmentelot, Conseiller Municipal de Montvert,  
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,  
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,  
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac,  
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,  
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère,  
M. Gérard Troupel, Maire de Nieudan,  
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,  
M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,  
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,  
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,  
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,  
M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,  
M. François Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,  
M. Philippe Echalié, Maire de Rezenzières,  
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,  
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,  
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,  
M. Alain Seriès, Maire de Rouffiac,  
M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux,  
M. Denis Vieyres, Maire de Rouziers,  
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,  
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes,  
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,  
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,  
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condât,  
M. Claude Ribeyrotte, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,  
M. Bruno Filiol, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,  
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,  
Madame Fabienne Farradeche, Maire de Sainte Anastasie  
M. ou Mme Le représentant , Commune de Sainte-Eulalie,  
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,  
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,  
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,  
M. Sébastien Veyssièr, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,  
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,  
M. Michel Canches, Maire de Saint Gérons,  
M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,

M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,  
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,  
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,  
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,  
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,  
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,  
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,  
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,  
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,  
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,  
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,  
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,  
M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaude Aigues,  
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,  
Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,  
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,  
M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers,  
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,  
M. Michel Laporte, Maire de Salins,  
Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes,  
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,  
M. Léon Perrier, Maire de Senezergues,  
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulages,  
M. Serge Viallemonteil, Maire de Sourniac,  
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,  
M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,  
M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,  
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,  
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,  
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,  
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,  
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,  
M. Eric Job, Maire de Valjouze,  
M. Dominique Lafon , Conseiller Municipal de Valuésols,  
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,  
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,  
M. David Geneix, Maire de Vernols,  
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,  
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vèze,  
M. Jean-Luc Turlan, Maire de Vezels-Roussy,  
M. Didier Irlande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,  
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,  
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.  
M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes.

Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac,  
M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

**Nombre de membres excusés : 184 + 2**

**E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)**

**Présents :**

M. Christian Poulhes, Vice-Président d'Aurillac Agglomération.

M. Antoine Grichois, Vice-Président de Carladès Communauté,

M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté,

M. Éric Moulier, Vice-Président de Sumène Artense Communauté,

M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers,

M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

**Nombre de membres présents : 6**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,

- M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2**

**Absents excusés :**

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gantiane.

**Nombre de membres excusés : 1**

**Autres organismes publics de coopération locale (25 membres : 1 voix par membre)**

**Présents :**

M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,

M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,

M. Daniel Gin hac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,

M. Éric Gomme se, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,

M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,

M. René Laver gne, SIVU de la Doire,

M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigean.

**Nombre de membres présents : 7**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0**

**Absents excusés :**

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,

M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,

M. Jean-François Cabez on, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,

M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,

Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,

M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,

M. Alain Falières, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,  
M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,  
M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint Santin – Montmurat,  
M. Gilbert Mommaller, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,  
M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,  
M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,  
M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,  
M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,  
M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Artense,  
M. Gaëtan Flamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet – Moussages.  
M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes,  
M. Jean-Claude Cheymol, Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets de Mauriac et de Salers.

**Nombre de membres excusés : 18**

**Centres communaux d'action sociale (31 membres : 1 voix par membre)**

**Présents :**

M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,  
M. Jean-Michel Faubladié, Centre communal d'action sociale de Lascelles.

**Nombre de membres présents : 2**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- Mme Colette Jammet, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Malbert, ayant donné pouvoir à M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles.

**Nombre de membres ayant donné pouvoir : 3**

**Absents excusés :**

M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac,  
Mme. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,  
Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,  
Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,  
Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,  
Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,  
Mme Claudel Malherbes, Centre communal d'action sociale de Lanobre,  
M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,  
Mme Nathalie Roques, Centre communal d'action sociale de Leyhnac,  
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,  
Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,  
Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie,  
M. Laurent Malvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,  
M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat,  
M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux,

M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,  
Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,  
M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux,  
Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,  
M. David Bonis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Jordanne,  
Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,  
Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon,  
M. Albert Rochette, Centre communal d'action de Sainte-Eulalie,  
Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,  
M. Philippe Letangdu Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,  
Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Ytrac.

**Nombre de membres excusés : 26**

**Secrétaire : Madame Valérie CABECAS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

### **OBJET : PROPOSITION D'ADHESION AU CEREMA**

Le Cerema, établissement public, conseille et propose des solutions aux collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'aménagement de leur territoire, dans le cadre d'initiatives locales ou de programmes nationaux.

Les métiers du Cerema s'organisent autour de 6 domaines d'action complémentaires visant à accompagner les acteurs territoriaux dans la réalisation de leurs projets.

Domaines d'action :

- Expertise et ingénierie territoriale,
- Bâtiment,
- Mobilités,
- Infrastructures de transport,
- Environnement et risques,
- Mer et littoral.

Accompagnement des acteurs locaux

- Expert technique – appui aux politiques publiques,
- Partenaire pour la valorisation de la recherche et de l'innovation,
- Véritable centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques interdisciplinaires,
- Acteur du dialogue permettant la prise en compte des contraintes et des questions des collectivités dans le processus de normalisation,
- Intervenant de la Coopération européenne et internationale.

En 2025, les collaborations entre Agences techniques et Cerema se sont renforcées. CIT a notamment participé à un groupe de travail pour élaborer un plan d'action commun pour plus de synergies opérationnelles de l'ingénierie au service des collectivités. Première concrétisation : une nouvelle modalité d'adhésion des ATD au Cerema, annoncée à l'occasion du salon des maires et collectivités locales.

En tant qu'adhérent, CIT pourra mobiliser le Cerema hors champ concurrentiel par simple voie conventionnelle, bénéficiera d'un traitement prioritaire de l'examen des demandes de prestations et d'un abattement de 5% sur le montant des prestations du Cerema.

Cette adhésion permettra également aux collectivités adhérentes à CIT de bénéficier indirectement de l'expertise du Cerema sans avoir nécessairement besoin d'y adhérer.

**L'Assemblée Générale,**

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions ci-dessous :

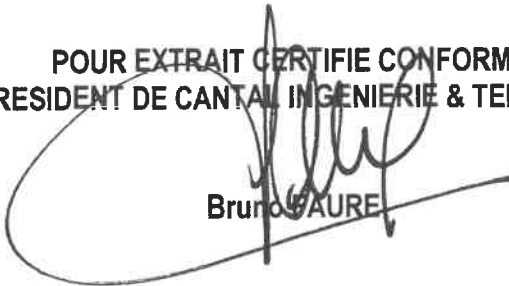
**APPROUVE** : à compter de 2026, l'adhésion de Cantal Ingénierie & Territoires au CEREMA.

Conformément à l'article 45-1 de la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013, la durée minimale de l'adhésion est de quatre (4) ans fermes ; l'engagement d'adhésion s'étendra de 2026 jusqu'au 31 décembre de 2029 (4 ans).

Le coût de l'adhésion annuelle est de 500 € pour les Agences.

**DESIGNE** Monsieur Bruno FAURE - Président du Conseil départemental et Président de Cantal Ingénierie & Territoires ou son Représentant Monsieur Didier ACHALME – Vice-Président du Conseil départemental et Vice-Président de Cantal Ingénierie & Territoires pour représenter CIT au titre de cette adhésion au CEREMA.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE PRÉSIDENT DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES,**

  
Bruno FAURE

Publication :

**27 FEV. 2026**

Transmission Préfecture :

PREFECTURE DU CANTAL

27 FEV. 2026

BUREAU DU COURRIER

